



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°10
BALAK

19 & 20 Juillet 2019

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuilles de Chabbath suivants :

	Page
La Torah chez vous	3
Shalshelet News	5
La Voie à Suivre	9
Boï Kala.....	13
Baït Neeman.....	15
Tora Home.....	19
Koidinov	23
La Daf de Chabat.....	24
Honen Daat	28
Autour de la table du Shabbat.....	32
Apprendre le meilleur du Judaïsme .	34
Pensée Juive.....	38



Torah-Box

PARACHA BALAQ

L'ÂNESSE DE BIL'AM

La Torah raconte l'histoire de l'ânesse en quatre séquences après que Bil'am se soit mis en route, accompagné de ses deux serviteurs. 1) L'ânesse voit l'ange debout une épée à la main, Elle s'écarte de la route et va à travers champs. Bilam frappe la bête pour la ramener sur la route. 2) L'ange se place dans un chemin creux entre les vignes. L'ânesse se serre contre le mur et écrase le pied de Bilam qui la frappe de nouveau. 3) L'ange se tient alors dans un sentier étroit. Dans l'impossibilité de dévier à gauche ou à droite, l'ânesse se couche sous Bilam qui entre dans une violente colère et la frappe de plus bel. 4) Dialogue entre l'ânesse et Bilam. 5) L'ange se manifeste et justifie le comportement de l'ânesse.

BIL'AM L'HOMME PERVERS

Histoire étonnante d'une ânesse qui parle, mais aussi celle d'un homme nullement frappé par ce phénomène insolite "une bête usant d'un langage humain". Or Bil'am est un véritable prophète, bien qu'issu d'une nation païenne ; il a été élu par Dieu suite à la plainte des nations de ne pas avoir un prophète de l'envergure de Moïse. Bil'am est un homme visité par l'esprit divin ; il n'en reste pas moins un homme, avec ses pulsions. Bil'am est un homme pervers dont la puissance intellectuelle raffinée et le pouvoir mystique sont au service du mal. Il est heureux d'avoir l'occasion d'exercer ses talents contre le peuple d'Israël, lorsque le roi Balaq fait appel à lui. Il pensait qu'en offrant des sacrifices à l'Eternel, il pouvait obtenir ses bonnes grâces et se permettre d'agir à sa guise. Si en d'autres circonstances l'intelligence de Bil'am pouvait fonctionner normalement, la haine d'Israël lui fit perdre toute science et toute logique, selon le proverbe « la passion d'amour ou de haine altère le comportement de l'homme » au point que Bil'am oublie que l'Eternel ne se laisse pas soudoyer.

Cela fait penser à ce qui se passe aujourd'hui sous nos yeux en ce qui concerne les nations les plus « civilisées ». Voulant préserver les bénéfices de quelques marchés juteux, ils vont jusqu'à effacer d'un trait de plume, toute une tranche d'histoire de l'humanité, histoire qui a bercé leur enfance et qui a nourri leur spiritualité, en déclarant par exemple que le peuple juif n'a aucun lien religieux avec le mont du Temple ni avec la terre d'Israël

Bil'am est aveuglé par la haine viscérale qu'il porte au peuple d'Israël, au point que son ânesse a une vision plus claire que la sienne. En chemin pour maudire Israël, il ne s'aperçoit pas qu'un ange, une épée à la main, lui barre la route. L'ânesse s'en rend compte et refuse d'avancer. Pensant que son ânesse rechigne à vouloir avancer, Bilam saisit son bâton et la frappe à trois reprises. L'ânesse se met à parler, mais Bil'am ne s'aperçoit même pas qu'il est en train de converser avec son ânesse comme s'il s'adressait à l'un de ses serviteurs. La Torah a voulu montrer jusqu'où peut aller l'aveuglement d'un homme dominé par la passion.

Tous les commentateurs essayent de comprendre comment Hashèm a accordé le don de prophétie à un homme aussi vil et aussi pervers. En effet, Hashèm ne choisit comme prophète qu'une personne ayant atteint un très haut degré de spiritualité. La Rav Chajkin z"l a donné de cette situation l'explication suivante : Les nations se plaignent devant Dieu en disant « Si nous avions un prophète comme Moïse, nous nous serions engagés sur le chemin qui mène vers Ta Majesté. Or il ne suffit pas qu'Hashèm donne à une personne des possibilités physiques, matérielles ou intellectuelles pour que cette personne s'élève au-dessus du commun du peuple. Il est indispensable que cette personne fasse bon usage des facultés et des possibilités dont Hashèm l'a dotée. Hashèm est le « Tout Puissant » en ce sens qu'Il est justement capable d'assister au comportement des hommes sans intervenir afin de préserver leur liberté d'action, sur laquelle ils seront jugés. L'Eternel ne veut pas d'un monde de robots : un tel monde existe déjà, c'est le monde des anges. Hashèm veut d'un monde d'hommes et de femmes responsables pouvant contribuer à la réalisation d'un univers harmonieux, d'amour, de justice et de paix.

Le problème d'une ânesse qui voit un ange et qui parle a préoccupé nos Sages qui essayent de comprendre comment un tel phénomène est possible. Rappelons tout d'abord que l'Eternel n'aime pas bouleverser la nature par des miracles à tous moments. Il existe deux sortes de miracles : A la première catégorie appartiennent tous les phénomènes naturels qui se produisent « miraculeusement » à l'occasion d'une situation inextricable. Par exemple, une voiture tombe en panne en plein désert en un lieu où personne ne passe. Tout à coup le conducteur désespéré voit arriver une dépanneuse dont le chauffeur ne comprend pas comment il a pu se tromper de route, ce qui ne lui est jamais arrivé. Le touriste lui, comprend que ses prières ont été entendues et qu'ainsi il a eu la vie sauve : un véritable miracle qu'il est impensable d'attribuer au hasard. A la seconde catégorie appartiennent les phénomènes « sur-naturels ». Il n'est pas dans la nature d'un animal de parler. L'étonnement de nos Sages se situe à plusieurs niveaux. Comment aussi, est-il possible qu'une ânesse ait pu voir un ange alors que Bilam n'a rien vu. En principe les anges sont des êtres immatériels, et quand ils prennent une apparence humaine, n'importe qui peut les voir. C'était le cas des anges apparus à Avraham ou bien celui de l'ange apparu à la mère de Samson. Selon les Pirqué Avoth, ce double miracle a été programmé la veille du Shabbat de la Création (PA.5,7). Autre difficulté : comment est-il possible que Bil'am, grand devin et homme versé dans les sciences occultes, n'ait pas réagi dès le second signe que lui fait son ânesse. Qu'elle se soit détournée du chemin pour fouler un champ, est une pratique courante, mais après un second et un troisième signe de la part d'une ânesse, sa fidèle compagne de toujours, ne peut s'expliquer que par son aveuglement du moment, son désir ardent de maudire les Enfants d'Israël.

En fait la Torah a voulu mettre en évidence le conflit interne de l'homme tenu de faire le choix entre les appels de sa conscience et le désir ardent de satisfaire une passion. Ce dilemme concerne tout le monde en tout temps et en tout lieu. Seule une intervention divine peut lui ouvrir les yeux et lui donner la force de s'engager dans la bonne voie. Il a fallu le miracle de l'ânesse pour que Bil'am comprenne que la puissance de sa parole lui vient aussi de l'Eternel. Bil'am finit par reconnaître sa faute et demander « de mourir de la mort des justes » occultant le fait que Hashem préfère que l'on mène une vie de droiture et d'amour. S'il avait souhaité que sa vie fût celle d'un juste, il aurait pu être exaucé.



La Parole du Rav Brand

Après que Dieu mit par trois fois des bénédicitions des sages de Sion", inventé de toutes pièces, fabriqué dans la bouche de Bilam, Balak s'emporte et lui dit : « par la police secrète du Tsar de Russie. Pour détourner Fuis maintenant, va-t'en chez toi ! » (Bamidbar 24,11). le peuple russe des problèmes du pays, il désignait les Bilam lui donne d'abord un conseil, puis il tente de juifs comme bouc émissaire, vers lequel le peuple lui pronostiquer ce que les juifs feront à son peuple russe dirigerait sa colère. Il décrit des soi-disant dans un futur lointain : « Maintenant viens et je te comptes-rendus des réunions secrètes de « savants juifs conseille, ce que ce peuple [juif] fera à ton peuple dans », d'un plan pour la conquête du monde, qui un futur lointain ». Ensuite, il prophétise la venue du consisterait à affaiblir et à pervertir toutes les nations Machia'h, sa domination sur le monde, l'apogée et la en utilisant violence, ruse, guerre, révolution et chute d'Amalek : « Parole de celui qui entend les perversions. La situation devenant si chaotique que les paroles de Dieu ... Un astre sort de Yaakov, un sceptre nations du monde entier accepteraient avec bonheur le s'élève d'Israël, il perce les flancs de Moav et plafonnera règne du Machia'h, que les juifs leur imposeraient ! Ce tous les enfants de Chet [toute l'humanité] ... Amalek livre était le livre de chevet d'Hitler. Ses délires se est la première des nations, mais à la fin il sera détruit ». basent essentiellement sur ce livre, qu'il cite dans Mein L'application du conseil de Bilam est rapportée dans Kampf. Ce pamphlet est un bestseller dans les pays. la Torah par la suite : Balak a loué les services des filles de Moav ainsi que de Midian, afin qu'elles incitent les venue du Machia'h : « Il supprimera les juifs à la débauche ; en conséquence, Dieu s'énervera contre les gouvernements existants... dont nous [les juifs] avons et punira ces derniers (Sanhedrin 106, rapporté par Amenai la démorisation, en les jetant dans les flammes Rachi). A première vue, ce commentaire ne correspond pas au texte, qui relate des événements dans un organisme qui combattront, sans trêve, l'infection de lointain futur et décrit ce que les juifs feront aux anarchies... Notre souverain sera l'élu de Dieu, avec la Moavites, et pas l'inverse ! En réalité, l'explication du mission de détruire toutes les idées provenant de Talmud est d'une profondeur inouïe. Le sens du conseil l'instinct et non de la raison, de la brutalité et non de est le suivant : toi, Balak, avilis immédiatement les juifs l'humanité... De telles idées ont détruit toutes les avec les filles de Midyan, et c'est ce que, dans un futur lointain, les juifs feront au peuple de Moav : ils les d'Israël.... Il faudra les balayer pour purifier de toute aviliront par la débauche. Pourquoi Bilam diffame-t-il les juifs avec des accusations aussi basses ? Bilam conçut un plan diabolique, afin de provoquer des interminables persécutions contre les juifs, voire leur extermination. Il répand l'idée que dans le futur, les juifs ne chercheraient qu'à avilir les nations, à les affaiblir par la débauche, à les désorganiser et les pousser dans un tel chaos qu'elles acceptent, de plein de la direction gré, de suivre le roi juif, le Machia'h ! Pour cette raison, Bilam suggère encore à Amalek d'être le fer de lance annoncée la venue du Machia'h qui soumettra le monde. » (fin des Protocole des sages de Sion, Version de Serge Bilam suggère encore à Amalek d'être le fer de lance Nilus, chapitres 23-25). Ces pensées ont excité Hitler, dans la guerre contre les juifs, afin de ne pas se faire abattre par eux. Il espère susciter une opposition mondiale contre les juifs, selon les idées décrites dans le fameux pamphlet "Le protocole

בָּלָק

Ville	Entrée *	Sortie
Jérusalem	19:04	20:25
Paris	21:28	22:46
Marseille	20:55	22:05
Lyon	21:06	22:18
Strasbourg	21:05	22:23

* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

N°144

Pour aller plus loin...

1) Qu'apprenons-nous du terme « Li » du passouk (22-6) qui dit : « ara li » (maudis-moi) ? ('Hida)

2) Qu'est-ce que Bilam cherche à montrer à l'ange d'Hachem à travers le terme « 'hatati » (j'ai fauté) (34-22) ? (Otsar Hamidrashim)

3) Le terme "chéfi" (23-3) fait allusion à un conseil que Bilam donna à Balak afin d'amener les bné Israël à fuir avec les filles de Moav. Quel est ce conseil ? ('Hatam Sofer)

4) A quoi font allusion les termes "lakov" et "varèh" (23-11) ? (Rabbi Akiva eiguer)

5) Qu'apprenons-nous des termes "hibit" et "raa" (23-21) ? (Arvé Na'hal)

6) Quel enseignement apprenons-nous des termes «véou rokhèv al atono ouchné néarav imo» (Bilam était monté sur son ânesse et deux de ses jeunes serviteurs étaient avec lui) (22-22) ? (Sforno et Or Ha'haïm)

Yaakov Guetta

La Paracha en Résumé

- Balak, roi de Moav, invita Bilam à se joindre à lui en échange d'argent et de grand respect, pour maudire les Béné Israël, afin qu'il puisse les combattre.
- Après refus, il se décide finalement à y aller en prévenant Balak que sa bouche était sous le contrôle absolu de Hachem.
- Balak vit des juifs et demanda alors à Bilam de les maudire. Bilam demanda à Balak une certaine préparation, en érigeant un autel.
- Bilam bénit finalement les Béné Israël, provoquant l'énerverement de Balak. Cette situation se reproduit à trois reprises.
- Episode malheureux pour certains Béné Israël qui firent Avoda Zara et tombèrent dans le zonot. Zimri Ben Salou sera même tué par Pinhas pour sa grande avéra, provoquant un 'hiloul Hachem.



Enigmes



Enigme 1 : Qui a froid même au mois de Tamouz ?

Enigme 2 : J'ai trois sacs de pièces.

Deux contiennent des fausses pièces, un seul contient des vraies. Une fausse pièce pèse 10g et une vraie 12g. On veut savoir quel sac renferme les vraies pièces. Comment le savoir en une seule et unique pesée avec une balance à plateau sans graduation ?

Comment le savoir en une seule et unique pesée avec une balance classique (indiquant le poids en grammes) ?

Pour dédicacer un numéro ou pour recevoir Shalshelet News par mail ou par courrier, contactez-nous : shalshelet.news@gmail.com

Ce feuillet est offert pour la Hatsla'ha de Chmouel Ben Avraham Nissim

A) Peut-on manger un nouveau fruit ou mettre un nouveau vêtement (sur lequel on doit réciter Chéhé'hiyanou) pendant la période de "Ben hamétsarim"?

B) A partir de quand doit-on s'abstenir de se couper les cheveux ?

A) Le Choul'han Aroukh (551,17) rapporte qu'il est bon d'éviter de réciter Chéhé'hiyanou (sur un nouveau fruit ou un nouveau vêtement) du 17 Tamouz jusqu'au 10 av inclus [Caf Ha'hayim 551,208].

Mais selon nombre de décisionnaires, il n'y a pas lieu de s'empêcher de réciter Chéhé'hiyanou le Chabbat (car même en semaine, s'abstenir de réciter Chéhé'hiyanou est déjà une marque de rigueur).

[Michna Beroura (551.98); Yé'havé daat ('helek 1 siman 37 où il précise tout de même qu'on évitera d'acheter un vêtement après Roch 'hodech Av même si on désire le garder pour Chabbat].

Toutefois, certains adoptent une attitude plus stricte et préconisent de se montrer rigoureux même si on réserve le nouveau fruit (ou vêtement) pour chabbat [Caf ha'hayim 551.205 au nom du Arizal ; Berit Kehouna (maarekhet 2.16)].

B) Selon le Choul'han Aroukh, l'interdit de se couper les cheveux (et de se raser) concerne uniquement la semaine où tombe Ticha béav.

Cependant, le minhag achkenaze et de certaines communautés séfarades (Djerba ; Maroc ...) est de ne pas se couper les cheveux (ou se raser) depuis le 17 Tamouz. Tel est l'avis du Arizal rapporté par le Caf Ha'hayim.

Certaines communautés ont l'habitude de se montrer rigoureuses seulement à partir de Roch 'hodech Av (communautés tunisiennes et algériennes en suivant ainsi l'usage de rabbi Yéhouda Ayache). (Penini halakha perek 8.1 _ Michna Beroura Tiféret, Siman 551.4 note 42).

David Cohen

La Question

Dans la Paracha, Balak envoie des émissaires à Bilam afin que celui-ci le débarrasse par la force de sa parole du peuple d'Israël, qui campe face à son territoire. Le message transmis est le suivant : Voici le peuple sorti d'Egypte, il a recouvert l'œil de la terre et s'installe face à moi.

Question : Si la raison de faire appel à Bilam, consistait à éloigner la menace d'invasion par Israël, pourquoi eut-il besoin de lui mentionner la sortie d'Egypte qui eut lieu 40 ans auparavant ?

Le Or Ha'haïm répond : Au moment où Pharaon prit conseil auprès de ses conseillers pour éviter la prolifération du peuple d'Israël, Bilam prit la parole et suggéra de réduire le peuple en esclavage et d'exterminer les nouveaux nés mâles. Cependant, devant le constat d'échec de cette stratégie, puisque le peuple s'est multiplié jusqu'à recouvrir l'œil de la terre, Balak par ses messagers, remémore à Bilam la non-réussite de son conseil afin qu'il se sente responsable et constraint de venir réparer ses propres dégâts.

G.N.

La maison d'Hachem

depuis la porte Nikanor, comme vous l'avez si bien fait durant la visite de la Azara, du Oulam et du Saint. du Oulam colombe pour les volatiles, ne sont autorisés à monter sur le Mizbéa'h. Ils sont classés en 2

Maintenant que la visite est terminée, allons et du Saint.

retrouver le Mizbéa'h afin d'en apprendre De plus, je vous recommanderai de laisser vos catégories. Les sacrifices publics, offerts pour plus au sujet des sacrifices. Par contre, enfants sensibles, au parc pour enfants, tout le peuple et les sacrifices des particuliers. comme je vous l'avais expliqué lors de la derrière le Beth hamikdash. Les sacrifices publics ne peuvent provenir que visite, vous n'avez pas le droit de franchir la Il faut savoir qu'il existe 4 catégories de la Ola ou du 'Hatat. Il y a également un porte de Nikanor, donnant accès à la Azara, différentes de sacrifice animal. Il y a la Ola, le Chélamim offert pour le peuple, ce sont les sans raison. En effet, seul celui qui apporte un 'Hatat, le Acham, les Chlamim. Parmi les deux agneaux accompagnant les deux pains Korban a l'autorisation de pénétrer dans la animaux, seuls le gros bétail les moutons et offerts le jour de Chavouot. Azara. Vous vous contenterez d'observer brebis (et enfants) pour les animaux



Charade

Mon 1^{er} se porte à la téfila,
Mon 2nd: maréchal ou avenue,
Mon 3^{ème} attends une minute en Israël,
Mon 4^{ème} est l'outil préféré des prisonniers,
Mon tout : Bilam n'est pas l'ami de la Spa.

Jeu de mots

Il est interdit de tirer sur un homme sensible.

Devinettes

- 1) Jusqu'à cette paracha, quels étaient les deux peuples qui se faisaient fréquemment la guerre ? (Rachi, 22-4)
- 2) Pourquoi Hachem a-t-il fait résider sa Chekhina sur un goy impie (Bilam) ? (Rachi, 22-5)
- 3) « Ara » et « Kova » veulent tous les deux dire « maudire ». Quelle est la différence entre les deux ? (Rachi, 22-11)
- 4) Qui, à l'instar de Bilam, s'est lui aussi occupé de seller son âne très tôt le matin ? (Rachi, 22-21)
- 5) Dans l'histoire, combien de « Mizbéa'h » ont érigé chacun des patriarches ? (Rachi, 23-4)

Réponses aux questions

1) Balak, étant sorcier, savait de par ses sortilèges, que Routh la moabite, ancêtre du Machia'h ben David descendrait de lui (Orayot 10). Il demanda donc à Bilam de le maudire lui-même afin que Machia'h ne vienne pas au monde pour délivrer les bné Israël.

2) Bilam étant très rusé, il savait que seule la téchouva permet d'éviter d'être puni pour ses fautes.

En effet, toute personne déclarant « 'hatati » entraîne par son vidouy une protection pour que l'ange ne puisse l'atteindre.

3) Les Sages décrétèrent l'interdiction de consommer trois aliments des goyim afin de ne pas être amené à contracter une alliance avec eux :

- Pitam (leur pain)
- Chamnam (leur huile)
- Yénam (leur vin)

Les initiales de ces trois mots forment « chéfi ». Bilam a donc conseillé de faire fauter les bné Israël par le biais de ces trois éléments.

4) Lors d'une année classique, il y a 132 jours (valeur numérique de Iakov sans le vav) où l'on ne dit pas les ta'hanounim, et 222 jours (valeur numérique de varèh) où on les récite. On comprend donc le message de Balak à Bilam : « j'ai eu recours à toi pour maudire les 132 jours de grâce de mes ennemis où il n'y a pas ta'hanoun, non seulement tu ne l'as pas fait, mais en plus tu as bénis les 222 jours de ta'hanounim.

5) « Hibit » signifie voir de loin et « raa » signifie voir de près.

Ainsi, on comprend qu'Hachem refuse de « voir de loin » (dans le futur) le mal que fera son peuple (lo hibit avén béYaacov) si au présent ce dernier se comporte bien.

D'autre part, Hachem ne regarde pas l'iniquité d'Israël faite au présent, « de près », (lo raa amal bél'sraël), s'il sait que ses enfants feront du bien dans le futur.

6) On apprend que ni Bilam ni ses deux serviteurs n'ont vu l'ange se tenant devant eux. En effet, le traité Bérakhot (43) enseigne : trois hommes marchant ensemble ne voient pas de mazikim sur leur route.

Rabbi Chalom Charabi : Le Rachach

Rabbi Sar-Chalom Mizra'hi Didia ben Yitz'hak Charabi, connu sous le nom de "Rachach", est né en 1720 à Sanaa, la capitale du Yémen. Après avoir été miraculeusement sauvé d'une situation difficile, il a accompli son vœu d'aller en Terre Sainte pour vivre à Jérusalem. Bien qu'il se fût déjà établi auparavant dans des pays de résidence comme chercheur et kabbaliste significatif de la Torah, il était déterminé à garder ses capacités cachées en Terre Sainte. Il a approché le Rav Guedalia Hayon, le roch de Beth El, la yéchiva principale pour l'étude de Kabbala, et a postulé pour le travail de chamach (gardien). Tout ce qu'il a demandé en retour, c'est un toit et de la nourriture. Le roch yéchiva prit pitié du jeune orphelin et lui donna le poste. De cette façon, il a pu rester anonyme et étancher sa soif de Torah. Son travail officiel était de réveiller les étudiants pour la prière, garder les étagères de livres en ordre, apporter de l'eau et servir du thé chaud. Cela lui a permis de se tenir innocemment dans le coin pendant les leçons comme s'il ne faisait pas partie du groupe privilégié d'étudiants (qui comprenait le célèbre 'Hida), mais il écoutait attentivement.

Personne n'a imaginé un instant que ce simple chamach était en fait un grand érudit. Une fois, une question extrêmement difficile s'est posée et personne n'a pu la résoudre. Le jeune Chalom

remarqua la déception de Rav Guedalia et ce soir-là, après le départ de tous les étudiants, il écrivit ce qu'il savait être la réponse et inséra la note dans l'un des livres du roch yéchiva. Le lendemain, ce dernier était ravi, « Une note de (Coutumes du Rachach) – compilations et Dieu », a-t-il pensé. Mais après que cet acte eut été répété à quelques reprises, il réalisa qu'il devait s'agir d'un de ses étudiants. Il a proclamé : « Je décrète que l'auteur de ces notes devrait se révéler et que nous lui attribuerons le respect qu'il mérite ». Par modestie et par désir de rester anonyme, Rabbi Chalom n'avoua toujours pas, si bien que la question resta un mystère. Chana, la fille du roch yéchiva, a réalisé à quel point son père voulait savoir qui était l'individu qui laissait les notes. Elle a donc décidé d'espionner la nuit par la fenêtre. Une nuit, elle finit par voir le Rachach coller un papier dans un livre sur le bureau du roch yéchiva. Elle a immédiatement averti son père. Rav Guedalia a pris la découverte de sa fille comme un signe du Ciel et considéra qu'il était temps pour le de dire : « On peut avoir mémorisé tous les Rachach d'être révélé. Après la mort de Rav Guedalia en 1747, le Rachach, alors âgé de seulement 27 ans, a été nommé roch yéchiva, mais si vous n'avez pas appris les œuvres du selon le souhait mourant de Rav Guedalia. À ce moment, il était d'ailleurs déjà marié à Chana, (Routes de la rivière)), vous n'êtes pas encore avec un fils nommé Yitz'hak. Parmi ses étudiants se trouvaient le 'Hida, et le Maharit Algazi qui est alors considéré comme le père de tous les devenu le roch yéchiva après le décès du Rachach. Le Rachach quitta ce monde en 1777, à

David Lasry

Bassar Behalav

Bien qu'il soit interdit pour deux personnes de manger sur la même table de la viande et du lait, si on place un objet qui n'est pas habituel de mettre sur la table, en signe de séparation, comme par exemple des clés, un stylo, une montre..., il sera alors permis de manger sur la même table. Certains demandent à ce que cet objet soit bien reconnaissable comme un chandelier, un broc d'eau ou tout objet élevé qui n'est pas courant de poser à table...

Par contre, si chacun est assis à une table différente ou bien sur la même table avec un plat, un set de table ou une nappe différente cela compte comme un objet de séparation pour manger ensemble du lait et de la viande. Aussi, s'ils sont sur une même table mais assez éloignés, de manière à ne pas pouvoir atteindre le plat de l'autre en tendant la main, ce n'est pas la peine de mettre une séparation.

Mikhael Attal

שבת שלום

Réponses 'Houkat N°143

Charade: Elle Hasard Acco Haine

Enigme 1 : Les 8 petits poteaux qui se trouvaient dans le Beth Mitba'haim qui servaient à dépecer les bêtes (Midots 3,5).

Enigme 2 : Jaune rouge vert bleu blanc.

La Voie de Chemouel

Le Triomphe inachevé

Pour la seconde fois depuis Chimchon, les Philistins essuient une défaite monumentale face aux Israélites. Ils sont alors contraints de battre en retraite vers leur territoire. Mais Chaoul ne compte pas les laisser s'en tirer aussi facilement. Il se lance à leurs trousses et interdit à ses troupes de manger quoique ce soit tant qu'ils ne les auront pas ratrappés. Quiconque désobéira sera exécuté. Il attendit ainsi que tous ses hommes seule personne osera enfreindre cet interdit. Il s'agit de son propre fils. Ayant donné l'assaut en premier, Yonathan utilise les Ourim Vétoumim afin de n'avait pas encore rejoint les troupes au moment où le roi fit cette annonce. Il n'avait donc aucune idée de la gravité de son geste lorsqu'il gouta un peu de miel. Au final, la stratégie de Chaoul échoue. Comme l'avait fait remarquer Yonathan, les soldats étaient bien trop exténués pour continuer. La nuit venue, ils pour désigner le(s) coupable(s), et à sa s'empressent de mettre fin à leur jeûne. Mais dans leur précipitation, ils omettent une Halakha importante qui fait l'objet d'une discussion entre les exégètes. Rachi

bêtes qu'ils égorgaient. Un dernier avis rapporte qu'ils offrent des sacrifices pour célébrer leur victoire. Seulement, ils n'attendent pas l'aspersion du sang sur l'autel pour manger la part qui leur revenait (voir fin du traité Zéva'him). Pour remédier à la situation, Chaoul Il se lance à leurs trousses et interdit à ses confectionne un autel de fortune où chacun pouvait venir égorer ou sacrifier sa bête selon les avis.

Il attendit ainsi que tous ses hommes soient repus avant de reprendre sa quête. Suivant le conseil du Cohen Gadol, il donne l'assaut en premier, Yonathan utilise les Ourim Vétoumim afin de vérifier que ses desseins sont agréés. Mais contre toute attente, il n'obtient n'importe quelle réponse. Sachant qu'Hashem ne son geste lorsqu'il gouta un peu de miel les aurait pas sauvés s'ils avaient fauté, en présence de ses frères. Chaoul en conclut donc qu'une infraction

avait été commise juste après leur victoire. Cela expliquerait le silence de Dieu. Il organise alors un tirage au sort pour désigner le(s) coupable(s), et à sa grande surprise, Yonathan est désigné. Il sera finalement sauvé par l'intervention d'Israélites n'accusent pas Chaoul de sa progéniture le même jour. Mais Radak explique que toute transgressé l'interdit de tuer une bête et Israélites n'accusent pas Chaoul de sa progéniture le même jour. Mais Radak favoritisme envers son fils. Mais selon le préfère suivre le sens littéral des mots. Il Malbim, Yonathan aurait dû demander à comprend ainsi que les Israélites étaient son père d'annuler son serment. Dieu tellement affamés qu'ils ne prirent pas le montra ainsi plus intransigeant avec lui, temps de vider correctement le sang des vu son niveau de piété.

Yehiel Allouche

Balak, roi de Moav, décide d'engager Bilam pour cela.

le débarrasser de la "menace" juive. Malgré Au-delà du fait de voir un animal parler, ce ce qu'il est d'habitude. Et même si tous les toutes les allusions qu'Hachem lui fait pour le dialogue est assez surprenant. En effet, la éléments semblent l'accabler, il faut se convaincre décourager d'y aller, Bilam s'entête à accepter véritable raison de leur malentendu est que certains éléments nous échappent. cette mission. Lors de son trajet, alors qu'il l'ânesse voit le danger, alors que lui ne voit rien. L'ânesse dit en fait à Bilam ! "Même si tu ne chevauche tranquillement son ânesse, un ange Lorsque Bilam lui dit qu'il la frappe car elle se comprends pas ma réaction, sachant que je ne t'ai vient se dresser devant lui. L'animal qui perçoit la moque de lui, elle aurait dû simplement répondre jamais trahi, tu te dois d'être indulgent à mon menace, va faire un écart, tandis que Bilam, qui lui qu'elle n'a fait que le protéger d'un danger. égard". Le fait de voir ou pas l'ange n'est plus le ne voit pas l'ange, ne comprend pas l'attitude de Pourquoi est-elle obligée de mettre en avant la sujet, sa remarque est beaucoup plus pertinente sa monture et la frappe. L'ange se dresse de grandeur de leur complicité ? N'ayant ici rien à se car elle touche un point sensible. Lui qui se dit si nouveau devant eux, l'ânesse s'écarte et presse la reprocher, pourquoi s'efforce-t-elle de rappeler sa jambe de son maître contre le mur, il la frappe fidélité ? sage, reçoit de son ânesse un reproche qui est juste et percutant. Hachem va d'ailleurs, après encore. Enfin lorsque l'ange apparaît une 3ème Quant à l'ange, au lieu de le questionner sur le fois et qu'elle s'accroupit sur ses pieds, Bilam but de son voyage, il lui demande également pourquoi a-t-il frappé son ânesse ! Alors que l'avenir du peuple est en jeu, c'est soudain le sort de cet animal qui fait débat. Quel est donc le sens demande la raison de sa violence, Bilam lui de cet épisode ? répond que c'est son attitude à elle qui a entraîné Le discours de l'ânesse est en fait porteur d'un cela. Elle lui dit alors :"Ne suis-je pas l'ânesse que message très important. Lorsqu'on se trouve face tu chevauches depuis tant d'années ?! T'ai-je déjà à quelqu'un qui habituellement est digne de fait subir quelque chose de semblable ?!" Bilam confiance, mais que l'on voit faire quelque chose répond qu'effectivement, elle ne lui a jamais fait qui nous paraît déplacé, il faut s'efforcer de

remettre son comportement dans le contexte de remettre son comportement dans le contexte de ce qu'il est d'habitude. Et même si tous les éléments semblent l'accabler, il faut se convaincre que certains éléments nous échappent. L'ânesse dit en fait à Bilam ! "Même si tu ne comprends pas ma réaction, sachant que je ne t'ai jamais trahi, tu te dois d'être indulgent à mon égard". Le fait de voir ou pas l'ange n'est plus le sujet, sa remarque est beaucoup plus pertinente car elle touche un point sensible. Lui qui se dit si sage, reçoit de son ânesse un reproche qui est juste et percutant. Hachem va d'ailleurs, après cela, tuer l'ânesse pour ne pas que Bilam ait à subir le regard moqueur des gens qui lui reprocheraient sa réaction.

Ce qui semblait être une anecdote, se révèle, en fait, être pour nous une grande leçon de vie. Réduire l'autre à une de ses actions est réducteur et souvent trompeur. Au contraire, s'efforcer de l'accepter et de le comprendre permet de tisser un lien véritable et durable. (Rav Chlomo Assouline)

Jérémie Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Binyamin est responsable d'une Mo'hel il ne voyait pas l'intérêt de dévoiler association d'aides aux démunis et, est la tromperie et faire ainsi du Lachon Ara aussi très proche d'un des grands Rabanim sur cet escroc. Binyamin rétorqua qu'il de notre génération. Un jour, alors qu'il est existait tout de même un risque de en voyage pour récolter des fonds pour récidive de sa part et qu'il valait mieux son organisme, soutenu bien sûr par son prévenir les gens, mais le Rav lui répondit Rav, il rencontre un riche donateur et lui qu'il pensait savoir de qui il s'agissait et demande donc de l'aider. À son grand qu'il avait mis les choses au clair afin qu'il étonnement, Emmanuel, le riche homme, ne recommence plus. Mais Binyamin se refuse catégoriquement en lui disant qu'il pose maintenant la question s'il est a déjà assez donné aux associations de ce véritablement interdit de dire du Lachon grand maître. Binyamin qui ressent Ara sur un tel escroc pour se dédouaner et quelque chose, n'hésite pas à questionner ne pas entacher son renom aux yeux des Emmanuel sur ce que cela veut dire et gens.

celui-ci ne se gêne pas de répondre qu'il y La Guemara Brakhot (5b) nous raconte a plusieurs années, un homme pauvre était l'histoire de Rav Houna qui avait 400 venu le trouver dans l'espoir de lui cruches de vin qui tournèrent subitement emprunter de l'argent. Malgré sa et se transformèrent en vinaigre. Les réticence, en voyant dans les mains du Rabanim qui vinrent le trouver lui pauvre une recommandation de la part du fameux Gadol qui s'est d'ailleurs même proposé d'être garant au cas où l'emprunteur ne pourrait payer, Emmanuel Houna rétorqua que ce fameux métayer lui s'empessa de lui prêter les 300 000 Dollars. Mais le temps passa et qu'il ne le lui devait donc rien. (La suite de malheureusement le prêteur n'entendit l'histoire est que Rav Houna paya tout de plus parler de son argent. Évidemment, il même et que les cruches se pensa aller trouver le grand Rav mais il était trop gêné à cette idée. Emmanuel une version ou que la valeur du vinaigre termina son histoire en expliquant que dépassa celle du vin d'après une autre depuis il avait été entièrement Mo'hel version). Le 'Hafets Haïm prouve de cette (pardonné) au Rav mais ne trouvait plus Guemara qu'il est permis à un homme de l'envie de continuer à l'aider. Après un tel récit, Binyamin ne put que baisser la tête et sortir le plus rapidement possible de la maison d'Emmanuel. À peine arrivé, il alla et voir son Rav pour lui raconter cela mais le Gadol ne répondit rien du tout. Les Binyamin fut appelé par le Rav, il en profita pour lui dire qu'il connaissait plus d'une personne fortunée qui payerait avec joie la somme due par le Rav. Cette fois-ci, le grand de la génération lui répondit et lui expliqua qu'en vérité la recommandation montrée à Emmanuel était falsifiée et qu'il n'avait jamais écrit une telle chose. Il ajouta que puisqu'Emmanuel avait été

Haïm Bellity

Comprendre Rachi

« Hachem vint vers Bilaam, mit une parole dans sa bouche et dit : Retourne chez Balak et c'est ainsi que tu parleras » (23,16)

Rachi pose deux questions :

- 1- Quelle est la signification de «mit une parole dans sa bouche» ?
- 2- Qu'aurait-il manqué au verset si Hachem n'avait dit que « Retourne chez Balak et c'est ainsi que tu parleras » ?

Rachi répond : « Quand Bilaam entendit qu'il n'avait pas la permission de maudire, il demande : "Pourquoi reviendrais-je chez Balak pour l'affliger ?". Hachem lui mit une bride et un crochet dans sa bouche comme un homme qui stimulate un animal avec un crochet pour le faire aller là où lui désire. Hachem lui dit : "Contre ton gré tu retourneras chez Balak" » (Selon la réponse de Rachi, il ne faut plus traduire "davar" par "une parole" mais par "une chose").

Les commentateurs demandent : Pourquoi Rachi n'a pas expliqué cela plus haut (verset 5) où il est également écrit : « Hachem mit une parole dans la bouche de Bilaam et dit : Retourne chez Balak et tu parleras ainsi. » ?

On pourrait proposer la réponse suivante : La différence entre le verset 5 et notre verset c'est que dans le verset 5 il est écrit : « Hachem survint auprès de Bilaam et Bilaam dit à Hachem : J'ai dressé les sept autels et j'ai offert un taureau et un bœuf sur chaque autel. » Et ce n'est qu'ensuite qu'il est écrit : « Hachem mit une chose dans la bouche de Bilaam... ». Sur ce verset, Rachi n'a pas de question car dès qu'Hachem est apparu à Bilaam, ce dernier a commencé à parler, alors dans ce contexte, lorsqu'on dit "Hachem mit une chose dans sa bouche" c'est certainement pour le stopper, pour qu'il arrête de parler, et ceci est justement confirmé par le midrach sur ce verset 5 qui dit qu'Hachem a tordu la bouche de Bilaam et lui a collé sur sa bouche comme une sorte de muselière (pour qu'il arrête de parler) comme un homme qui fixe un clou sur du bois.

Dans notre verset 16 en revanche, lorsqu'Hachem apparut à Bilaam, ce dernier n'avait encore rien dit pour qu'il soit écrit qu'Hachem lui mit une chose dans sa bouche. Rachi se pose alors la question : quelle est cette chose qu'Hachem a mis dans sa bouche ? Voilà qu'ici on ne peut pas expliquer qu'il lui a mis une chose dans la bouche pour le faire arrêter de parler car ici Bilaam n'a pas encore commencé à parler. Et si tu veux traduire "davar" par "une parole" alors dans ce cas, le sens serait qu'il lui a mis les paroles qu'il va dire ensuite. Or pour Rachi il n'y a pas besoin de le dire car dans la suite Hachem dit "Retourne chez Balak et c'est ainsi que tu parleras". On comprend donc bien que c'est Hachem qui va lui mettre les paroles qu'il faudra dire et c'est justement le sens de la deuxième question de Rachi : Qu'aurait-il manqué au verset si Hachem n'avait dit que « Retourne chez Balak et c'est ainsi que tu parleras » ? Ainsi, Rachi répond que Bilaam ne voulait pas retourner chez Balak alors Hachem lui a mis une chose dans la bouche, comme une sorte de crochet, pour le tirer et le forcer à aller chez Balak, comme le crochet qu'on met dans la bouche d'un animal pour le forcer à aller là où on désire. Il en résulte finalement que la première fois, Hachem lui a mis une chose dans la bouche pour le faire taire, et la deuxième fois il lui a mis une chose dans la bouche, comme une sorte de crochet, pour le tirer et le forcer à aller chez Balak.

Mordekhai Zerbib



	All.	Fin	R. Tam
Paris	21h28*	22h46	00h04
Lyon	21h06*	22h18	23h24
Marseille	20h55*	22h05	23h04

(*) Prière d'allumer à l'heure de votre communauté.

Paris ✧ Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem ✧ Pnînei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod ✧ Orh 'Haïm Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana ✧ Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il



Hilloula

Le 17 Tamouz, Rabbénou Yéhouda, fils du Roch

Le 18 Tamouz, Rabbi Yossef Kapa'h

Le 19 Tamouz, Rabbi Ben Tsion Aba Chaoul, Roch Yéchiva de Porat Yossef

Le 20 Tamouz, Rabbi Avraham 'Haïm Naé

Le 21 Tamouz, Rabbi Ra'hamim Naouri, président du Tribunal rabbinique de Paris

Le 22 Tamouz, Rabbi Chlomo de Karlin, que Dieu venge sa mort

Le 23 Tamouz, Rabbi Moché Cordovero

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

L'effort, le moyen d'acquérir les vertus

« Tu ne maudiras point ce peuple, car il est béni »

(Bamidbar 22, 12)

Nos Sages affirment que les enfants d'Israël n'avaient pas de plus grand ennemi que Bilam l'impie. Ce dernier chercha à les anéantir par ses malédictions, mais le Saint béni soit-Il, dans Sa grande bonté, les prit en pitié et lui tint la bride haute pour l'empêcher de les maudire. Lorsqu'il constata qu'il était incapable de les maudire, il voulut les bénir. Cependant, l'Éternel lui signifia qu'ils n'avaient pas besoin de sa bénédiction, « car il est béni » – comme le dit le proverbe : « Je ne veux ni de ton miel, ni de ton dard ! » (Rachi)

Il va sans dire que, même lorsqu'il voulut les bénir, son intention n'était pas de leur apporter la bénédiction, mais il espérait les maudire par ce biais ; aussi Dieu ne lui en donna-t-il pas le loisir.

Mais, d'où provenait donc cette aversion profonde de Bilam pour le peuple juif ? Pourquoi le haïssait-il au point de vouloir l'exterminer ?

Nos Maîtres (Avot 5, 19) affirment : « Quiconque a les trois défauts opposés peut se réclamer de Bilam l'impie (...) : un regard malveillant, un esprit arrogant et une âme avide. » Le vice principal de Bilam était son regard malveillant ; c'est ce qui le caractérisait. Celui qui possède ce défaut ne supporte pas de constater la réussite de son prochain. Ainsi, Bilam ne parvenait pas à accepter la réussite des enfants d'Israël et était jaloux du fait que l'Éternel était constamment à leurs côtés, veillait à leurs moindres besoins, leur accordait une Providence individuelle et les conduisait miraculeusement dans le désert. D'où la haine cuisante qu'il nourrissait à leur égard et sa volonté de les exterminer.

Pourtant, ceci demande à être éclairci : si Bilam était un si grand mécréant, comment mérita-t-il de parvenir au niveau de la prophétie ? Le texte dit à son sujet « Qui perçoit la vision du Tout-Puissant » (Bamidbar 24, 16) et nos Maîtres de commenter qu'il connaissait l'heure où Dieu était en colère, tout comme l'avenir, et avait atteint le même niveau de prophétie que Moché. Il est dit, en effet : « Mais il n'a plus paru, en Israël, un prophète tel que Moché » (Dévarim 34, 10), d'où ils déduisent que tel fut le cas au sein du peuple juif, mais non pas parmi les nations. Aussi, comment un homme ayant de si

grands vices, une profonde haine pour le peuple juif et un comportement des plus immoraux, put-il atteindre un si haut degré de prophétie ?

La réponse est simple. Bilam ne s'est jamais travaillé pour parvenir à ce niveau : il l'a atteint gratuitement, reçu en cadeau. En effet, il n'a jamais aspiré à se sanctifier ni à purifier ses pensées pour mériter de se hisser à un haut niveau spirituel ; au contraire, de vilains défauts et un esprit de révolte étaient implantés en lui et il les suivait volontiers, cédant aux incitations de son mauvais penchant. Mais il reçut gratuitement du Créateur un très haut niveau de prophétie, afin que les nations du monde ne puissent plus tard justifier leur mauvais comportement par le fait qu'elles eussent été défavorisées.

Toutes proportions gardées, Moché se hissa à un très haut niveau au prix de nombreux efforts. Paré de vertus et d'un comportement droit, il pouvait se réclamer de notre patriarche Avraham, puisqu'il avait, tout comme ce dernier, « un œil bienveillant, un esprit humble et une âme tempérée » (Avot 5, 19). En effet, il se sacrifia pour le peuple juif et se travailla afin d'acquérir ces trois vertus.

Dès sa jeunesse, dans le palais de Paro, Moché ne chercha pas à profiter de sa place prestigieuse. Au contraire, partageant la souffrance de ses frères asservis, il ôtait ses vêtements princiers pour aller les aider et les réconforter. C'est ainsi qu'il acquit les vertus de bonté et d'humilité qui s'enracinèrent en lui et devinrent partie intégrante de son être. Car il se travailla pour les acquérir. En outre, ces sublimes vertus lui permirent également de se renforcer en crainte du Ciel et d'atteindre un niveau de proximité divine jamais inégalé par aucun être humain.

Or, il est important de savoir que, malheureusement, l'offensive de Bilam contre notre peuple n'est pas uniquement un fait passé. Toujours existante, elle prend aujourd'hui la forme de technologies nouvelles comme l'Internet ou le Smartphone non filtré et cause de nombreux ravages. Il nous incombe de prendre conscience de notre devoir de veiller à nous préserver de ce danger, tout en sachant que, si nous nous efforçons dans ce sens, commençons à nous sanctifier, à purifier notre cœur et nos pensées et à nous éloigner des vices et de l'abomination, l'Éternel nous accordera Son assistance, car « celui qui vient se purifier, Dieu lui vient en aide ».



La bourse contre la vie

C'est une femme quasi désespérée qui vint me trouver, suite à l'échec d'innombrables traitements et aux résultats des derniers examens qu'elle avait subis. Le verdict des plus grands médecins était sans appel : elle ne pourrait jamais avoir d'enfants !

Elle ne pouvait cependant se résoudre à l'évidence et, en dépit de leur diagnostic, elle voulait garder espoir et foi en Dieu, tout-puissant. Elle revint à plusieurs reprises, me demandant de prier pour qu'elle finisse par mettre au monde des enfants.

Afin de ne pas la peiner davantage, je la bénis à chaque fois, tout en ajoutant qu'elle ne devrait pas placer trop d'espoirs dans cette bracha – je voulais ainsi la pousser à continuer à prier elle-même –, car elle n'avait normalement aucune possibilité de devenir mère. Il valait donc mieux éviter qu'elle s'attriste ou se focalise là-dessus.

Un jour, elle réapparut, m'annonçant qu'elle avait le sentiment que quelque chose se passait en elle et qu'elle était enceinte. Je me dis au départ, qu'étant stérile, elle ne devrait pas tenir compte de cette impression. Toutefois, après mûre réflexion, je changeai d'avis et l'encourageai, au contraire, à aller au plus vite consulter un spécialiste pour savoir si son intuition était juste.

À la surprise de tous, son désir intense d'être mère fut exaucé, et même doublement puisque, neuf mois plus tard, elle donna naissance à des jumeaux – garçon et fille.

La nuit précédant la brit-mila, son mari, l'heureux père, rêva qu'on lui volait dix-huit mille euros. Du rêve à la réalité, il n'y avait qu'un pas, puisque c'est ce qui lui arriva le lendemain.

Lorsqu'il me relata les faits, je réalisai aussitôt que le nombre dix-huit est particulièrement significatif puisque c'est la valeur numérique de 'haï – vivant. En outre, nos Sages affirment qu'« un pauvre est considéré comme un mort ».

Lorsque cette somme lui fut dérobée, c'est comme si on lui avait retiré la vie. Dans Sa Miséricorde infinie, le Tout-Puissant avait anticipé le mal par son remède, en lui accordant deux fois la vie, à travers la naissance de ces jumeaux, fruits d'un miracle.

DE LA HAFTARA

« Les survivants de Yaakov seront (...) » (Mikha chap. 5 et 6)

Lien avec la paracha : la haftara relate la bonté du Saint bénit soit-il qui fit en sorte que Bilam loue le peuple juif au lieu de le maudire, sujet de notre paracha qui rapporte la volonté de Balak, roi de Moav, et de Bilam l'impie de maudire le peuple juif, finalement bénit contre le gré de ce dernier.



CHEMIRAT HALACHONE

Quand il faut s'abstenir de louer

Si quelqu'un ayant obtenu un prêt de son prochain raconte en public comment il s'est montré généreux à son égard, il risque d'encourager les autres à lui demander cette même faveur, ce qui pourra lui être préjudiciable.

A ce sujet, il est dit : « Assourdir de grand matin son prochain par de bruyants saluts, c'est comme si on lui disait des injures. » (Michlé 27, 14)



Paroles de Tsaddikim

Le siddour caché par Rabbi Salman Moutsafi

L'histoire nous montre le fossé séparant les Sages de notre peuple et les personnalités des nations du monde. Tandis que les premiers ont toujours vécu dans la discréetion et fui les honneurs, les seconds se complaisent au contraire à se voir glorifier, comme le laisse transparaître la promesse de Balak à Bilam figurant dans notre section : « Car je veux te combler d'honneurs. »

Dans la haftara de notre semaine, le prophète Mikha souligne l'importance de garder le profil bas : « Ce que le Seigneur demande de toi (...) de marcher humblement avec ton Dieu. » (6, 8) D'ailleurs, tout au long des générations, force est de constater que, plus un Sage est grand en Torah, plus il est humble.

En réalité, le concept de publicité est, à la base, impur. A l'inverse, la pudeur est l'apanage du peuple juif et, plus ses membres se distinguent dans cette vertu, plus ils sont grands en Torah et en crainte du Ciel.

Rav Bentsion Moutsafi chelita dépeint, dans l'ouvrage Dorech Tsion, le portrait de son père, Rabbi Salman zatsal. Il raconte qu'il avait l'habitude de se rendre chaque jour au Kotel pour y prier min'ha et arvit. Il prenait alors le siddour du Rachach dans lequel il pria avec la plus grande ferveur. Il était recouvert d'une enveloppe qui en cachait le contenu. Il se tenait debout dans un coin, le tenant à moitié fermé, et pria pendant environ une demi-heure.

« Une fois, un homme, lui aussi venu prier au Kotel, fut curieux de savoir quel était ce livre duquel mon père lisait. Il s'approcha de lui pour regarder de plus près. Mon père comprit son intention (...) et s'empessa de refermer et de tourner sur le côté le siddour afin qu'il ne puisse pas deviner duquel il s'agissait. Mais l'autre s'entêta et se pencha pour essayer de voir l'autre côté du livre (...) Mon père mit son siddour à l'intérieur de sa tunique et poursuivit sa prière. Il se dit : "J'ai renoncé à une prière avec les kavanot élevées, l'essentiel étant qu'on ne me voie pas prier dans le siddour du Rachach et qu'on dise : quel grand Tsadik !" »

Le Pélé Yoets explique que les actes et les conduites obéissant à la halakha peuvent être exécutés en public, mais ceux qui correspondent à des ajouts volontaires faits par piété doivent être accomplis dans la discréetion. Celui qui désire faire des 'hummot doit le faire entre lui et lui-même, sans publicité.

S'appuyant sur le Zohar, le 'Hida écrit que, si quelqu'un publie ses bons actes, il reçoit ainsi sa récompense dans ce monde, tandis que, dans le suivant, il sera puni pour cela. Non seulement il ne recevra pas de récompense, mais en plus, il sera puni.

A l'inverse, celui qui cache ses bonnes actions, le Saint bénit soit-il le protège et le cache, le mettant à l'abri des puissances impures, comme le souligne le verset : « Je veux (...) suivre la droiture de mon cœur dans l'enceinte de ma maison (...) Je déteste les agissements des pervers : rien de commun entre eux et moi. » (Téhilim 101, 2-3) Celui qui œuvre discrètement dans ce monde en sera grandement récompensé dans le suivant, en vertu de la promesse du verset : « Ah ! Qu'elle est grande Ta bonté, que Tu tiens en réserve pour Tes adorateurs. » (Ibid. 31, 20)



PERLES SUR LA PARACHA

Celui qui est apte à bénir

« *Car, je le sais, celui que tu bénis est bénii.* » (Bamidbar 22, 6)

Le Tsadik Rabbi Meïr Abou'hatséra – que son mérite nous protège – raconte que, dans sa ville natale, au Maroc, habitait un homme simple auprès duquel les gens venaient demander des bénédicitions qui, très souvent, s'accomplissaient.

Dans l'ouvrage Pékoudot Elazar, son fils, l'Admour Rabbi Elazar – que son mérite nous protège – raconte qu'il demanda à son père une explication de ce fait.

Avec sa douceur habituelle, Rabbi Meïr lui répondit que, s'il s'agissait certes d'un homme simple, tout comme son père, ce dernier était aussi connu comme une personne pratiquant beaucoup de charité.

Il était couturier et, parmi ses actes charitables, il avait l'habitude de récupérer les vêtements usagés ou déchirés des gens pour les réparer et les distribuer ensuite aux pauvres. Les nombreux mérites du père valurent au fils la réalisation des bénédicitions qu'il prononçait.

Dans cet esprit, on raconte que, lorsque le Saba de Slabodka était malade, il envoya des émissaires chez des Tsadikim pour leur demander de prier en sa faveur. Or, il en envoya également chez le pharmacien de son village, se disant que, s'étant montré bon envers les autres par la préparation de médicaments nécessaires à leur guérison, il avait sans doute de nombreux mérites et de fortes chances que ses bénédicitions se réalisent, à l'instar des justes et des saints.

Les pas répréhensibles de Bélam

« *Mais D.ieu étant irrité de ce qu'il partait.* » (Bamidbar 22, 22)

Que signifient les mots « de ce qu'il partait » ?

La Guémara raconte (Brakhot 7a) que Rabbi Yéhochoua ben Lévi avait pour voisin un Saducéen l'irritant sans cesse, au point qu'il souhaitait sa mort.

Sachant qu'il existe un moment, vers le lever du jour, où la colère règne en maîtresse dans le monde, Rabbi Yéhochoua ben Lévi prévit d'être alors réveillé afin d'en profiter pour maudire cet homme, malédiction qui s'appliquerait sans doute. Comment distinguer cet instant ? Il correspond à celui où la crête du coq devient entièrement blanche.

Aussi, le Sage prit-il un coq qu'il observa attentivement, dans l'attente de ce moment précis. Mais, lorsque celui-ci arriva, il s'était endormi. A son réveil, il comprit que le Créateur l'avait voulu ainsi, afin que sa malédiction ne puisse pas s'appliquer.

Dans l'ouvrage Hatsadik Rabbi Chlomo, il est expliqué que Bilam, qui désirait maudire le peuple juif, voulut profiter de l'heure où D.ieu se met en colère pour accomplir ce sombre dessein. Il prit alors un coq et attendit le moment opportun. Constatant qu'il commençait à somnoler, il fit les cent pas pour lutter contre le sommeil, ce qui déplut fort au Très-Haut, comme le laisse entendre le verset « Mais D.ieu étant irrité de ce qu'il partait. »

D.ieu nous regarde même quand on tombe

« *Et il proféra son oracle en ces termes : "Parole de Bilam, fils de Béor, parole de l'homme borgne, de celui qui entend le verbe divin, qui perçoit la vision du Tout-Puissant – il fléchit, mais son œil reste ouvert."* » (Bamidbar 24, 3)

Citant le Rav de Rojin, le Gaon de Tchabin zatsal explique ainsi ce verset. « Parole de l'homme borgne » : lorsque les choses ne vont pas comme il le voudrait, l'homme simple prétend que D.ieu est borgne, n'exerce pas Sa Providence sur lui.

Par contre, « celui qui entend le verbe divin », qui craint le Ciel et se plie à la parole divine, « perçoit la vision du Tout-Puissant », c'est-à-dire réalise que, même lorsqu'il « fléchit », « Son œil reste ouvert », le Créateur exerce Sa Providence sur lui et telle est Sa volonté.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David Hanania Pinto chelita



Etre émerveillé, oui. Changer, non !

Bilam l'impie, impressionné par les qualités du peuple juif, s'écria : « Qu'elles sont belles, tes tentes, ô Yaakov ! » (Bamidbar 24, 5)

La Guémara (Sanhédrin 105b) commente : il faisait allusion aux synagogues et lieux d'étude dans lesquels les enfants d'Israël prennent place pour étudier la Torah.

Cet émerveillement de Bilam ressemble beaucoup à celui éprouvé par les gens venant visiter des institutions de Torah. C'est la première fois de leur vie qu'ils se trouvent confrontés de près au monde de la Torah, ayant face à eux le spectacle de centaines d'avrékhim ou ba'hourim qui s'attellent assidûment à la tâche de l'étude. Il est aisément de s'imaginer combien ces personnes sont impressionnées par cette vision, à ce moment-là. Elles réalisent la beauté et la splendeur de notre sainte Torah et ont alors une estime inouïe pour ceux qui se vouent à son étude, prêts à se sacrifier dans la « tente de la Torah », renonçant à tous les vains plaisirs de ce monde.

Cependant, si ce merveilleux spectacle remue tant ces visiteurs, comment expliquer qu'il ne laisse pas son empreinte en eux ? En effet, leur émerveillement fait vite de s'estomper et ils ne décident pas de suivre le mouvement en se joignant aux étudiants de Yéchivot et Collélim. Pourquoi donc aucun changement essentiel ne s'opère-t-il en eux ?

La réponse est simple : telle est l'œuvre du mauvais penchant. S'il permet à l'homme d'être impressionné par ce qu'il voit, il ne lui laisse pas le loisir d'éveiller ses sentiments intérieurs plus dissimulés, ceux qui susciteraient en lui un véritable changement, de peur qu'il n'emprunte le droit chemin. Nous constatons à cet égard combien il est difficile, pour l'homme, de se défaire de ses mauvaises habitudes et, à l'opposé, combien il lui est facile de continuer à suivre ses désirs, plutôt que de se soumettre au joug de la Torah et des mitsvot. C'est ainsi qu'il persiste dans ses voies corrompues, refusant de se corriger en quoi que ce soit.

Il en fut de même concernant Bilam : il fut hautement impressionné par les enfants d'Israël, assis par groupes pour étudier la Torah et, pourtant, il ne fut pas prêt à modifier son propre comportement. De son point de vue, il était trop difficile, voire impossible, de se conformer aux lois de la Torah. Aussi préféra-t-il poursuivre son mode de vie licencieux, ce qui explique pourquoi son émerveillement face au monde de la Torah n'entraîna pas de changement profond en lui.

LA FEMME VERTUEUSE

Grandes lignes de la personnalité d'une femme vertueuse de notre peuple, à la mémoire de la Rabbanite Mazal Madeleine Pinto, de mémoire bénie



« Elle ouvre sa main au pauvre et tend le bras au nécessiteux. »

L'ouvrage Léhaguid rapporte l'histoire suivante racontée par un grand Sage.

Un jour, nous avancions prudemment entre les sépultures du grand cimetière de Vilna quand, soudain, nos yeux se posèrent sur une curieuse épitaphe : « Ci-gît untel fils d'untel, décédé tel jour (...) Elle ouvre sa main au pauvre et tend le bras au nécessiteux. »

Quoi de plus surprenant : ce verset de Michlé, extrait de l'éloge prononcé par le roi Chlomo sur la femme vertueuse, avait été choisi pour figurer sur l'épitaphe d'un homme de Vilna.

Notre curiosité aiguisée, nous voulumes savoir ce qui se cachait derrière ces mots. Nous décidâmes alors d'aller à la source en cherchant dans les vieux registres de la 'hévra kadicha. Après maints efforts, nous parvîmes au but : nous retrouvâmes le nom de ce monsieur et l'histoire expliquant cette dernière phrase de son épitaphe. Une histoire incroyable.

Dans la ville de Vilna, habitait un homme spirituel, aimant pratiquer la charité. Dans tous les villages voisins, il était célèbre pour son opulence. Pour le définir, on pouvait dire qu'il était aussi généreux que riche. Durant de nombreuses années, il distribua de sa grande fortune aux pauvres juifs, à ceux auxquels la chance ne souriait pas, aux nécessiteux et à tous ceux dans le besoin. Tous étaient ébahis du bonheur qu'il éprouvait à dispenser ainsi son argent. Il aimait de tout cœur céder ses biens, remplir de son argent les poches vides des plus démunis. Il poursuivait littéralement la tsédaka.

Mais voilà que la roue de la fortune tourna. Les affaires de notre Tsadik ne furent plus aussi prospères qu'à l'accoutumée et sa fortune commença à s'amoindrir de jour en jour. D'un petit déclin, il connut finalement une véritable faillite. Il ne lui restait plus que sa somptueuse maison, remplie d'ustensiles d'or et d'argent. A défaut d'espèces, il ne pouvait plus donner d'argent aux pauvres. Tous les habitants de Vilna se demandèrent comment un homme si généreux avait pu mériter une telle punition. Sans doute était-ce là un de ces voilements de la face divine...

La confusion était telle qu'elle s'empara même des dirigeants de la communauté, des décisionnaires et des Rabanim qui décidèrent de se regrouper pour examiner ensemble la question. Après de longues réflexions, on trouva la nature de sa faute : il n'avait pas appliqué les paroles de nos Sages selon lesquelles on ne doit pas dispenser plus qu'un cinquième de

ses biens. En effet, il aimait tant donner aux nécessiteux qu'il n'avait pas respecté cette limitation.

Or, notre philanthrope trouva un autre moyen de satisfaire son envie de secourir les autres, en leur distribuant des objets de valeur en sa possession.

Les membres du tribunal, constatant que sa générosité dépassait maintenant ses moyens, lui interdirent formellement de sortir de chez lui. Ils pensaient que, ne pouvant être en contact avec l'extérieur, il ne rencontrerait plus de misérables dans la rue et ceux-ci s'adresseraient alors à d'autres nantis.

Cependant, les pauvres, connaissant l'extrême bonté de cet homme, ne baissèrent pas les bras. Cherchant un moyen d'entrer en contact avec lui, ils tentèrent de frapper à ses fenêtres. Se rassemblant aux heures tardives de la nuit, ils se lamentaient sur leur situation, jusqu'à ce qu'il se réveillât. Touché par ce spectacle, il se levait et leur jetait toutes sortes d'objets précieux – lampes en argent, montres... Sa maison se vida de plus en plus ; tout or et argent avaient disparu. Néanmoins, son propriétaire était heureux et ces dons lui procuraient toute son énergie vitale.

Et ce, jusqu'à ce que sonnât sa dernière heure. Vers minuit, deux pauvres, en pleurs, frappèrent à sa fenêtre. L'ancien riche les prit en pitié. Il fouilla sa maison de fond en comble, à la recherche d'objets de valeur à leur donner, mais en vain. Tous ses biens trônaient déjà dans les foyers des autres. Toutefois, les démunis insistèrent. N'aurait-il pas, tout de même, un moyen de les tirer d'embarques et de leur permettre de nourrir les membres de leurs familles affamés ?

Il fit une seconde fois le tour de sa maison, examina ses moindres recoins, ouvrit les armoires et regarda ce qui se trouvait au-dessus. Finalement, il trouva une cuillère en or pur, reçue de son beau-père le jour de son mariage. Mais que faire pour partager ce bien entre les deux pauvres ? Mettant à contribution ses cellules grises, il trouva une idée ingénieuse : la couper en deux. Ce qu'il fit. Ainsi, il put donner le manche de la cuillère à l'un et la partie creuse à l'autre. Les pauvres s'empressèrent d'aller vendre ces objets pour avoir de l'argent qui leur permettrait de satisfaire les besoins de leurs familles.

Le lendemain matin, notre philanthrope n'était plus en vie. Il venait de rendre son âme au Créateur. Cette remarquable histoire marqua sa dernière nuit sur terre. C'est pourquoi il fut décidé d'en commémorer le souvenir en inscrivant, dans l'épitaphe figurant sur sa sépulture, le verset « Elle ouvre sa main au pauvre et tend le bras au nécessiteux. » Celui-ci peut en effet également se lire ainsi : « Donnant au pauvre la partie creuse (kapa) de la cuillère et son manche (yadéha) au nécessiteux. »

Balak (88)

וְפָרָא קָאָתָהּ אֶת-מְלָאָקָה' וְתַלְמִץ אֶל-הַקָּרִיר וְתַלְמִץ אֶת-רְגֵל בְּלָעָם אֶל-
הַקָּרִיר וְיַקְרֵב לְהַפְּתָחָה

« L'ânesse vit l'ange de D., elle se serra contre le mur et elle serra le pied de Bilam contre le mur, et il continua à la frapper » (22.25)

Pourquoi est-ce que D. l'a blessé spécialement aux pieds ? Il y a un dicton qui dit : "Chéker en lo raglayim" (le mensonge n'a pas de pied). En hébreu le mot Chéker, mensonge s'écrit, שְׁקָר : les lettres ont soit un support unique (pour la première et dernière) ou soit sont déséquilibrées (celle du milieu a un support plus long que l'autre). Le contraire du mensonge, c'est le émet, vérité, et s'écrit. אַמְתָּה : Les trois lettres ont toutes deux supports, sorte de deux pieds sur le sol. Ainsi, avec la vérité ont tient solidement et éternellement sur deux pieds, supports. Mais en ce qui concerne, le mensonge, on peut tenir, uniquement sur un pied, support, et cela pas pendant très longtemps. Par ailleurs, on remarque que le mot émet, vérité possède trois lettres, qui sont dans l'ordre la première de l'alphabet, (א) la lettre du milieu (ב) et enfin la dernière .(ג) En effet, quelque chose de vrai et vrai du début à la fin. Rashi rapporte dans son explication que D. en écrasant le pied רְגֵל, réguel (de Bilam, fait allusion au mérite du peuple juif qui célèbre les trois fêtes de pèlerinage (régalim). Ainsi, on voulait lui signifiait : tu veux exterminer ce peuple, qui se rend trois fois par an à pied à Jérusalem. Malgré leur nombre considérable, personne n'a ressenti un manque de place, alors que dans ton cas, même en cheminant tout seul, tu te trouves à l'étroit [v.26 : « un lieu étroit »]. Ton réguel, pied s'écrase face à leur régalim trois fêtes de pèlerinage. Tu perçois ainsi la différence entre le peuple juif et les autres nations. La « barrière de chaque côté » (v.24 Rashi : « c'était une simple barrière de pierres ») est l'alliance que Yaakov a scellé avec Lavan. Bilam, l'arrière-petit-fils de Lavan, fut le 1er à outrepasser cette alliance en essayant de faire du mal aux descendants de Yaakov. Ce sont donc les pierres qui le punirent les premières : l'ânesse écrasa le pied de Bilam contre la barrière de pierres, ce qui le rendit boiteux. Cette « barrière de chaque côté » représente aussi le cadre qui doit gérer notre vie afin de rester sur le bon chemin, et ce quel que soit les tentations, envies à gauche ou à droite.

Aux Délices de la Torah

קָה אָקֵב לֹא קָפָה אֶל וְקָה אָקֵעַם לֹא זָעַם ה' (כג. ח)
« Comment puis-je maudire ? D. n'a pas maudit. » (23.8)
Quelle preuve à Bilam pour dire que D. n'a pas maudit les juifs ? Dans le désert, les tribus étaient divisées en quatre groupes, ayant chacun sa bannière : Celui de Yéhouda, Sur la bannière, il y avait la première lettre de chacun des trois patriarches : Avraham (אַבְרָהָם), Yithak (יִתְחָקָה) et Yaakov (יַעֲקֹב), soit : le א, le ב et le ג,

– Celui de Réouven, où il y avait la 2e lettre de chacun des trois patriarches.

– Celui d'Ephraïm, où il y avait la 3 e lettre de chacun des trois patriarches.

– Celui de Dan, où il y avait la dernière lettre de chacun des trois patriarches.

Le nom **Avraham** a une lettre de plus que les autres noms, ainsi 1 lettre de son nom n'était pas présente sur les bannières : la lettre hé. Cette lettre planait au-dessus du camp des Bnei Israel et les protégeait en permanence. Pourquoi sur la bannière de Dan, on ne continue pas en suivant l'ordre et en prenant la quatrième lettre des trois noms ? On aurait ainsi les trois lettres : le א le ב et le ג et la lettre mém planant sur le camp des juifs. D. n'a pas demandé de procéder ainsi, car les lettres de cette bannière pourraient alors former le mot קָבָה kava, maudire. Ainsi, quand Bilam arriva et vu les bannières du peuple juif, il a compris, à partir de ces lettres, que D. ne voulait pas que toute forme de malédiction puisse s'attacher au peuple juif. Par conséquent, il dit à Balak : « Comment peux-tu attendre de moi que je les maudisse ? ».

Le Ohèv Israël se basant sur un Yalkout Réouvéni

Le Bérah Moché donne une autre explication sur la présence du Hé planant sur le camp. Selon le **Yétev Lev**, Hachem a ajouté un Hé à Avram (אַבְרָהָם) pour séparer le בָּא (père – av) du רָם (orgueil – ram). Le Hé est la lettre qui lorsqu'elle est écrite pleinement a la guématria la plus petite (c'est : אַהֲ), et cela représente le fait d'être humble. Cette lettre a été placée au milieu du nom pour nous apprendre que Hachem n'aime que ceux qui sont humbles, à l'image de Avraham. Selon le Ari zal, la guématria de : anava (humilité, אַנְוֹה) est égale à celle de : Samael (le nom du Yétser ara, אַנְמָלָה). La seule possibilité de neutraliser la force du yétser ara est au travers l'humilité. C'est pourquoi c'est cette lettre (le hé) qui a été choisie afin de planer et protéger le peuple juif de tout mal. Tout cœur hautain est en horreur à Hachem : l'orgueilleux est livré entre les mains de son mauvais penchant, car comme D. l'a en horreur, il ne bénéficie d'aucune aide divine. »

Rabbénou Yona Chaaré Téchouva

Tout celui qui ne se fait pas comme un désert n'est pas capable d'acquérir la sagesse de la Torah (**Midrach Bamidbar Rabba** sur premier verset de bamidbar) .Toute personne qui est orgueilleuse ne pourra jamais véritablement acquérir la Torah. Les noms des Patriarches ont un total de treize lettres, qui est la guématria de : « **Ehad** » (un). Les Patriarches représentent l'unité. Bien que chaque tribu avait sa propre bannière, il était nécessaire de se rappeler que chacune était une partie d'un tout.

Adéret Eliyahou

אָמַת שְׁמַע אָקָרֵי אֶל יְדֵיךְ דְּבַתְּךָ עַלְיָן (כד. טז)
 « [Telle est] la parole de celui qui entend les paroles de D. et qui connaît l'esprit du Très-Haut » (24.16)

S'il ne savait même pas ce que pensait son ânesse, comment pouvait-il savoir ce que D. pensait ? L'expression (connaît l'esprit du Très-Haut) enseigne qu'il savait déterminer le moment précis où D. se met en colère. (guémara Bérahot 7a) La personnalité de Bilam est pleine de contradictions ... Nos Sages disent: Le verset : Il ne s'est pas levé en Israël de prophète semblable à Moché (Dévarim 34,10) veut dire que, dans le peuple juif, il ne s'est pas levé d'égal à Moché mais que, parmi les autres nations, un tel prophète s'est levé ... : il s'agit de Bilam .(Midrach Bamidbar rabba 14,20) D'autre part, Bilam était un homme si mauvais que la Michna le compte parmi les quatre personnes qui, à cause de leurs méfaits, ont perdu leur part au monde futur. (guémara Sanhédrin 10,1 (90a). Celui qui possède un oeil mauvais, un esprit arrogant et une personnalité grossière fait partie des disciples du méchant Bilam (Pirké Avot 5,19)

Le Maharal explique que Bilam était plongé dans les vices et les passions ; il a tant livré son âme à son corps qu'elle ne désirait rien d'autre que de satisfaire les désirs de son enveloppe corporelle. Bilam avait une haine dévorante contre Israël. On peut citer par exemple : C'est Bilam qui avait conseillé à Pharaon de jeter les nouveaux-nés mâles dans le Nil (guémara Sanhédrin 106a). Quand le peuple juif a quitté l'Egypte, c'est sur le conseil de Bil'am qu'Amalek a déclaré la guerre à Israël (Targoum Yonatan Balak 31,8).Après que Bilam se soit rendu compte qu'il ne pouvait convaincre D. de le laisser maudire Israël, il s'est rendu chez Balak et lui a conseillé de faire fauter les enfants d'Israël par des relations adultères et idolâtres avec les femmes moabites (fin paracha Balak et début de Pin'has).Même après sa mort, dans sa résidence éternelle en enfer, Bilam reste ferme dans sa haine féroce contre Israël, comme le raconte la guémara (Guittin 57a): avant qu'Onkelos ne se convertisse au judaïsme, il a pratiqué la nécromancie et a invoqué Bilam pour lui demander s'il serait bon qu'il s'attache au peuple juif et à sa religion.Bilam lui a répondu : « Ne recherche jamais leur paix ou leur bonté !

Pouquoi un tel comportement ? La source de cette haine se trouve dans le fait que Bilam n'agissait pas en accord avec le haut niveau de prophétie qu'il avait atteint ; il poursuivait les passions les plus grossières. Il n'était qu'un instrument de transmission des messages de D. aux nations, mais il n'a nullement intériorisé ses expériences prophétiques afin de progresser. Bilam ne pouvait accepter le fait que les juifs, malgré une perception de la prophétie inférieure à la sienne (seul Moché étant un prophète hors du commun), aient atteint des échelons de sainteté et de spiritualité supérieurs au sien. Nos Sages décrivent : Avant que le peuple juif ait quitté l'Egypte, toutes les nations venaient demander conseil à Bilam. Mais une fois qu'Israël a quitté l'Egypte, même une servante juive était considérée comme plus avisée que Bil'am. C'est

alors qu'il est devenu affligé (Avot déRabbi Nathan 45). Mais, au lieu de faire des efforts pour progresser et sortir de son naufrage spirituel, Bil'am a essayé de compenser ses défauts en laissant chuter Israël jusqu'à son niveau, d'abord en essayant de les maudire puis en leur faisant commettre une faute que D. déteste (pécher avec les femmes).Pour lui, la grandeur de ce peuple dans ce monde soulignait sa propre bassesse. Ainsi, il décida purement et simplement de l'exterminer.

Aux Délices de la Torah

Halakha : L'importance du Qadiche

Il faut bien veiller à écouter le Qadiche et à y répondre avec ferveur. A plus forte raison, il faut une ferveur extrême pour Amen que Son Grand Nom... Car quiconque dit Amen יהא שם רבא וכורא de toute sa force et de toute sa ferveur, on annule pour lui un verdict céleste prononcé pour soixante-dix ans. Il y a lieu d'exprimer cette réponse à haute voix pour que, par cette voix, on brise toute accusation et annule toute décision sévère.

Abrégé du Choulhane Aroukh volume 1

Dicton : *Le meilleur maquillage du visage, un beau sourire.*

Simhale

שבת שלום

ויצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, חיים אהרן ליבן רבקה, שמחה גיזות בת אליז, חיים בן סוזן סולטנה, משה שלום בן דבורה וחל. זרוע של קיימא לדרינה בת זהורה אנריאת, מרים ברכה בת מלכה ואיריה יעקב בן חוה. לעילוי נשמה: גינט מסעודה בת גזולי יעל, שלמה בן מחה, דניאל בן רחל, עמנואל בן ארנסט אברהם, רפאל שלמה בן אסתר, חוה בת צביה, מיה בת רחל, ויקטור חי בן יקוטא.



בית נאמן

Sujets de Cours :

-. L'air de la terre d'Israël, -. La reine Chabbat, -. Le Rabbi de Loubavitch, -. Une goutte de lait qui est tombée dans un plat de viande, -. On continu dans notre coutume, et en cas de besoin, on revient à la loi stricte, -. Rav Meir Mazouz Chlita

Version de « Rétsé Wéhah'alitsenou » dans le Birkat, -. La douceur de la Torah dans chaque mot,

1-1. « On commence en honorant l'hôte »

Chavoua Tov Oumévorakh. Ce Chabbat, nous étions à l'hôtel « Nir Etzion » avec les jeunes hommes de la Yéchiva, Ben Porat Yossef. Il est écrit dans la Guémara (Bérakhot 63b) que lors d'un discours, on commence en honorant l'hôte. Qu'ai-je à raconter sur notre hôte de ce Chabbat ? Autrefois, il y avait un camp qui s'appelait « Goush Etzion », et qui est tombé le 4 Iyar 5708 (un jour avant l'établissement du pays). En diaspora, je suivais tout ce qu'il se passait en Israël, par les journaux qui nous parvenaient. Il s'agissait d'un journal appelé « Chlouhot » qui paraissait une fois par mois (nous n'avions pas entendu parler d'un autre journal). J'avais lu un article au sujet des 240 combattants de Goush Etzion, qui envoyoyaient des messages cachés, dans lesquels Goush Etzion était appelée « המלכה » - « la reine ». Et le 4 Iyar 5708, ils ont envoyé le message suivant : « המלכה נפלה » - « la reine est tombée », qui voulait donc dire que Goush Etzion était entre les mains des non-juifs. Ces non-juifs là, que leur nom soit effacé, ont tué tous les combattants et n'y ont rien laissé, ils les ont assassinés jusqu'à leur dernière goutte de sang. Mais il était écrit dans le journal : « de nos jours, la reine n'est pas tombée Baroukh Hashem, et Goush Etzion s'est rétabli, ainsi que Nir Etzion etc... (cela fait 40-50 ans). Si ces mécréants pouvaient, ils verraient comment cet endroit est devenu merveilleux et constateraient sa splendeur. **Comment le Chabbat est respecté ici, comment le climat y est exceptionnel** (nous nous sommes rendus dans l'une des rivières, et il n'y a pas besoin ni de clim, ni de ventilateur là-bas...), l'air circule sainement et c'est exceptionnel ;

2-2. Israël est ton partenaire

Dans le thème actuel, quel est le sens de la phrase : « la reine n'est pas tombée » ? **C'est le Chabbat qui est appelé « reine ». Ces idiots peuvent le combattre autant qu'ils veulent, ça ne les aidera en rien, car le Chabbat restera pour l'éternité et malgré leur colère, il ne tombera jamais.** Le prophète Yirmiyah a dit : « De nouveau je t'édifierai et

tu seras bien édifiée, vierge d'Israël ; de nouveau tu iras, parée de tes tambourins, te mêler aux danses joyeuses » (Yirmiyah 31,3). De qui parle-t-on lorsque l'on dit « vierge d'Israël » ? Du Chabbat. Il est écrit dans le Midrach que le Chabbat s'est présenté à Hashem et lui a dit : « chaque chose dans le monde a un partenaire, alors que moi je n'en ai pas ». Hashem lui a répondu : « Israël est ton partenaire ». C'est-à-dire que le Chabbat est une vierge d'Israël, et le Chabbat est son partenaire². Tous ceux qui s'éloignent et combattent contre le Chabbat, sentent qu'il prend le dessus sur eux. Car lorsqu'ils combattent une chose, cela sous-entend que leur cœur en est attiré. C'est pour cela que de très nombreux chanteurs, artistes et musiciens ont une lueur soudaine qui s'allume dans leur cœur et les incitent à faire Techouva³. Mais tous ceux qui combattent le Chabbat n'iront pas loin. Un jour, le discernement entrera en eux, à Tel-Aviv, à Ramat Gan et autres, et ils sauront que le Chabbat est un « bijou national ». De même que l'on ne vend pas la couronne de Louis XVI, alors qu'il n'est qu'un homme issu de poussière et qui y retournera, à plus forte raison ne doit-on pas vendre le Chabbat.

3-3. L'Admour de Loubavitch, un homme unique en son genre

Aujourd'hui (le 3 Tamouz), c'est la Hazkara du Admour de Loubavitch. Hier, j'ai entendu une histoire à son sujet (racontée par Rabbi Hananel Cohen Chalita) qui était unique en son genre. Il y avait un homme qui organisait des voyages en Amérique. Il avait plusieurs employés, et parmi eux, il y avait un arabe. Ils sortirent de l'avion qui avait atterri aux États-Unis, et lorsqu'ils arrivèrent, les juifs déclarèrent naturellement : « nous allons sur la tombe du Rabbi ». L'arabe qui était avec eux déclara : « en quoi cela m'intéresse ? C'est le Rabbin des juifs, qu'irai-je faire là-bas ? ! ». L'organisateur lui dit : « Viens, reste avec moi ici, nous allons nous asseoir et parler ensemble ». L'arabe lui dit : « ils vont tous partir prier, et toi tu vas rester ici pour raconter des histoires de grand-mères avec un arabe...

2. Certains ont expliqué cela avec les sept premières lettres de l'alphabet hébreu. Toutes les lettres peuvent s'ajouter avec une autre lettre pour avoir une valeur numérique égale à 7, sauf la lettre Zain qui ne s'associe avec aucune autre lettre et qui à elle seule la valeur numérique de 7. Le Chabbat est seule. C'est pour cela qu'Hashem lui a envoyé le peuple d'Israël pour qu'il soit son partenaire.

3. Ils m'ont dit qu'un chanteur qui avait fait Techouva est retourné dans le mauvais chemin. Mais s'il y a un mort dans le monde, va-t-on dire que le monde est rempli de morts ou bien qu'il est rempli de vie ? ! Bien sûr qu'il est plein de vie.

allons-y avec eux ! ». **Cet arabe se rendit sur la tombe du Rabbi, et commença à s'effondrer en larme.** Ils le virent et pensèrent qu'il était simplement en train de se souvenir d'une anecdote. Lorsqu'ils revinrent en Israël, 2-3 jours plus tard, l'arabe appela l'organisateur du voyage et lui dit : « je veux te rencontrer face-à-face ». Il lui demanda : « que veux-tu de moi ? » Il lui répondit : « je veux te raconter quelque chose d'exceptionnelle ». **Ils se rencontrèrent, et l'arabe lui dit : « j'ai pleuré là-bas, car j'ai ressenti quelque chose de très fort envers votre Rabbi, mais je ne savais pas pourquoi cela m'était arrivé. Je suis allé raconter à ma mère, et elle m'a dit : « tu es juif ».** Je me suis étonné : « comment ça ? ! » Elle me dit : « je suis juive et tu es juif, tu ne peux pas t'en échapper ». Maintenant, dis-moi, qu'est-ce que je dois faire ? » Cet homme enquêta et lui répondit : « le plus important est que tu mettes les Téfilines tous les jours, mais fais-le discrètement, que personne ne te voit ». Cependant, il avait cinq enfants qu'il avait fait avec sa femme non-juive. S'il se comportait vraiment comme un juif, ses enfants et sa femme le fuiraient, alors le minimum était qu'il mette les Téfilines tous les jours. **Ce Tsadik de Admour avait la force de tirer des « arabes », qui ressentait des choses en l'approchant. Il donna la force dans le cœur de ce « non-juif », pour revenir à ses sources et mettre les Téfilines.** C'est ce qui est écrit au sujet du prophète Elisha'. Lorsqu'ils enterraient un mort et lejetaient dans le tombeau de Elisha', il est écrit : « Au contact des ossements d'Elisha', le défunt ressuscita et se remit debout » (Melakhim2, 13,21). **Elisha' représente la vie, la Torah représente la vie, les Tsadikim vivent dans ce monde et dans le monde futur.** Le Rabbi combattait toujours pour qu'on mette les Téfilines, et de nombreux gens les ont mis par son mérite. C'est quelque chose d'unique. **Si on devait raconter tout ce qu'il a fait, le temps ne serait pas suffisant**, donc j'ai raconté seulement une nouvelle histoire qui est jolie et exceptionnelle.

4-4. Une goutte de lait qui est tombée dans une marmite de viande

Dernièrement, le Ben Ich Haï nous avait écrit des Halakhotes au sujet de l'annulation par soixante (année 2, Paracha Korah), dont nous allons un petit peu parler. D'après la loi de la Guémara (Houlin 97a), si une goutte de lait est tombée dans une marmite de viande, on fait appel à un « קפילא », c'est-à-dire un non-juif qui goutte ce plat⁴. S'il dit qu'il n'y a aucun goût de lait, même si dans la marmite il n'y a pas soixante fois plus de viande que de lait, on dit que le lait a été annulé et que le plat est autorisé. C'est l'avis qu'a retenu Maran (Yoré Déa 98,1). Le Rama écrit que nous (les ashkénazes) suivons un avis strict, qui est de ne pas du tout s'appuyer sur ce קפילא. En revanche, nous vérifions s'il y a soixante fois plus de viande que de lait. Si c'est effectivement le cas, le lait s'annule car il n'y aura pas de goût de lait dans cette marmite, mais s'il n'y a pas soixante fois plus, même si le jure par sept fois que le plat n'a aucun goût de lait, on ne lui fait pas confiance et le plat est interdit. Il est écrit dans Michlé (26,25) : « s'il prend une voix caressante, ne te fie pas à lui, car son cœur est plein d'horreurs ». Bien entendu, ce verset ne parle explicitement pas d'un קפילא.... mais il nous apprend qu'il ne faut faire confiance à aucun d'eux.

4. Nous prononçons toujours ce mot « Kéfél ». J'ai vu que certains ponctuent « Kapil », mais je ne sais pas pourquoi ils font ça.

5-5. Comment est-il possible de se fier à un non-juif dans ce cas ?

Le Chakh (là-bas chapitre 102) pose une question à ce sujet, et il s'agit en réalité d'une difficulté sur la Guémara. **Comment Maran a pu trancher la Halakha selon laquelle on fait confiance à un קפילה ?** Il est pourtant écrit dans la Guémara (Baba Kama 114b) qu'un non-juif qui vient témoigner, n'est cru que dans le cas d'un témoignage pour une femme. Qu'est-ce que cela veut dire ? Lorsqu'il y a une femme qui a le statut de Agouna (*mariée mais dont nous n'avons plus de nouvelles du mari à savoir s'il est toujours vivant ou non, la femme ne peut pas se remettre en mariage* ndlr), et qu'un non-juif vient témoigner en disant qu'il a vu son mari être tué en chemin ou être assassiné, on prend son témoignage en compte. La raison pour laquelle on lui fait confiance est due au fait que la femme est bloquée par son statut de Agouna⁵. Mais en règle générale, on ne fait jamais confiance à un non-juif, comme il s'écrit dans Téhilim (144,8) : « dont la bouche profère la fausseté, et dont la droite est une droite mensongère »⁶. Voici la question du Chakh, et de nombreuses réponses ont été données. Certains disent que l'on parle ici d'un קפילה professionnel, qui a un palais capable de reconnaître les goûts⁷. Puisque c'est son métier, il doit garder sa réputation et donc il ne viendra pas à mentir. Mais cette réponse pose également problème car certains avis disent que si le plat à un goût de lait, il s'agit d'un interdit de la Torah, et il est impossible de faire confiance à un non-juif pour autoriser un interdit de la Torah, à part pour le cas d'une femme Agouna. Et ici, dans notre cas, il y a un seul témoin, qui plus est non-juif et il ne s'agit pas d'un témoignage pour une femme Agouna, alors il vaut mieux jeter la marmite ; pourquoi donc est-on indulgent en laissant goûter le קפילה, qui nous permettra de déterminer si le plat est autorisé ou non ? Le Chakh a posé plusieurs questions et a lui-même apporté plusieurs réponses, le sujet est très long. Mais le **Péri Hadach** (98,100,2) a écrit une réponse très simple et claire. **Il dit que sur le témoignage d'une femme, on ne peut pas savoir si le non-juif dit la vérité ou non**, car ce dernier témoigne que son mari est mort et que la femme est donc autorisée à se marier. Si après s'être remariée, son premier mari se présente, alors les enfants qu'elle a eu avec son nouveau mari seront des Mamzerim (*enfants issus d'une union interdite* ndlr) et elle devra divorcer des deux maris, et la liste des sanctions infligées à cette pauvre femme est très longue (Yebamot 87b). **Or, il est impossible de faire ce constat au sujet d'un plat de viande dans lequel une goutte de lait est tombée, car le non-juif va goûter, et dira que le plat est autorisé car il n'y a aucun goût de lait.** Si par la suite lorsque l'on va manger le plat, on se rend compte qu'il a un goût de lait, il sera donc avéré que cet

5. Comment peut-on accepter le témoignage d'une seule personne dans ce cas-là ? Normalement on exige toujours deux témoins ! Ils ont écrit une très belle allusion pour répondre à cela. En effet, il est écrit dans le verset (Devarim 19,15) : « Un témoignage isolé ne sera pas valable contre un homme, quel que soit le crime ou le délit ». Le verset parle donc d'un homme, mais si le témoignage concerne une femme, ce serait valable.

6. Que veut dire : « et dont la droite est une droite mensongère » ? Le Ibn Ezra explique que même s'ils jurent avec la main droite, qui est un signe de serment chez les arabes, il ne faut pas les croire, car leur droite est une droite mensongère.

Il ne faut pas les croire, car leur droite est une droite mensongère.

7. Une fois j'ai vu un documentaire où ils expliquaient comment ils s'organisaient pour introduire un nouveau thé ou une nouvelle boisson ou aliment sur le marché. Ils amènent douze goûteurs professionnels, chacun d'entre eux goûte des aliments qu'on propose et on procède à un vote. Suivant la majorité, on introduit une petite quantité sur le marché, et si l'article marche bien, alors on en produit plus, et ainsi de suite.

הombre a menti, comme dit l'expression⁸ « שְׁמַרְתָּ בְּקָרְבָּן בְּלֹהֶה » et nous lui dirons : « tu n'es pas un goûteur...dégagé d'ici ». Il s'agit donc d'une chose qui va se savoir, et on ne fera plus appel à cet homme, c'est pour cela qu'on dit que ce non-juif ne sera pas amené à mentir. C'est une réponse très simple. **Il faut apprendre que le sens simple est une chose exceptionnelle qui n'a pas d'égale au monde, et pour toute difficulté, si tu réfléchis bien, tu trouveras une solution simple.**

6-6. En pratique

Malgré tout, les ashkénazes font preuve de rigueur et n'autorisent le mélange qu'à partir du moment où il y a 60 fois plus d'aliments permis que d'interdits. A ce propos, les séfarades ont suivi les ashkénazes. Une fois, on m'a demandé quelle était l'habitude à Tunis. J'avais répondu que le Ben Ich Haï (2ème année, paracha Korah, paragraphe 1) a écrit que l'habitude, même chez les séfarades, est de n'autoriser le plat que lorsqu'il contient 60 fois plus de produits permis. À Tunis aussi, c'est ainsi qu'il était institué, et on n'utilisait pas l'intervention d'un non-juif, car qui sait? Peut-être son sens du goût est faible et ne ressent-il pas convenablement les éléments? Mais, Maran, somme toute, autorisé l'intervention d'un non-juif. C'est pourquoi le Rav Ovadia a'h (Halikhot Olam, tome 7, p 62) écrit qu'en cas de perte importante, il sera possible de suivre l'opinion de Maran, et appeler un non-juif qui vienne goûter pour vérifier s'il ressent le goût du lait dans le mélange. Si ce n'est pas le cas, le tout sera autorisé, même s'il n'y a pas 60 fois plus de produits autorisés. C'est pourquoi, celui qui organisera un grand repas à Nir Etsion, ou dans une autre salle, et qu'un peu de lait s'est renversé dans une casserole de viande, et qu'une grande perte est envisagée, on pourrait faire intervenir un non-juif pour autoriser le mélange si le goût du lait n'est pas ressenti. Le Rav Ovadia, dans certains cas, a réservé les autorisations pour les nécessités car il n'est pas malin de changer des coutumes existantes⁹. Ces tolérances sont semblables à des crédits bancaires. Il faut être idiot

8. Vous ne connaissez pas cette phrase, car vous ne parlez pas arabe. Mais si vous la compreniez, vous connaîtriez son goût mielleux. Car le Rambam a écrit plusieurs mots dans son explication de la Michna, et personne ne sait de quoi il parle. Par exemple, la Guémara (Soucca 56b) parle de Myriam de la famille Bilga chez les Cohanim, qui avait épousé un non-juif grec du nom de « Sarédiot » (il semblerait que c'est un mot grec. Mais le Ya'bets explique dans ses notes que ce nom doit se décomposer en deux pour donner « Sar - Ediot », pour dire que cet homme pensait qu'il était un « Sar » - « Prince », mais qu'en réalité, il était un « Ediot » - « simplet »), et était une mauvaise femme qui venait au Beth Hamikdash pour dénigrer l'autel des offrandes. Elle disait : « Lukus Lukus, jusqu'à quand vas-tu absorber l'argent d'Israël et ne pas être présent lorsqu'ils sont en détresse !? ». Les sages ont compris que cette femme ne se comportait pas bien. Alors, après avoir vaincu les grecs et les avoir envoyés au diable, ils ont puni la famille de Cohanim Bilga en leur compliquant leurs tâches au Beth Hamikdash, pour qu'ils se souviennent que cette mauvaise femme est sortie d'eux. Voici l'histoire que la Guémara rapporte. Que veut dire « Lukus » ? Un avis répond en disant qu'il s'agit du mot « Luxus » se référant au fait que les juifs gaspillaient leur argent en faisant des offrandes... mais Rachi explique que ce mot veut dire « loup » en grec. La femme voulait donc comparer l'autel à un loup car on y offre deux moutons chaque jour, qui correspondent au repas du loup. Mais le Rambam (explication de la Michna Soucca) a rapporté cette même histoire en citant les paroles de la femme de la manière suivante : « Yariv Yariv, jusqu'à quand vas-tu absorber l'argent d'Israël ». Dans la Guémara il est écrit Lukus, qu'est-ce que le mot « Yariv » ici ? Personne n'a fait attention à ce mot, ni le Chass Vilna, ni le Rachach, car ils pensaient que le Rambam avait une autre version de la Guémara. Mais en diaspora, j'ai pensé que ce mot n'est pas « Yariv », mais en réalité « Ya-Div », car en arabe, « Div » signifie « loup ». Lorsque je suis monté en Israël, j'ai entendu que le Rav Kappah traduisait l'explication de la Michna du Rambam. Je lui ai envoyé la remarque, et il m'a écrit : « c'est très correct, j'ai traduit cela par « oh loup oh loup ». C'est pour cela qu'il faut apprendre un petit peu l'arabe, pour que vous sachiez ces choses-là.

9. Qu'ont fait les réformistes ? Ils ont tout détruit sur leur passage. Une fois, le Malbim Jeïoussouït a été invité à l'une de leur réunion, il leur dit : « lorsqu'on veut construire un monument, on doit faire appel à des architectes, des entrepreneurs, des artisans,..., Mais lorsque l'on veut détruire, il suffit d'employer des simples hommes, des ânes... »

pour en abuser. Il ne faut utiliser ces options inutilement¹⁰.

7-7. Les ashkénazes s'appuient sur les séfarades

Le livre Adéret Chémouel rapporte plusieurs décisions d'un sage, Rabbi Chémouel de Salant¹¹, soit des décisions dont l'auteur se souvient, soit découverts dans des lettres¹². Dans ce livre (p 237), il est écrit que lorsqu'un tel cas de mélange se présente, où les ashkénazes interdisent l'intervention du non-juif, suivant leur Rav, le Rama, qui ne permet que s'il y a 60 fois plus de produits autorisés, il écrit le conseil suivant : « faire intervenir un non-juif pour goûter. S'il ne ressent pas le goût du lait, le plat sera autorisé pour les séfarades. Et les ashkénazes pourraient s'appuyer sur l'un de ces derniers (séfarades) pour autoriser le mélange. » En bref, le non-juif autoriserait pour les séfarades, et un séfarade pourrait autoriser aux ashkénazes qui ont le droit de tenir compte du témoignage d'un séfarade.... c'est une sagesse de trouver des solutions pour respecter les sévérités de chacun et ne pas être trop cartésien. C'est un travail du Rav Chémouel de Salant.

8-8. Comment évaluer la proportion de « 60 fois plus »?

Comment estimer la proportion ? Quelle mesure doit-on prendre en compte ? Pas le poids de l'élément tombé. Par exemple, quand une cuillère utilisée, le jour même, pour un produit laitier, est insérée, par erreur, dans un plat de viande, il faudrait que le plat soit 60 fois plus important que la cuillère¹³. Imaginons que la cuillère pèse 100g et que la

10. Par exemple, le serment. Auparavant, au tribunal rabbinique, on faisait jurer sur le Séfer Torah. Même en Tunisie, à l'époque du Erekh Hachoulhane (il y a environ 200 ans), cela était pratiqué. Mon père a raconté ce qu'il avait entendu des sages de Tunis, par transmission de maître à élève, à propos du protocole à respecter pour le serment. En cas de serment, on puisait de l'eau pour faire Netilat (ablution des mains) à l'accusé. Et on l'avertissait de la gravité du serment qu'il s'apprêtait à faire. A l'entrée de chaque synagogue, il y avait de l'eau réservée à cet effet. Lorsque la réserve était vide, on devinait qu'il y avait eu beaucoup de serments. Et lorsqu'elle était pleine, on savait qu'il n'en avait pas eu beaucoup. De nos jours, certains auraient été prêts à jurer pour de l'argent. Une fois, en diaspora, on a demandé à quelqu'un, pourquoi il ne venait pas habiter en Israël. Il répondit : « **כִּי־חַדְרָה־רֹאֶה־לְכָה־כֶּם־הַנֶּגֶד** » -car le sang (mais aussi peut signifier l'argent) c'est la vie ». C'était un pauvre homme de 85 ans qui parlait difficilement... un jour, l'homme comme son argent disparaissent. De tels gens existent. C'est pourquoi, ils ont usé de sagesse : ils laissaient vides les étuis de Torah, en hauteur, et l'accusé, levait sa main vers le haut , pour jurer. Mais, un jour, quelqu'un s'est aperçu que l'étui de Torah était vide et il a compris qu'on se moquait d'eux. Il a raconté ça à ses camarades et le bruit s'est propagé. Depuis, cela a été arrêté. Que fait-on alors en cas de nécessité de serment ? S'il s'agit d'un serment de la Torah: en cas de problème de garde, d'aveux partiel ou d'accusation par un seul témoin, on demande à l'accusé de régler la moitié de la somme réclamée. Et lorsqu'il s'agit d'un serment rabbinique, on lui demande de régler le tiers (c'est un principe rapporté au nom du Rav Bension Abba Chaoul a'h, mais il n'en est pas l'auteur car il existait auparavant). Mais, des fois, il s'agit de somme importante, et l'accusé refuse de payer et annonce être prêt à jurer. Les Rav Ovadia écrit qu'on pourrait alors le faire jurer, en suivant la Guemara. En effet, le Choulhan Aroukh, parties Hochen Michpat et Éven Haézer sont remplis de serments que nous avons simplement peur de mettre à exécution. Mais, lorsqu'il n'y a pas le choix, nous pouvons le faire. Autre exemple: nous savons que nous devons pas célébrer de mariage pendant la période du Omer et Maran (chap 493) interdit de se marier jusqu'au trente quatrième jour du Omer. Mais, le Rav Ovadia (Hazon Ovadia, Yom tov, p256) écrit, au nom du Péri Hadach et d'autres, que si le Hatan n'a pas encore accompli la miswa d'avoir des enfants, on pourrait lui autoriser de se marier durant cette période. Mais, ce n'est pas une sagesse de détruire les coutumes ancestrales. Mais, dans certains cas, repousser le mariage risque de poser problème : lorsqu'un parent est malade gravement par exemple, alors on pourrait s'appuyer sur l'autorisation du Rav. Il faut apprendre qu'il n'y a pas toujours de réponse ferme : permis ou interdit. Parfois, il faudra approfondir le problème.

11. Grand Rabbi de Jérusalem pendant 60 ans. Il est monté en Israël à l'âge de 30 ans, et il a été placé Grand Rabbi de Jérusalem jusqu'à son décès, à 90 ans. Mais, il n'a presque rien laissé derrière lui. Quand on lui demander pourquoi il n'écrivait pas, il répondait qu'il se rappelait de tout, par cœur.

12. C'est un livre très intéressant. Un jour quelqu'un me l'amena à la synagogue et j'ai pu en lire la moitié seulement, car je ne peux pas lire tout les livres du monde.

13. Si la cuillère n'avait pas été utilisée le jour même, pour du lait, il n'y aurait pas eu de problème, car le goût du lait de la cuillère aurait été détérioré et le mélange aurait été permis par la Torah. A priori cela est interdit, mais, en cas de mélange, on pourrait permettre.



casserole contienne 2L (environ 2000g) de nourriture, le repas ne représenterait que 20 fois plus que la cuillère, et on devrait interdire le tout. Mais, cela est faux. En effet, il ne faut pas prendre en compte le poids de la cuillère, mais seulement la quantité de lait qui a pu pénétrer la cuillère. Comment estimer cela ? Le Ben Ich Haï (2ème année, paracha Korah, paragraphe 2) écrit qu'à son époque, on estimait que cela représenterait 15 pour-cent du produit. Donc, pour une cuillère pesant 100g, il ne faudrait prendre en compte que 15g. Multiplié par 60, on obtiendrait 900g. Cela veut dire qu'à partir du moment où la casserole contient au moins 900g, le mélange serait autorisé. Il ajoute aussi que 15 pour-cent, d'après une enquête menée, cela est un peu sévère. En réalité, quelle est le bon prorata ? Dans le livre Chiouré Torah (chap 3, lettre 22), il est écrit, au nom du Zivhé Tsédek, maître du Ben Ich Haï (son livre n'était pas paru à l'époque du Ben Ich Haï), que cela représenterait entre 11 et 12 pour-cent, pas plus. Disons 12 pour-cent. Donc, pour une cuillère pesant 100g, il ne faudrait retenir que 12g. Multiplié par 60, on obtiendrait 720g. Donc, à partir du moment où la casserole contient plus de 720g, le mélange serait autorisé. Il faut apprendre à faire ces calculs¹⁴.

9-9. Lecture juste « גם שאלנו ושתינו » (wégam chéakhlnou wéchatinou)

Le Ben Ich Haï écrit aussi, à propos du Birkate (1ère année, paracha Houkat). Nous en avons parlé dernièrement, et nous allons ajouter quelques mots. Lors de la lecture du passage supplémentaire de Chabbat, « רצה - Rétsé », il ne faudra pas lire « ואך שאלנו ושתינו » (wéaf chéakhlnou wéchatinou), car le mot « ואך-וְאַף-wéaf » contient la lettre נ. Or, le Rokéah¹⁵ (chapitre 337) écrit que le Birkate ne contient pas la lettre נ comme pour insinuer que la colère divine (נ ou נען ou שצף...et tous les mots contenant cette lettre) n'aurait pas d'emprise sur celui qui recite attentivement le Birkate¹⁶. Donc, on ne dira pas « ואך שאלנו ושתינו » (wéaf chéakhlnou wéchatinou), mais « גם שאלנו ושתינו » (wégam chéakhlnou wéchatinou)¹⁷. Même, lors de la demande de guérison « הרחמן הו ירפאנו רפואת הנפש ורפואת הגוף », mon grand-père a'h disait toujours ainsi, en ajoutant « רפואת הנפש ורפואת הגוף ». Mais, mon père ne disait pas cette fin de phrase car elle contient la lettre נ. De plus, auparavant, on disait « והם שאלנו ושתינו » (wéhagam

14. C'est la raison pour laquelle nous estimons à 1,6 kg la mesure de pâte minimale pour prélever la Hala. Dans l'absolu, la mesure est de 43,2 œufs (Yoré Déá, chap 324, paragraphe 1). Sachant qu'un œuf correspond à 18 dirham, 43,2 correspondent environ à 777 dirham. Ainsi calcule le Ben Ich Haï (1ère année, paracha Saw, paragraphe 19). Mais, ce calcul n'est pas rigoureux car la farine est plus légère que l'eau pour un même volume. Or le dirham se mesure en poids, alors que pour la farine, il est question de volume. C'est pourquoi 520 dirham suffisent pour prélever la Hala, soit 1,560 kg. Ainsi est habitude. Certains ont voulu remettre en question cela, mais ce n'est pas juste.

15. Rabbi Elazar de Garmiza en est l'auteur. C'est un grand sage ashkénaze qui a vécu à l'époque du Ramban. Le Ramban (tome 1, p346) le mentionne pour soutenir le Rambam (Téchouva, chap 3, loi 7) lorsqu'il dit qu'Hachem n'a pas de corps, ni assimilé. Les sages ashkénazes l'ont interrogé : pourquoi est-ce alors écrit « les yeux d'Hachem » (Dévarim, 11:12) ou « les oreilles d'Hachem » (Yéchaya, 22:14) ? Le Ramban leur répondit, au nom du Rav Chirra Gaon et du Rav Hai Gaon, relève de réformisme et d'idolâtrie. Et il s'est appuyé sur les propos de Rabbi Elazar de Garmiza.

16. Le Rav Hida, dans l'un de ses écrits, ne marque pas le נ, pour la même raison. Il avait peur que cela interpelle les noms cités de la colère divine.

17. On m'a demandé et comment cela se faisait-il que le jour de Pourim, dans le Birkate, nous disons « נן ונשיטים », avec la lettre נ ? Je leur ai répondu que le grand mérite de ce grand jour nous protège d'éventuelles problèmes.

chéakhlnou wéchatinou). Mais, le Rav Ynoum Houri a'h écrit que cela n'est pas convenable. En effet, le נ peut laisser entendre une question. Sans cette lettre, nous disons : « même si nous avons bien mangé et bu, nous n'avons pas oublié ton temple détruit ». Avec le נ, cela donnerait : « avons-nous bien mangé et bu ? ». Ceci n'est pas correct car, en fin de repas, nous avons, en général, bien mangé. Donc, il convient de ne pas ajouter la lettre נ.

10-10. Tous les mots de la prière et la Torah ont une douceur particulière

L'homme doit réaliser que chaque mot de la prière et de la Torah a une douceur particulière. Certains apprennent de façon trop sèche et carrée. Mais, cela n'est pas bon. Il faut apprendre, comprendre, et ajouter du savoir chaque jour : un jour un nouveau commentaire, un autre une nouvelle explication, ... chaque fois autre chose. Mais, il y a des gens qui cherchent des questions à me poser, en pensant que je suis irréprochable. Or, cela n'est pas vrai. On pourrait me poser des centaines de questions. D'ailleurs, on m'en écrit certaines car on ne peut pas tout écrire. Ils écrivent : « après toutes les excuses à notre maître... ». Il y a des erreurs, cela arrive. Une fois, ils avaient fait cela au Rav Ovadia a'h (en 5734). J'étais à l'hôpital, et le Rav Eliahou Ankri m'avait raconté que le Rav avait dit : « j'ai oublié un point, et on me poursuit pour cela. C'est un oublié, qu'est-ce qui se passe ? Il est idiot de chercher les problèmes¹⁸. Baroukh Hachem l'éolam, amen wéamen.

Que Celui qui a béni nos saints patriarches Avraham, Itshak et Yaakov, bénisse cette sainte assemblée, autant ceux qui écoutent ici, chez eux, ou sur la radio « Kol barama », et les lecteurs du feuillet, en hébreu, en français, en anglais, ou autre langue. L'essentiel est d'étudier et d'ajouter du savoir et de la réflexion et qu'on puisse mériter de vivre la Rédemption finale, bientôt et de nos jours, Amen.

18. J'avais parlé de l'habitude d'embrasser la Mézouza, en m'appuyant sur la Guemara (Avoda Zara, 11a) qui ramène l'histoire d'Onkelos le converti, et son oncle Adrien le Racha, qui lui demanda pourquoi il s'était converti. Il lui répondit : « tu m'avais conseillé de choisir les marchandises qui ne trouvent pas preneur, c'est pourquoi j'ai choisi la Torah. » Son oncle lui demanda alors s'il s'était circoncis et il répondit par l'affirmative. L'oncle envoya des soldats pour lui amener Onkelos, mais, ce dernier réussit à les convaincre de se convertir au judaïsme. Il en fut de même pour le deuxième groupe envoyé. Lorsque l'empereur envoie un troisième groupe, il leur demande alors de ne pas discuter avec Onkelos. Lorsqu'ils le font sortir de chez lui, Onkelos pose sa main sur la Mézouza, et les soldats ne se retiennent pas de lui en demander la signification. Il leur expliqua que « tout roi humain, tel que l'empereur Hadrien, a besoin de soldats pour le protéger. Mais, Hachem, notre Dieu veille sur nous pendant que nous sommes à l'intérieur ». Et ce groupe finit aussi par se convertir. Nous apprenons ici l'importance d'embrasser la Mézouza, avec la main. Cette semaine, Rav Israël Kadoch m'a demandé : « De cette histoire, nous apprenons seulement qu'il faut poser la main sur la mézouza, sans l'embrasser ? ! ». Mais, lorsque Maran écrit (chap 28, paragraphe 1) qu'il faut toucher les Téfilines, à certains moments de la prière, il ne mentionne pas de les embrasser. Pourtant, les gens embrassent alors leur main. Il en est de même pour la Mézouza, lorsqu'on la touche, on embrasse. Il m'a alors ajouté que d'après le Chout Rabbi Akiva Igur (chap 58), il n'y a aucune preuve qu'il est nécessaire de poser la main sur la mézouza ? ! Il n'est pas possible que l'auteur est omis ce passage de Guemara ? ! Il se peut que, selon l'auteur, Onkelos ait agi ainsi que pour faire réagir les soldats. Quoiqu'il en soit, on pose la main sur la mézouza, et on embrasse.



TORAHOME
LA TORAH S'INVITE CHEZ VOUS

Feuillet
hebdomadaire
Oneq Shabbat

Balak 5779

LEILOUI NISHMAT
Shaoul Ben Makhlof
Ra'hel Bat Esther
Yaakov ben Rahel
Sim'ha bat Rahel



Le Yetser Ara

Par le Rav Daniel Ohayon Shlita

En lisant la Parasha de la semaine, on a du mal à comprendre pourquoi Hashem n'a pas fait passer les Bnei Israël directement par le chemin le plus court, mais les a fait tourner des années dans le désert et comment devant la mer rouge ils osent dirent qu'ils veulent retourner en Egypte après tout ce qu'ils ont vécu durant l'esclavage ?

Le Rav David Pinto Shlita dans le livre Pa'had David explique que malgré le fait que les Bnei Israël aient connu pendant des années l'esclavage, et que, d'un seul coup ils goutent à la liberté, ils n'ont pas encore oublié pour autant leur attrait pour l'argent qu'ils avaient en Egypte ! En fait, pendant la plaie du sang, les égyptiens leurs ont achetés des litres d'eau en échange de grosses sommes d'argent. Durant la plaie de l'obscurité, ils ont pu voir où ils cachaient leur argent. Ainsi, Hashem a vu leur amour pour ce dernier et s'IL leurs avait fait prendre tout de suite le chemin des Pelishtims, ils seraient certainement tombés spirituellement.

Mais une question subsiste : même un tel gout pour l'argent est-il assez fort pour supporter une seconde fois un esclavage lourd et difficile ? Cela valait-il le coup de retourner en Egypte ? La réponse est oui ! ils pouvaient oublier la difficulté, la souffrance, la misère, l'esclavage en une seule seconde ! L'amour de l'argent peut faire perdre la tête à l'homme, tout simplement. Le Yetser Ara est tellement fort qu'il est capable de faire oublier toutes ces années de souffrance. De plus, ils n'avaient pas encore reçu la Torah et donc, sans elle, il n'y a pas de logique. Mais d'un point de vue purement intelligent, il n'y a pourtant aucun autre choix possible que de fuir au plus vite l'Egypte !

On peut comparer cela à l'ascension d'un Baal Teshouva. Il se rapproche d'Hashem, il doit fuir les endroits impurs, affronter les épreuves, et, s'il ne fait pas attention, il peut vite retomber. C'est ainsi que le Yetser Ara procède : il arrive à faire oublier à l'homme les difficultés qu'il va rencontrer en chemin mais quand il réussit à prendre conscience qu'il a beaucoup d'épreuves dans sa vie, le Yetser Ara lui met dans la tête que ce n'est pas à cause de ses fautes et qu'il peut continuer à en faire. C'est ce qui est arrivé aux Bnei Israël : ils ont vu les plaies, la mer rouge et pourtant, ils ont langui leur situation financière qu'ils ont connu en Egypte.

Nous rencontrons ce même phénomène chaque jour. Nous ne voyons pas les miracles qu'Hashem fait pour nous. Au contraire, nous sommes concentrés sur nos problèmes mais ne retenons rien de toutes ces « expériences ». Si l'homme fait son introspection, voit-il un changement chaque jour ou, au contraire, stagne-t-il dans sa manière de se comporter ? C'est malheureusement un constat de fait : quand un homme n'avance pas, cela signifie qu'il se trouve dans des sphères spirituelles basses. Il se laisse guider par son Yetser Ara qui lui répète qu'être devenu religieux n'a fait qu'empirer sa situation en lui montrant le « bonheur et la joie », relative, des autres qui n'ont pas suivi le même chemin.

Le Yetser Ara a réussi à effacer en un instant toutes les souffrances que les Bnei Israël ont endurés en Egypte en leur montrant quels plaisirs se trouvent dans l'argent. C'est pour cette raison qu'Hashem ne les a pas fait passer par le chemin des Pelishtims, plus court mais semé d'embûches spirituelles. IL a préféré les faire tourner 40 ans dans le désert afin de les purifier et de les préparer au mieux à leur entrée en Terre Sainte, Eretz Israël.



Cashérisation de la viande (suite et fin)

- Les poumons ne contiennent pas de sang et n'auront pas besoin d'être ouverts ou taillés. On pourra les mettre à tremper puis les placer dans le sel entiers
- Pour la tête, qu'elle soit de poulet ou de bœuf, il faudra au préalable retirer la cervelle et la couper en deux au minimum afin de laisser pénétrer l'eau et le sel à l'intérieur
- Les os à moelle devront être cashérisés par salage. Les Ashkénazim ont l'habitude de cashériser les os séparément

Cashérisation par le feu :

- Tous les points de vue cités précédemment, concernant la cashérisation par trempage et salage, ne concernent que la viande que l'on va cuisiner. Par contre si c'est elle est destinée à être consommée grillée, il ne sera pas nécessaire de la cashériser par salage, car la puissance du feu permet d'extraire suffisamment le sang de la viande
- Il est préférable de ne pas placer directement la viande sur le feu car la chaleur entraînera que le sang ne cuise à l'intérieur et ne sorte pas
- La cashérisation par le feu doit se faire sur une grille afin que le sang puisse s'évacuer. Si on utilise des brochettes, il faut que sur la source de chaleur vienne du bas. Grâce à ces deux méthodes, le sang va pouvoir s'écouler
- Si on n'a pas de grille, on pourra utiliser un ustensile qui permette au sang de s'évacuer à posteriori. Par contre, il sera interdit d'utiliser une poêle ou une plancha
- Pour savoir quel temps on doit laisser la viande à griller avant de pouvoir la cuisiner, il faut la griller suffisamment pour ce soit consommable par la majorité des gens. Par contre, si c'est pour la consommer grillée, on pourra laisser le morceau de viande saignant
- Il sera permis de placer des légumes entre les morceaux de viande non cashérisés au moment de la cuisson par le grill
- On pourra utiliser pour griller du foie ou de la viande non cashérisée. soit un barbecue avec des braises ou du gaz. Dans ce cas, la source de chaleur doit être sous la viande
- Par contre si on utilise un moyen électrique, il pourra se situer soit dessus soit dessous et il faudra placer dessous un récipient contenant de l'eau pour pouvoir recueillir les gouttes de sang



*Vous désirez recevoir une Halakha par jour sur WhatsApp ? Envoyez le mot « **Halakha** » au (+972) (0)54-251-2744*



Leilouï Neshamot Meyer Ben Lea • Lea Bat Nina • Rehaïma Bat Ida • Reouven Chiche Ben Esther • Avraham Ben Esther • Helene Bat Haïma • Raphael Ben Lea Ra'hel Bat Rzala • Aaron Haï Ben Helene • Yossef Ben Rehaïma • Daisy Deïa Bat Georgette Zohara • Avraham Ben Myriam • Khalfa Ben Levana • Raymond Khamous Ben Rehaïma • Michael Fradjî ben Sarah Berda • Celine Emma Lea Bat Sarah • Samuel Shalom Ben noun ben Yaël

HISTOIRE DE LA SEMAINE



Il y a environ 300 ans, le grand rabbin des fameuses « 3 Communautés » d'Allemagne (Altona, Hambourg et Wandsbek) était le célèbre Rabbi Yonathan Eybeschutz z''l. La légende dit que lorsqu'il avait à peine trois ans, il était déjà si célèbre pour sa sagesse que le roi de Pologne, s'ennuyant quelque peu et curieux encore davantage, entendit parler de lui et décida qu'il voulait voir l'enfant prodige par lui-même et le mettre à l'épreuve.

Le roi envoya au père de Yonathan, un message expliquant qu'il avait entendu parler de la sagesse de l'enfant et qu'il était intéressé de savoir s'il était assez intelligent pour trouver son chemin, sans assistance, depuis son domicile, à travers les rues de la ville, jusqu'au palais royal à plusieurs miles de distance. Bien entendu, le père de Yonathan n'eut d'autre choix que d'obtempérer.

Le lendemain, il habilla le garçon de ses plus beaux vêtements de Shabbat, le bénit et l'envoya au-dehors, en espérant que tout irait bien. C'était un spectacle unique de voir un si petit enfant, élégamment habillé, marchant d'un pas assuré à travers les rues de la ville, comme s'il l'avait déjà fait une centaine de fois. Après plusieurs heures de marche, il arriva effectivement au palais !

Les gardes ne purent en croire leurs yeux et leurs oreilles quand le garçonnet se présenta fièrement devant eux et déclara d'une voix aiguë qu'il était venu voir le roi. Quelques minutes plus tard, toute la cour du roi s'émerveillait devant cet enfant précoce. Le roi réclama le silence, fit signe à l'enfant de s'approcher et lui demanda : « *Dis-moi, mon garçon, comment as-tu trouvé ton chemin jusqu'au palais ?* », « *Votre Majesté* », répondit-il, « *Chaque fois que j'ai eu un doute, j'ai simplement demandé à quelqu'un qui se trouvait à proximité, et il semble que Dieu m'a aidé* ». L'assistance se mit à rire. Le roi leva la main pour faire silence et continua : « *Mais ne s'est-il jamais produit que deux personnes te disent des choses contraires ? Et si quelqu'un t'avait dit d'aller à droite et un autre à gauche ? Qu'est-ce que tu aurais fait alors ?* ».

Le garçon s'arrêta, réfléchit un moment et répondit : « *Votre Majesté, dans la Torah il est dit que lorsqu'on est confronté à des opinions divergentes, il faut suivre la majorité. C'est ce que j'aurais fait. J'aurais demandé à une troisième personne et j'aurai suivi l'opinion majoritaire* ». Le roi sourit et la salle se remplit de rires. Soudain, le visage du roi devint sérieux, la salle se tut, il s'avança sur son trône, fixa le garçon d'un regard perçant et lui dit : « *Jeune homme, tu devrais écouter ce que tu viens toi-même de dire ! Si dans votre Bible il est dit que vous devez suivre la majorité, alors tu devrais certainement abandonner le judaïsme et croire à ce que nous croyons, car nous sommes la majorité !* ». Le public applaudit devant la sagesse du roi. Mais quand le bruit s'apaisa, le petit Yonathan s'éclaircit la gorge et dit : « *Pardonnez-moi, Votre Altesse. Quand j'ai dit que je suivrais la majorité, je voulais dire quand j'étais loin du château et incertain de l'emplacement. Mais maintenant, que je suis dans le château et que je vois le roi assis devant moi, même si tous les ministres du roi me disaient que je suis au mauvais endroit, je ne les écouterais certainement pas* ».

« *Le Dieu d'Israël est partout, il n'y a pas de lieu vide de Lui. C'est comme être dans le palais avec le roi. Même si le monde entier n'est pas d'accord avec moi, je n'ai certainement aucune raison de les écouter !* »

רִפְואָה שְׁלָמָה לְשָׂרָה בָתְ רַבְקָה • שְׁלָוָם בָּן שָׂרָה • לְאַתְ בָתְ מְרִים • סִימָוָן שָׂרָה בָתְ אַסְתָר • אַסְתָר בָתְ זְיִימָה
מְרָקוּן דָוִל בָן פּוֹרְטָוָנָה • יְסָף זְיִימָן בָן מְרָלוֹן גָּרְמוֹנָה • אַלְיָהוּ בָן מְרִים • אַלְוָשׁ רָזָל • יְוֹבָל בָתְ אַסְתָר זְמִינָה בָתְ
לִילָה • קְמִינָה בָתְ לִילָה • תִּגְזָקָן לְאַתְ בָתְ סְרָה •
אַתְבָתָה יְעָל בָתְ סְוֹן אַבְיָהָה

■ PARASHA, tiré du livre Talelei Orot



Notre Parasha décrit d'abord longuement les pourparlers entre Balak et le prophète Bilaam, puis ce sont ses bénédictions-prophéties qui occupent le texte. Ce n'est que dans la dernière partie de la Parasha que l'action se déroule dans le camp du peuple juif.

En effet, à la fin, le peuple faute avec les filles de Moav. Nos Sages font un rapport entre cet événement et la malveillance de Balak et de Bilaam. Par ailleurs le midrash note que les bénédictions de Bilaam ont eu un petit effet pervers. Ces bénédictions soulignent certaines qualités du peuple juif. Ce dernier s'en est enorgueilli, et c'est ce qui a stimulé la faute. Car la fierté rend

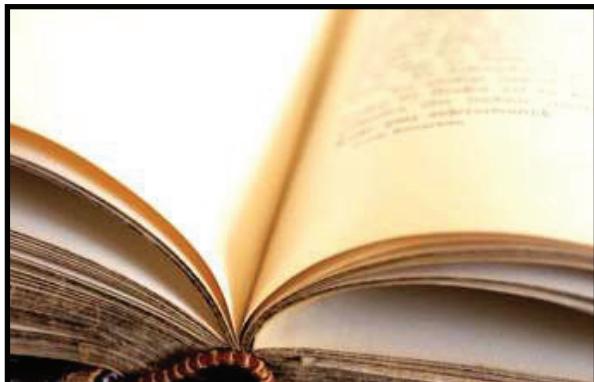
une personne vulnérable : elle se croit au-dessus de l'erreur, et c'est cela même qui permet la faute. Ainsi, les bénédictions que fait Bilaam ont été entendues par le peuple. Elles ont créé une ambiance d'assurance de soi, et cela n'a pas été très positif.

Comment ces bénédictions, qu'Hashem « gère » de bout en bout, peuvent-elles être considérées comme des paroles douces et hypocrites ?

Une bénédiction doit se fonder sur une réalité. « Elle ne trouve pas de place dans du vide ». Il faut bénir un élément concret. C'est la base de toute Berakha. Elle est un souhait de développement. Donc, il faut désigner l'élément qui est capable de la « supporter ». Or celles de Bilaam énonçaient explicitement et implicitement nombre de qualités existant chez le peuple. Jamais cela n'avait été fait aussi clairement.

Ces paroles de Bilaam ont eu un impact : le peuple a compris ou senti la force de ces bénédictions, même si physiquement il ne les a pas entendu. Il a eu conscience qu'en lui, se trouvait le fondement de ces Berakhot. Un peu comme s'il se révélait à lui-même, sans forcément sentir que Bilaam était dans le coin. Mais cette réalité a suffi pour créer de l'orgueil et les faire fauter gravement.

■ HALAKHOT, tiré du livre Bayit Hayeoudi



- Il est interdit de fumer à côté de son enfant, car cela revient à l'empoisonner
- Le Zohar stipule qu'il ne faut pas croiser les doigts (c'est attirer sur soi l'Attribut de Justice)
- Si une femme s'est disputée avec son mari le jour où elle doit se tremper au Mikvé, il lui sera interdit de « punir » ce dernier en ne s'y rendant pas
- C'est un grave interdit de la Torah que de se raser avec un rasoir à lame (même les Gillette et ses barres protectrices ne changent absolument rien à l'interdit)
- On n'éteindra pas une bougie avec la bouche en soufflant

car cela provoque de l'épilepsie

- Après s'être coupé les cheveux ou les ongles, on doit procéder à l'ablution des mains sans Berakha (même chez le coiffeur ou l'esthéticienne)
- Celui qui aime les Talmidé Hakhamim aura le mérite d'avoir des enfants érudits en Torah ou des gendres Talmidé Hakhamim
- Celui qui ne veut pas oublier son étude devra faire attention de ne pas s'essuyer les mains mouillées sur ses habits

Si vous désirez recevoir le feuillet chaque semaine dans votre boîte mail, envoyez-nous un mail à l'adresse suivante : torahome.contact@gmail.com



Parachat Balak

Par l'Admour de Koidinov shlita

Dieu ouvrit la bouche de l'ânesse, elle dit à Bilame : « que t'ai-je fait pour que tu me frappes trois fois ?» (fois ou régâlime, “רגלים”, terme qui peut aussi se traduire par “les fêtes”). Rachi nous explique que le verset fait allusion ici à Bilame : « tu veux détruire un peuple qui célèbre trois fêtes par an. »

Pourquoi est-ce que l'allusion porte précisément sur la célébration des trois fêtes (*chaloch régâlime*) et non sur d'autres commandements que les Béné Israël accomplissent ?

Il est écrit dans les livres de 'hassidout que même un non-juif peut étudier des sujets spirituels profonds et atteindre de hauts niveaux de compréhension, seulement il y a une grande différence entre le juif et le non-juif. En effet, l'Homme est formé d'une âme spirituelle et matérielle. **Concernant le juif, lorsqu'il acquiert une connaissance et s'élève à de hauts degrés spirituels, par là même il élève aussi son corps et raffine son comportement dans ce monde matériel. Quant au non-juif, bien qu'il accède à de très grands niveaux mystiques, son corps reste matériel et n'arrive pas à se purifier et à se sanctifier.**

L'histoire d'Aristote illustre bien ce que nous venons de dire : ce philosophe grec avait atteint et assimilé de très grandes sagesse. Une fois il fut aperçu dans des endroits de débauche, se comportant d'une manière impropre, jusqu'à salir son image. Lorsqu'on lui demanda comment un homme aussi sage que lui pouvait se dégrader par un comportement aussi vil, il répondit "maintenant, je suis Aristote".

Autrement dit, toute sa connaissance ne touche que son âme spirituelle, mais lorsqu'il s'agit de sujets matériels, son comportement n'a d'égal que celui des personnes les plus basses. Il en est de même du méchant Bilame : nous voyons d'un côté qu'il était prophète comme les versets en témoignent, d'un autre côté qu'il suivait les désirs de son corps et se laissait aller à toutes sortes d'ignominies comme nos sages le décrivent. C'est pourquoi il voulut faire disparaître le peuple juif, car l'existence de **ce peuple, qui sanctifie aussi le corps matériel**, contredisait complètement son existence à lui, qui ne peut éléver son corps, malgré sa prophétie et sa très haute spiritualité.

Ainsi nous comprenons la raison pour laquelle Dieu fit une allusion à Bilame de nos trois fêtes par l'intermédiaire de l'ânesse ; car pendant les chaloch régâlime, nous avons le devoir de nous réjouir avec de la viande et du vin qui sont apparemment des joies corporelles ; mais grâce à la grande sainteté de ces jours, le Juif élève son corps jusqu'à ce que sa nourriture devienne également spirituelle, et il atteint alors la vraie joie d'être proche de Dieu.

Ce Bilame qui voulait faire disparaître un peuple, lequel sanctifie et élève le corps matériel, reçut donc cette allusion de Hashem. Des cieux, il ne lui fut pas permis de maudire le peuple juif qui est vivant, existe éternellement et accomplit le but de la création d'élèver la matérialité vers Dieu.

BALAK
PIN'HAS

(en diaspora)

(en Israël)

www.OVDHM.com - info@ovdhdm.com - Israel 054.841.88.36 - France 01.77.47.66.22



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékaï Bismuth

«Pinh'as, fils d'Eléazar, fils d'Aharon le Cohen, se leva du milieu de la communauté,arma sa main d'une lance. Il entra dans la tente, à la suite de l'homme d'Israël, et les transperça tous les deux, l'homme d'Israël, ainsi que cette femme, qu'il frappa au flanc ; et le fléau cessa de sévir parmi les bnei Israël » (25 ; 7-9)

Bref rappel des faits : Conscient qu'il ne pouvait pas vaincre les Bnei Israël par la guerre, Balak prit la décision de livrer un combat verbal, celui des malédictions. Il prit les services de Bilâm, prophète des nations pour maudire les Bnei Israël. Mais après usé de tous les stratagèmes pour faire abattre la malédiction sur Israël, Bilâm, a finalement compris qu'il ne pouvait affaiblir le peuple d'Israël par ses malédictions, car Hachem protégeait Son peuple (Berakhot 7a). Il a alors suggéré à Balak de les faire fauter par la débauche, car il savait comme le dit la Guémara (Sanhédrine 106a) « *Leur Dieu a en horreur la débauche* ». C'est alors qu'il s'adressa aux filles de Midiane et de Moav pour les enjoindre d'entraîner les Hébreux à la débauche, à l'orgie et à l'idolâtrie. Il a trouvé le moyen de rompre leur relation avec Hachem, afin de retirer la Chékhina du camp d'Israël, laissant les Bnei Israël à la merci de ses ennemis. L'un des membres de notre peuple, le prince Zimri ben Salou, osa emmener l'une d'entre elles parmi ses frères. Ce n'était pas n'importe quelle Midianite, elle était la princesse, Kosbi bat Tsour, qui n'avait d'autre but que de s'introduire parmi les Bnei Israël afin de faire fauter Moché. Face au spectacle affligeant de cette débauche, Hachem envoya un ange pour sévir et anéantir le peuple d'une épidémie.

Pinh'as quant à lui, réussit à s'introduire parmi les fauteurs, en réclamant vouloir faire partie de leur groupe, il pénétra dans leur tente, vengea l'honneur de Hachem en transperçant d'une fourche le couple détesté de D.ieu, et stoppa ainsi l'épidémie dévastant le peuple.

ENTRE BALAK & PIN'HAS
NE VOUS FAITES PAS DÉBAUCHER

À la suite de cet épisode, « *L'Éternel parla ainsi à Moché : Pinh'as, fils d'Eléazar, fils d'Aharon le Cohen, a détourné Ma colère des enfants d'Israël, en se montrant jaloux de Ma cause au milieu d'eux, en sorte que Je n'ai pas anéanti les enfants d'Israël dans Mon indignation.* » (Bamidbar 25 ; 10-12) Rachi explique « en se montrant jaloux de Ma cause », c'est-à-dire en assumant la colère que j'aurais dû manifester moi-même. Toutes les fois que le texte parle de « jalouse », il s'agit d'être « enflammé de passion pour venger une cause ».

Plusieurs questions se posent :

- Pourquoi Bilâm a-t-il attendu trois interventions et tous ces sacrifices offerts, pour comprendre que c'est l'envoi de femmes débauchées qui fera perdre la bataille des Bnei Israël ?
- Comment cette génération de la Connaissance, qui était entourée de sept nuées de gloire, peut en arriver à se pervertir avec les filles de Midian et Moav ?
- Qu'est-ce que signifie lorsque Rachi dit que Pinh'as a assumé la colère que Hachem aurait dû manifester Soi-même ?

Suite p2



Justice & Torah

Rav Its'hak Belhassen

Question: Un jeune homme est entré dans un magasin de vêtements et a choisi un costume pour son mariage. Il l'a payé et prit avec lui. Peu après il retourne dans le magasin et demande au vendeur qu'étant donné qu'il a d'autres courses à faire dans les boutiques à proximité, il désire laisser le costume ici jusqu'à ce qu'il termine ses emplettes. Le vendeur a accepté à condition qu'il le mette avec les autres costumes à vendre suspendus sur la penderie qui se trouve sur le trottoir, afin qu'il n'encombre pas le passage. Une heure plus tard le jeune homme vient récupérer son costume. Mais le vendeur l'interpelle et s'étonne « *comment prends-tu un costume d'une valeur de 500 euros alors que tu avais acheté un costume d'une valeur de 400 euros ?* ». Le jeune homme de son côté prétend avoir acheté ce costume exactement. Le vendeur par contre affirme ne pas être sûr à 100 pour cent.



Réponse: A priori le *Din* dans un cas pareil dépendra de la Ma'holoket connue (Guémara Baba Mésia 97b) est ce que « *Bari Véchéma Bari Adif* », c'est à dire qu'à chaque fois qu'il y a un litige entre quelqu'un qui prétend être sûr et quelqu'un qui a des doute est ce qu'on doit donner raison d'office à celui qui est sûr.

Selon la hala'ha (Choul'han aroukh 75,9) on n'obligera pas celui qui est dans le doute de payer à celui qui prétend être sûr, étant donné que malgré qu'il soit dans le doute, c'est lui qui possède l'argent et si on veut faire lui sortir de l'argent il faudra une réelle preuve.

A noter, dans notre cas, bien que le costume ne se trouve pas vraiment dans la propriété du vendeur, puisqu'il se trouve à l'extérieur, cependant

DOIT-IL PAYER LA DIFFÉRENCE?

dant étant donné que le costume appartenait à un moment donné au vendeur et qu'on a un doute s'il a changé de propriétaire, on le donnera à celui à qui il appartenait auparavant, ceci est appelé 'Hezhat Mara Kama, et dans un cas pareil aussi, on ne fera pas sortir d'argent du vendeur malgré qu'il soit dans le doute et que son prochain prétend être sûr (Choul'han aroukh 223,1).

Cependant, le *Touimim* (Klalei Tfisa 70) ainsi que le *Nétivot Hamichpat* (75,11 et 148,3) nous enseigne qu'on ne peut se fier à cette 'Hezkat Mara Kama uniquement si nous n'avons qu'un seul doute sur un seul objet, par contre si tout le monde est d'accord qu'une vente a eu lieu mais on se demande lequel des deux objets a été vendu, dans un cas pareil on ne pourra pas s'appuyer sur la 'Hezkat Mara Kama pour acquitter le vendeur, mais au contraire on donnera raison à l'acheteur puisque lui seul est sûr d'avoir acheté tel objet parmi les deux. Ceci dit, que dans notre cas nous donnerons le costume 'cher' au jeune homme.

Toutefois, malgré le *Divrei Haim* (toen vénit'an 2) et le *Imrei Bina* (toen vénit'an 6) ne sont pas d'accord avec le *Touimim* et le *Nétivot Hamichpat* cités dessus. Et puisqu'il y a une discussion au sein des *Poskim* à ce sujet, et que ni l'acheteur et ni le vendeur ont l'objet dans leur propriété. On se contentera de partager la somme qui est en litige comme nous l'enseigne le *Choul'han aroukh* (Rama 133,4), et le jeune homme devra ajouter 50 euros pour prendre le costume qu'il voulait.

Cette rubrique est écrite en collaboration avec
le Beth-din « *Din vé Michpat* » où siègent des dayanim francophones
058.324.38.32 dinvemichpat@gmail.com



Le Rav Nissim Perets *Zatsal* répond à ces trois questions :

Hachem créa le monde selon l'**attribut de rigueur/Midat Hadine**. Voyant que le monde ne pouvait subsister ainsi, Il y joignit l'attribut de miséricorde/Midat Hara'hamim. C'est pourquoi l'on retrouve dans le cycle d'une journée l'attribut de rigueur dominant celui de miséricorde et vice-versa. L'attribut de rigueur domine depuis la chekiya [coucher du soleil] jusqu'à 'hatsot, la moitié de la nuit.

En voyant les projets maléfiques de Bilâm de maudire les Bneï Israël, **Hachem a mis en suspend l'attribut de rigueur dans le monde afin que Sa colère ne puisse se déverser sur le peuple**. En effet la Guémara (Bérakoth 7a) nous dit que Bilâm qui connaissait exactement l'instant où Hachem se met en colère, et désirait utiliser cet instant pour les maudire.

Seulement voilà, l'absence de cet attribut de rigueur dans le **monde a aussi suspendu les capacités de l'homme de surmonter son Yéter Harâ**. Le monde était **devenu entièrement sous le signe de la miséricorde**.

C'est donc après ses trois plaidoiries sans succès que **Bilâm comprit la stratégie qu'Hachem a choisie**. Conscient que l'attribut de rigueur avait disparu, c'était donc le **moment opportun pour envoyer les femmes se débaucher avec les Bneï Israël**. Bilâm avait bien compris qu'ils n'avaient pas les capacités de surmonter leurs désirs, et qu'ils allaient donc **formément tomber**.

Cependant Pin'has a su se surpasser et se lever du milieu de la communauté, et faire cesser le fléau qui sévit parmi les Bneï Israël ». On comprend maintenant les paroles de Rachi qui explique que **Pin'has a assumé la colère que Hachem aurait dû manifester soi-même**. (fin des paroles du Rav)

Dans la suite de notre Paracha, il est écrit : « **Attaquez les midianimes et taillez-les en pièces, car ils sont vos ennemis.** » (Bamidbar 25:18)

Quelle est cette cruelle ordonnance envers les Midianimes ? Qu'ont-ils bien pu faire pour mériter un tel dessein ?

Le Midrach Rabba (Bamidbar 21:4) explique au nom de Rabbi Chimône Bar Yo'hai que **celui qui fait fauter son prochain, est plus répréhensible que celui qui le tue. Celui qui fait trébucher son frère en lui faisant faire des fautes est encore plus blâmable que celui qui l'assassine**.

Et le Midrach explique qu'un **meurtrier envoie la victime dans un monde futur extraordinaire**, elle purge de toutes ses fautes, ainsi que le citent nos Sages, au sujet de celui qui meurt « al Kidouch Hachem/ En sanctifiant le Nom d'Hachem. » Tandis que **celui qui fait fauter son prochain l'élimine de ce monde-ci et le prive du monde futur**. La faute fait perdre à l'homme les deux mondes.

Et Rabbi Chimône explique ses propos ainsi : **Quatre peuples ont tenté d'anéantir Israël, deux par l'épée, et deux autres en les faisant transgresser la Torah**.

Les premiers sont les **Égyptiens** avec un Pharaon cruel ; et les **Edomim** avec Amalek et ses descendants, qui nous poursuivent de génération en génération, pour nous anéantir.

Les seconds sont les **Moavim** et les **Amonim** qui se sont associés pour nous faire commettre de graves fautes, en particulier celles des relations interdites, afin d'éloigner de nous la présence Divine.

Pour les **premiers**, et on acceptera leur conversion. (Devarim 23:8-9) Mais pour les **seconds**, on le leur interdit pour l'éternité tellement ils représentent un danger, nous devons les tenir éloignés à tout jamais (Devarim 23:4-7).

Nous apprenons de notre Paracha la **gravité et le danger mortel de la débauche, car elle cause plus de dégâts que toutes les guerres et ennemis tels que Daech, 'hamas, etc...** Bilam l'a bien compris, et Pin'has nous en a sauvé.

Pin'has a choisi de passer pour un trouble-fête, un intolérant, un fou de Dieu, uniquement pour rétablir la justice et sauvegarder la morale au sein du peuple. C'est au péril de sa vie qu'il a traversé une foule en folie, pour aller transpercer ce Juif et cette Midianite.

Que peut-on entendre aujourd'hui par la débauche ?

Illustrons par un petit exemple.

Nous travaillons, chez un bon employeur, avec des conditions qui nous conviennent et soudain nous recevons le coup de fil d'un « **chasseur de têtes** », celui-ci nous fait rêver avec de nouvelles missions, de meilleures conditions, il **essaye de nous « débaucher » de notre employeur d'origine**. Où est le mal d'essayer autre chose, si cela peut nous améliorer notre quotidien. Comme les divers appareils modernes qui nous font croire qu'on ne peut vivre sans eux et qu'ils nous améliorent notre existence. Mais ils ne sont que des « **chasseurs de têtes** » qui veulent nous débaucher de nos valeurs, de notre employeur d'origine.

On devient dépendant d'eux alors que la seule dépendance que nous devons avoir est envers notre Créateur. Ils nous ont « débauché notre cerveau » !

Notre Paracha est lu justement en été, **en cette période de juillet-août où les jours sont chauds**.

C'est en se renforçant dans la Tsniot/pudeur que l'on recevra toutes les bénédictions et une protection intégrale pour tout notre peuple, mieux que tous les accords de paix et autres compromis avec l'ennemi qui veut nous Trumper...

Il est vrai que les difficultés du respect des lois de la pudeur, et des interdits relatifs à la débauche sont grandes, **mais le salaire sera proportionnel**. Chacun d'entre nous à cette capacité de devenir Pin'has, en faisant attention de ne pas se rendre dans des plages mixtes, vérifier sa tenue vestimentaire, filtrer ses accès internet....

Comme Pin'has, nous devons combattre tous les comportements bafouant l'honneur de Dieu et de la Torah, s'il nous arrivait d'en rencontrer.

Vivons avec ce concept ancré, celui de défendre l'honneur du Tout Puissant. En rétablissant notre relation avec Hachem, Sa Chékhina réside parmi nous, et nous protégera de tous nos ennemis. Abandonner le combat, c'est se faire complice des ennemis de Dieu.

Rav Mordékhai Bismuth



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Dans les parachots précédentes, nous avons beaucoup parlé des épreuves et surtout de quelle manière un homme peut les regarder positivement. Cette fois notre histoire est tirée d'un livre de Rav Zilberstein Chlita dans "Léh'aner Bésim'ha". A l'époque du **Maharal de Prague** il y a à peu près 400 années en Hongrie une femme juive est venue voir le grand Rav pour qu'il lui tranche une **question de Cache-route sur un poulet**. On sait tous qu'il y a quelque temps encore chacun faisait sa Ch'hita à la maison et s'il y avait des questions on allait voir le Rav de la ville. Le Maharal cette fois-ci répondra une chose très étrange, c'est d'aller voir l'enfant de telle famille afin qu'il tranche la question! La femme s'exécuta et se rendit chez la famille. Là-bas elle trouva un **fil qui avait... 9 ans et surtout qui était sourd et muet!!** Comme le Rav lui avait ordonné, elle lui montra son poulet. Le jeune garçon examina alors attentivement la volaille et sorti de sa bouche le mot 'CACHERE' et sur le coup s'écroula et mourut sur place!! La panique s'empara de toute la maisonnée mais il était trop tard, le

pauvre garçon venait de rendre son âme.

Après quelque temps la famille se rendit auprès du Maharal afin de lui demander la raison pour laquelle il avait envoyé cette femme demander la Halaha à leur fils. Il répondit de cette manière : c'est que leur fils était le Gui-gouul/réincarnation d'un Tal-



כשר למחלה

HISTOIRE DE RÉINCARNATION

mid'Hakham qui a vécu il y a quelques générations. Et lorsqu'il est monté au Ciel les portes du Gan Eden se sont fermées à lui ! C'est qu'au cours de sa vie, une fois, est venue une veuve avec une question de Cacherout sur un poulet. Comme c'était veille de fête ce Rav n'a pas eu le temps de bien examiner la volaille et il trancha qu'elle était non-cachère. Alors que véritablement la Ch'hita était bonne ! La nouvelle que le poulet était impropre à la consommation avait beaucoup chagriné cette veuve qui n'avait visiblement rien d'autre à manger pour les jours de fêtes !

Le Beit Din en haut lui demanda alors de revenir sur terre pour réparer sa faute. C'est alors que ce Talmid 'Hakham lui-même demanda à revenir sous la forme de ce sourd et muet pour ne pas venir à fauter dans son nouveau passage sur terre!! Au moment où ce jeune garçon a dit CACHER : il a fini la mission pour laquelle il était descendu sur terre et a réparé ce qu'il avait fait il y a quelques générations plus tôt! Fin de l'histoire.

Et pour nous, il faut savoir qu'il n'y a pas de désespoir: dans toutes les situations! Un jour, le Hafets Haim a dit que ce monde ressemblait au cachet du notaire. Si on examine le tampon: toutes les lettres sont à l'envers. C'est seulement lorsque l'on tamponne sur le bas de la page que l'encre dessine les lettres dans l'ordre. **De la même manière dans notre monde les choses ne paraissent pas ordonnées (car le tampon est à l'envers), mais il faut savoir qu'à 120 ans depuis là-haut, tout, absolument tout, va se mettre en place!**

Rav David Gold ☎ 00 972.390.943.12



ATTENTION À BIEN DIGÉRER!! (suite et fin)

Celui qui veut rester en bonne santé doit maîtriser ses émotions - comme la joie, l'inquiétude, la colère et la peur, qui sont des phénomènes agissant sur le psychique. Un homme avisé sera satisfait de son sort durant toute son existence éphémère, ne se fera pas de soucis pour un monde qui n'est pas le sien, et ne recherchera pas le luxe ; il sera de bonne humeur et d'une joie modérée, ceci augmentera la chaleur naturelle de son corps et facilitera la digestion et l'expulsion des déchets, fortifiera sa vue et ses autres sens, et renforcera son intelligence.

Toutefois, il ne consommera pas, comme les sots, une grande quantité de nourriture, qui chasse et dissout la chaleur naturelle du corps, provoque un brusque refroidissement du cœur et une mort prématuée. Cela arrive en particulier aux hommes gros dont la température est relativement basse, en raison de l'étroitesse de leurs vaisseaux sanguins et de la lente circulation du sang, qui est la principale source de chaleur.

L'inquiétude, qui est le contraire de la joie, est nuisible, elle aussi, parce qu'elle refroidit le corps ; la chaleur naturelle se concentre au cœur et provoque la mort. La colère échauffe le corps et donne de la fièvre.

La frayeur engendre un refroidissement du corps ; c'est pourquoi, celui qui est effrayé peut être pris de tremblements et même mourir de froid. Il n'est pas bon de manger quand on est en **colère**, effrayé ou soucieux, mais seulement quand on éprouve une joie modérée.

Dormir modérément est bon pour la santé du corps, parce que la nourriture est digérée et les sens se reposent (pendant ce temps-là) ; un insomniaque doit prendre des aliments soporifiques. Des vapeurs toxiques montent du ventre au cerveau chez celui qui dort trop longtemps ou le ventre vide car, en l'absence de nourriture, la chaleur (du



corps) agit sur les déchets. Pour diminuer ces vapeurs et aider la nourriture à descendre dans l'estomac, il faut dormir avec la tête surélevée. C'est la nuit que le sommeil est naturel ; en journée, il est nuisible sauf pour ceux qui y sont habitués.

Dans le Kitsour Choul'han 'Aroukh chap. 71, § 2), il est écrit : **L'homme moyen, en bonne santé, veillera à prendre un repas du soir pas trop copieux, moins abondant que le déjeuner, pour en tirer quatre avantages :**

- 1) Préserver sa santé.
- 2) Éviter des effets nuisibles...

3) Avoir des rêves calmes et paisibles - car l'abus de nourriture et de boisson engendre souvent des rêves pénibles et désagréables.

4) Ne pas avoir un sommeil lourd et se réveiller à l'heure. Une personne en bonne santé pourra se contenter de six heures de sommeil. Il est préférable de ne pas dormir seul dans une chambre, ni dans une pièce surchauffée ou trop froide.

Et il rajoute au chapitre 5

Il est important de s'habituer à se coucher sur le côté et de ne pas s'allonger sur le dos ou à plat ventre car cela est interdit. Il est recommandé et bon pour la santé de se coucher d'abord sur le côté gauche puis sur le côté. En effet, le foie étant à droite et l'estomac à gauche, lorsque l'on se couche sur le côté gauche, le foie se trouve au-dessus de l'estomac et le réchauffe, si bien que la nourriture est rapidement digérée. Après la digestion, il convient de se coucher sur le côté droit afin que l'estomac se repose et que les déchets soient éliminés. Il ne faut cependant pas changer de côté à maintes reprises.

Extrait de l'ouvrage « Une vie saine selon la Halakha »
du Rav Yé'hezkel Is'hayek Chlita
Contact ☎ 09 972.361.87.876



L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

« Aux plus nombreux tu donneras une plus grande part, aux moins nombreux une moindre part » (Bamidbar 26:54).

Le "Ben Ich 'Haï" zatsal raconte l'histoire suivante: un homme riche chevauchait vers la ville. En chemin, il croisa un **homme estropié demandant l'aumône**. Il lui lança une pièce d'argent. L'estropié le bénit avec effusion et le pria de bien vouloir le prendre avec lui sur son cheval pour se rendre en ville car son invalidité ne lui permettait pas de faire un si long chemin. **L'homme fut pris de compassion pour le mendiant estropié et le fit monter sur son cheval.** Il lui confia les rênes et s'assit derrière lui pour le soutenir. Quand ils arrivèrent sur la place centrale de la ville, l'estropié dit au riche: "voilà, nous sommes arrivés, maintenant **vous pouvez descendre et rentrer chez vous**"... Le riche, surpris par l'effronterie de l'estropié, lui dit: "Est-ce mon cheval ou le tien ?" L'estropié s'écria avec colère : "Au secours,!Voyez, j'ai rendu service à ce monsieur et il s'apprête maintenant à me prendre mon cheval! Et moi, je ne suis qu'un pauvre estropié sans défense. Je l'ai fait monter sur mon cheval et il ne me remercie même pas, mais en plus il veut me rendre un mal pour un bien". Les gens se mirent en colère et menacèrent le riche de l'emmener devant les tribunaux. Il dit: "Allons devant le juge pour qu'il tranche notre différent". Ils se rendirent au tribunal et le juge écouta leurs arguments. Finalement, il déclara: "Les vraies allégations se déclinent facilement, le cheval appartient en vérité à l'homme riche. Mais qu'y puis-je, si de sa propre initiative il a perdu ses droits. Pourquoi a-t-il fait asseoir l'estropié devant lui et lui a-t-il donné les rênes ?"



Voici l'explication de cette parabole : l'homme a été créé pour accomplir les mitsvot et multiplier les actes de bonté. Etudier la Torah et renforcer sa foi en Dieu. Il est évident qu'il doit aussi pourvoir à ses besoins physiques comme se nourrir, boire, dormir, travailler. Il doit "transporter" sur son "cheval" les besoins de ce monde. Ceci à une condition: que les rênes restent toujours dans ses mains! Malheureusement, de nombreuses personnes en arrivent à perdre les rênes, et laissent leur mauvais penchant les diriger. Ils sont les esclaves de l'argent, de leur travail, de leur téléphone, de facebook ou de toutes sortes d'autres futilités encore,... et perdent ainsi les deux mondes à la fois. A l'instar de cette parabole, le Ben Ich 'Haï nous explique le sens du verset de notre paracha au sujet de la répartition de la terre d'Israël : « Aux plus nombreux tu donneras une plus grande part, aux moins nombreux une moindre part ». Cela ne vient pas seulement nous apprendre que les tribus les plus nombreuses ont reçu une plus grande part, proportionnelle à leur population. Se cache également ici un message plus profond :

L'homme doit tenir les rênes dans ses mains: "Aux plus nombreux", ce sont les sujets relatifs à la spiritualité; à eux, "tu donneras une plus grande part, et aux moins nombreux", ce sont les sujets relatifs à notre monde matériel, "une part inférieure" : tu leur accorderas une part certes, mais moins conséquente que celle réservée à la spiritualité. N'oublie pas, ton âme devra toujours rester maître à bord !

Rav Moché Bénichou



Un amour sans condition

Rav Aaron Boukobza - Coach de vie

LA DEUXIÈME CLÉ EST L'ÉCOUTE. (suite)



Trois niveaux d'écoute.

Ecoute de soi : c'est-à-dire, discerner ce qui nous traverse et ce que nous ressentons pendant la discussion. (je m'ennuie, il m'énerve, je suis admiratif). Cette conscience nous permet de savoir ou est-ce qu'on se situe dans la conversation afin de changer et améliorer notre comportement ou notre écoute vis-à-vis de celui à qui nous parlons.

Ecoute active : Être attentif à ses mots, ses expressions, l'expression de ses sentiments.

Ecoute du message caché avec notre intuition : Comprendre dans la discussion ce que veut vraiment notre conjoint. Qu'est-ce qu'il n'a pas dit ? Pourquoi ne l'a-t-il pas dit ? Exemple : « *J'ai plus rien à me mettre* » alors qu'elle a une armoire pleine. Elle veut sûrement dire qu'elle ressent un manque de considération et de compliment ou qu'elle aimerait une nouvelle robe. Pourquoi elle ne nous le dit pas directement ? Il peut y avoir plusieurs raisons ; elle n'ose pas demander une nouvelle robe parce qu'on dépense déjà beaucoup d'argent. Ou bien, elle aimerait bien que l'on prenne les choses en main et qu'on lui fasse une surprise.

L'objectif de celui qui écoute est de faire comprendre à l'autre qu'il est écouté. Comprendre le fond du message qu'il veut nous transmettre et s'intéresser à ce qu'elle vit, elle. La grande difficulté à ce niveau est que, de manière naturelle, nous n'accordons pas d'importance à ce que nous ne vivons pas. De ce fait, lorsque mon conjoint me parle de sa journée et d'un problème qui y est lié, je ne me sens absolument pas concerné et donc pas intéressé. Exemple : lorsqu'un des conjoints raconte sa journée à la maison ou au travail. Généralement les histoires de ménage, ou démarche complexe du travail ne nous intéressent pas. **Pourtant pour le conjoint, cela représente toute sa vie puisqu'il vit dans cette réalité toute la journée.**

Cependant, ce manque d'intérêt envers autrui n'existe que lorsque nous ne sommes pas proches. Mais s'il existe un véritable lien entre vous, chacune de ses paroles peut être intéressante. La preuve, c'est la relation avec votre meilleur ami. Ne peut-il pas parler de n'importe quoi, et pourtant cela vous intéresse ?

Le problème ici avec notre conjoint, bien qu'il soit important, c'est qu'on n'est pas assez proche. **Souvenez-vous pour être proche de quelqu'un, il faut pouvoir lui ouvrir notre cœur et lui partager nos sentiments et pour ça, il nous faut les quatre clés.**

Rav Boukobza ☎ 054.840.79.77
✉ aaronboukobza@gmail.com



Réponses aux questions

Rav Avraham Bismuth

Peut-on étudier pendant la répétition de la 'Amida ?
Il est interdit d'étudier même par la pensée pendant la répétition de la 'Amida, et il faudra écouter attentivement toute la répétition.

Si je me réveille avant le lever du jour, m'est-il permis de manger avant le début du jeûne ?

Tous les jeunes (à l'exception de Tich'a Béav et Yom Kippour) ne commencent qu'au lever du jour. Par le simple fait d'aller dormir nous recevons automatiquement le jeûne, et nous ne pourrons pas nous lever avant le lever du jour pour manger avant le jeûne. Cependant, si avant de dormir on a émis la condition de se lever dans la nuit pour manger, alors cela sera permis. ('Hazon 'Ovadia 4 jeûnes p.9)



À partir de quel âge devons-nous éduquer nos enfants à jeûner ?

Il n'y a aucune Mitsva d'éduquer nos enfants aux jeûnes qui sont liés à la destruction du Beth-Hamikdach, ne serait-ce même quelques heures. En effet, en les habituant à jeûner, on prétendrait que le Temple et le Machia'h ne viendront pas avant leur Bar/Bat Mitsva. ('Hazon 'Ovadia 4 jeûnes p.66 Rav Avraham Yossef)

Une personne qui ne jeûne pas peut-elle monter à la Torah le jour du jeûne ?

Une personne qui ne jeûne pas ne pourra pas monter à la Torah les jours de jeûne. Par contre si le jeûne tombe un lundi ou un jeudi et que dans tous les cas on lit à la Torah ces jours-là, on pourra le faire monter bien que l'on lit la Paracha liée au jeûne. ('Hazon 'Ovadia 4 jeûnes p.112)

Est-ce qu'un 'Hatan doit jeûner quand le jeune tombe dans la semaine des Chéva Brakhot ?

Un 'Hatan qui est dans la semaine des Chéva Brakhot est obligé de jeûner quand le jeûne tombe au milieu de cette semaine. Dans le cas où le jeûne tombe un Chabbat, et qu'il est repoussé à dimanche le jeûnera jusqu'à 'Hatsot et il n'a pas le droit de continuer de jeûner jusqu'au soir, car ce jour-là est un jour de fête et de joie pour lui. (Yalkout Yossef lois du mariage)



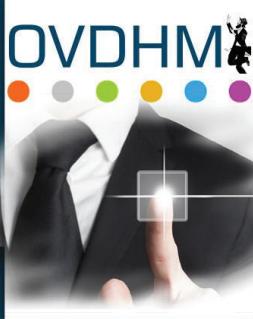
Lorsque le jeûne tombe Chabbat, qu'il est repoussé à dimanche (comme cette année), et que ce jour-là (dimanche) un enfant devient Bar-Mitsva, a-t-il l'obligation de jeûner ?

Du fait que potentiellement cet enfant n'aurait pas eu besoin de jeûner, si ce n'est que le jeûne fut repoussé. S'il est faible, il pourra jeûner que quelques heures selon les forces qu'il a, mais s'il peut tenir il devra jeûner jusqu'au soir. ('Hazon 'Ovadia 4 jeûnes p.68)

Celui qui a oublié de dire 'Aneïnou dans la Amida (dans Chémâ kolénou) un jour de jeûne, doit-il revenir et le dire ?

Si l'on a oublié de dire 'Aneïnou dans la Amida, et qu'on a déjà commencé à réciter la bénédiction de Chomé'a Téfila, ne reprendra pas à Chémâ Kolénou pour le dire. Cependant il est recommandé de le réciter à la fin de la 'Amida, après Eloïkî Nétzor. ('Hazon 'Ovadia 4 jeûnes p.71)

Participez et posez vos questions au Rav Avraham Bismuth
par mail ✉ ab0583250224@gmail.com



Retrouvez-nous sur www.OVDHM.com

Ne pas transporter ce feuillet dans le domaine public le Chabat - Ne pas lire ce feuillet pendant la téfila et la lecture de la torah
VEILLEZ A DEPOSER CE FEUILLET DANS UN ENDROIT COMPATIBLE AVEC SA KEDOUCHA

Vous appréciez «La Daf de Chabat» et désirez faire partie des abonnés ou participer à son édition, veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

- Balak envoie des messagers à Bilaam
- L'étrange voyage de Bilaam, l'incident de l'ânesse
- Bilaam est reçu par Balak, et lui demande d'ériger des autels
- La première bénédiction de Bilaam, concernant l'origine et la réussite du peuple d'Israël
- La deuxième prophétie de Bilaam : la grandeur du peuple d'Israël le protège des malédictions
- La troisième prophétie de Bilaam sur la défaite des ennemis d'Israël
- La quatrième et dernière bénédiction de Bilaam, concernant l'époque du Machiah
- Bilaam tend un piège aux enfants d'Israël, à Chittim, les incitant à l'immoralité. Le peuple faute, et est frappé d'une épidémie
- L'épisode de débauche de Zimri, prince de Chimon avec la princesse de Moav, Kozbi. Pinhas défend l'honneur d'Hachem en les tuant à la vue de tous.

La parashat Balak traite des rapports entre Moav et les Bnei Israël. Moav a appelé Bilam, et la paracha rapporte ses paroles. A la fin, elle traite du fait que les Bnei Israël se sont rapprochés des filles de Moav. Moav craignait ce qu'Israël avait fait au Emori, ce qui l'a poussé à appeler Bilaam par l'intermédiaire de Balak qui lui a envoyé deux délégations, avec l'accord de Hachem, bien qu'il lui ait envoyé un ange pour lui faire obstacle. Malgré la demande de Balak de maudire Israël, Hachem l'a empêché, et cela ne lui a servi à rien de choisir trois endroits. Là, Bilam a bénî Israël et a vu ce qu'il ferait aux nations à la fin des temps. Ensuite, il est question du campement d'Israël à Chittim et de la promiscuité du peuple avec les filles de Moav, qui ont entraîné les bnei Israël à s'attacher à Baal Peor. A la suite de cela est venue une épidémie qui s'est arrêtée après la mort de vingt-quatre mille personnes, grâce au zèle de Pinhas qui a tué un homme d'Israël et une femme de Midian.

וְעַתָּה לְכָה־נָא אַרְהַ-לִי אֶת־הָעָם הַזֶּה כִּי־עָצָום הֵוָא מַפְנֵי אָוָלִי
אָוְלֵל נִכְה־בָּו וְאָגְרַשְׁנוּ מִן־הָאָרֶץ כִּי יָדַעְתִּי אֶת אַשְׁר־תִּבְרֹךְ מִבְּרָךְ
וְאַשְׁר־תָּאַרְ יָאָר :

« Viens donc, je te prie, et maudis-moi ce peuple, car il est plus puissant que moi: peut-être parviendrai-je à le vaincre et le repousserai-je du pays. Car, je le sais, celui que tu bénis est bénî, et celui que tu maudis est maudit. » (22,6)

Ces paroles prononcées par Balak au sujet de Bilam suscitent l'interrogation suivante : pourquoi le Tout-Puissant a-t-il décidé de conférer le don de prophétie à un idolâtre mauvais et méchant ? Nos maîtres répondent que l'Éternel en a ainsi décrété afin que les nations du monde ne puissent prétendre : « Si nous avions eu des prophètes, nous nous serions bien conduits ». C'est pourquoi le Tout-Puissant leur a établi des prophètes et ces mêmes prophètes ont brisé la barrière qui maintient le monde : au départ, les nations du monde ne s'adonnaient pas à l'adultère et autres relations interdites, et ce méchant Bilam leur conseilla de s'abandonner aux mauvaises moeurs (Midrach Rabba).

Rabbi Sim'ha Bounem de Pchiss'ha demande en outre d'où Bilam – dont toute la force ne consistait qu'à maudire, car il savait calculer l'instant du jour pendant lequel le Tout-Puissant se met en colère – a-t-il également puisé le pouvoir de bénir ?

22:45 21:28

הפטורה: מינcha - ה
והיל לאורתה יעקב ומסרים לכת עם אלקליר
שבת

מנחה
ערבית
שחricht
מנחה
ערבית
שכבות

Minha	19:45	מנחה
Arvit	20:00	ערבית
Chahrit	7:00 - 9:00 - 9:50	שחricht
Minha	21:00	מנחה
Arvit	22:45	ערבית

Semaine - חול	שחricht	
Chahrit	7:00 - 8:00	שחricht יומ א'
Chahrit (Dim)	9:00	מנחה-ערבית
Minha-Arvit	20:00	מנחה-ערבית
Arvit Yechiva (hors Mardi)	21:15	ערבית
Arvit	22:35	ערבית

רפואי שלמה לדניאל בן רחל ולורפלן נתן עובדיה בן שרה

Devinette

Les noms des trois parachut : Korah, Houkat et Balak contiennent une allusion à la grave détérioration de la sainteté des enfants d'Israël pendant leur période. Quelle est-elle ?

הලכה

Question: Est-il permis à deux femmes de s'isoler avec un homme?

Réponse: Il est expliqué dans la Guémara Kiddouchinn (80b) qu'il est interdit à un homme de s'isoler avec une femme qui n'est pas la sienne.

Cela signifie qu'il leur est interdit d'être seuls dans une maison, à titre de pudeur. Nos maîtres les décisionnaires médiévaux débattent afin de définir si cet interdit prend véritablement sa source dans la Torah, ou s'il s'agit d'un interdit donné par la transmission, c'est-à-dire par institution des prophètes d'Israël.

Selon certains décisionnaires, cet interdit prend sa source dans la Torah d'après tous les avis parmi les décisionnaires médiévaux. (Yaalatt Hen – Beit Hatnoutt chap.7).

Le Choulhan Arouh tranche (E.H chap.22-5) qu'il est interdit à une femme de s'isoler même avec plusieurs hommes, sauf si l'un d'entre eux est son mari.

De même, il est interdit à un homme de s'isoler même avec plusieurs femmes, sauf si l'une d'entre elles est sa femme.

A la lueur de tout cela, nous apprenons qu'il est interdit à deux femmes de s'isoler avec un homme.

Le Gaon Rabbi Chalom Mordéhaï Ha-Cohen SCHWADRON z.ts.l cite une histoire réelle qui s'est produite à ce sujet, et voici ses propos:

Le Rav de la ville de LISSA était un Grand de sa génération, le Gaon Rabbi Yaakov de LISSA z.ts.l (il a quitté ce monde il y a

Il répondait par la parabole suivante :

Un groupe d'hommes se dirigeait vers la forêt pour chasser du gibier. Parmi eux, se trouvait un homme orgueilleux et rusé. Celui-ci aperçut de loin un renard s'abreuvant à l'eau d'une rivière. L'homme arracha une brindille et interpella ses compagnons : « Croyez-vous qu'au moyen de ce jonc je puis tuer ce renard ? » Ses amis se rirent de lui : « Une telle chose est impossible, a-t-on jamais entendu qu'un simple jonc puisse tuer un renard ? » Leur rusé camarade leur répondit : « Si vous me promettez cent dinars, je vous montrerai que j'en suis capable. »

Le pari fut conclu. L'homme se mit en position et visa le renard avec le jonc. Au moment voulu, il imita le son d'un coup de fusil : PAN ! Et au même instant, le renard s'effondra mort... Ses amis s'émerveillèrent grandement et force leur fut de croire que leur compagnon était vraiment doué de facultés exceptionnelles, lui permettant de tuer à distance un renard au moyen d'un jonc meurtrier. Mais en réalité, ils n'avaient pas aperçu que se tenait, de l'autre côté de la forêt, un autre groupe de chasseurs munis de fusils bien réels. Ce sont eux qui avaient visé le renard et l'avaient abattu... Notre homme, qui était doué d'une vue perçante, les avaient distingués, se préparant à abattre leur proie. Et quand il vit que les fusils étaient dirigés vers le renard, il fit tonner un PAN strident comme s'il était en train de tirer avec une arme véritable.

De la même manière, Bilam était un puissant devin, capable de prédire l'avenir. Quand il voyait dans les astres que la fortune souriait à un tel, il s'empressait d'aller le voir et lui annoncer : « Si tu souhaites que je te bénisse et que tu deviennes extrêmement riche, verse-moi une somme d'argent importante, et tu pourras être certain de voir ma bénédiction porter ses fruits. » Et quand les peuples de la terre virent que ses « bénédictions » se réalisaient, il acquit une réputation de « bénisseur » comme le lui dit Balak. Mais en réalité, la bénédiction de Bilam était vide de tout contenu, et il n'était doté d'aucun pouvoir de bénir...

הפטרא

La Haftara de cette semaine est issue du livre de Mikha. Ce dernier appartient à une génération qui a connu une forte intensité prophétique, puisqu'il est contemporain des prophètes Hochéa, Amos et Isaïe (Baba Batra 14b). Il est l'une des rares figures de notre tradition à être qualifié de « Ich Ha-Elokim », homme de Dieu.

Outre cette Haftara, les prophéties de Mikha sont restées célèbres pour plusieurs raisons. Il fut le premier prophète à annoncer la destruction du Temple de Jérusalem. Et sa prophétie est rappelée, en son nom, par Jérémie dans son livre :

« Des hommes se sont levés parmi les anciens du pays, et ils se sont adressés à l'ensemble du peuple en disant : « Mikha de Moréchet prophétisait [...] : "Ainsi dit Hachem, Maître des armées ; Sion sera labourée comme un champ, et Jérusalem sera des monceaux de pierres, et la montagne de la Maison les lieux hauts d'une forêt" ». »

En outre, ce sont des versets de Mikha qui sont énoncés et qui ont donné son nom à la prière de « Tachlikh », l'après-midi du premier jour de Roch Hachana.

Liens entre la Paracha et la Haftara

Nous pouvons identifier plusieurs liens entre la Paracha de Balak et notre Haftara. Tout d'abord, l'épisode du complot de Bilam et Balak contre les enfants d'Israël est rappelé explicitement dans notre texte.

Ensuite, notre Haftara dénonce l'absurdité de multiplier les offrandes et sacrifices à Hachem, dès lors que l'intention et la volonté d'accomplir Sa volonté ne sont pas ancrées dans le cœur des offrants. Or, c'est précisément ce que fit Bilam dans notre Paracha.

Enfin, nous pouvons identifier des thématiques similaires dans nos deux textes : la comparaison d'Israël avec un lion, la dénonciation de la sorcellerie et de la divination, ou encore l'image des collines et des rochers qui désignent métaphoriquement les Patriarches et les Matriarches.

environ 200 ans) dont le célèbre ouvrage « Nétivott Ha-Michpatt » est un livre de base pour ceux qui étudient la section « Hochen Michpatt » (lois financières) du Choulhan Arouh.

Lorsque le Gaon quitta ce monde, il laissa une fille veuve, qui avait elle aussi une fille. Elles habitaient toutes les deux la ville de Lissa (le Gaon z.ts.l n'habitait plus Lissa vers la fin de sa vie, mais sa fille y resta). Au bout de quelques années, la jeune fille grandit et arriva en âge de se marier. Elle se fiança avec un jeune homme avec qui elle était sur le point de se marier.

Un jour, la mère (fille du Gaon de Lissa) et sa fille fiancée, envisagèrent de voyager vers la ville voisine afin de faire des achats pour les besoins du mariage, la robe de mariée, des vêtements et autres.

Pour le voyage, elles louèrent les services d'un cocher parmi les non-juifs qui travaillaient sur place.

Effectivement, tôt le matin, le cocher se présenta devant la maison de la veuve et de sa fille afin de les amener à la ville voisine. Le cocher – qui était un habitant de la ville – savait que la jeune fille était sur le point de se marier, et de ce fait, il estima que la mère et la fille désirent se rendre dans la grande ville dans le but d'y acheter le nécessaire pour le mariage, et elles ont probablement beaucoup d'argent dans leurs affaires.

Que fit-il ? Au lieu d'amener la mère et la fille à la ville voisine, il fit un détour et se dirigea à l'extrême de la ville, où se trouvait sa propre maison.

Lorsqu'il arriva à proximité de chez lui, il fit signe à ses complices – qui s'étaient cachés sur place à sa demande – et ils se jetèrent tous sur la mère et sur la fille. Ils les attachèrent avec des cordes, les bâillonnèrent avec des chiffons, et leur prirent tout leur argent.

Le cocher et ses complices eurent peur que les deux femmes aillent raconter à la police ce qui s'était passé. Ils décidèrent donc de les brûler toutes les deux dans le grand four que possédait le cocher, ainsi il n'en resterait plus la moindre trace, et personne ne saurait ce qui est advenu d'elles.

Les mécréants se hâtèrent de brûler des bois dans le four, mais ils se rendirent compte qu'ils n'avaient pas assez de bois pour se débarrasser des deux femmes. Ils sortirent donc dans forêt pour amasser du bois afin de les brûler.

Au bout de quelques minutes, ils revinrent à la maison et continuèrent à chauffer le four. Entretemps, ils commencèrent à discuter entre eux sur la façon de partager leur butin. Le cocher réclama une grosse part, prétendant qu'il était à l'origine de cette initiative, et que sans lui ils n'auraient rien pu gagner. Mais ses complices s'opposèrent à cette idée et ils commencèrent à lui crier dessus.

A cet instant, un officier de police passa dans la rue, et lorsqu'il entendit les cris, il

« Voici ce peuple, il se lèvera comme une lionne, et se dressera comme un lion. » (23, 24)

A propos de ce verset, le Midrach écrit que les Juifs sont comparables au lion en ce sens qu'ils surmontent leur paresse en se levant de leur lit le matin pour dire la prière, revêtir leur tsitsit, se parer de leurs tefillines et réciter le Chéma. Dans l'introduction du livre Lev Eliahou, un élève de Rav Eliahou Lopian rapporte l'anecdote suivante :

« Un matin, je me rendis chez Rabbi Eliahou afin de lui apporter son petit déjeuner. Constatant qu'il était extrêmement fatigué, je lui en demandais la raison, et il me répondit : « C'est que je me lève avant l'aube. » Je m'étonnai de ce qu'il eût besoin de se réveiller si tôt, alors que la prière à la yéchiva ne commençait qu'à sept heures. Il me répondit en ces termes : « Il est écrit dans les saints livres que lorsque nous parviendrons dans l'autre monde, on nous demandera si nous avons étudié la Torah et accompli les commandements. Nous répondrons sans doute par l'affirmative, mais on nous présentera alors les quatre sections du Choul'han Aroukh, et on vérifiera nos dires, paragraphe par paragraphe. Il va sans dire que l'examen portera d'abord sur la première section, Orah 'Haïm. Or ce dernier énonce comme toute première règle : 'Il faut se montrer fort comme le lion pour se lever le matin afin de servir son créateur, de telle sorte que l'on réveille le matin et que ce ne soit pas le matin qui nous réveille.' » Bien entendu, il ne serait pas agréable d'être pris en faute dès le début de l'examen... C'est pourquoi je me lève le matin de bonne heure, afin d'être à même de répondre que j'ai fidèlement accompli mon premier devoir. » »

Pniné haTorah

Un digne partenaire

Le Rav d'Alexandrie recevait le public de nombreuses heures durant. Nombreux sont ceux qui affluaient de tous les coins du pays, il écoutait leurs problèmes, compatissait à leur peine et les bénissait. Dans sa grande sagesse, il parvenait à conseiller tout un chacun et à le diriger dans le droit chemin.

Un homme vint se plaindre au Rav. Il possédait un magasin qui ne lui assurait pas sa subsistance. Le chiffre d'affaires était minime et insuffisant pour couvrir ses frais. Le Rav comprit qu'il ouvrirait son magasin même le Chabbath. Il lui dit : « Es-tu prêt à me prendre pour partenaire sans que j'investisse d'argent ? Je t'assure taParnassa (subsistance) en échange de quoi tu me verseras 15% de tes gains. »

L'homme consentit de bon gré à la proposition du Rav et les deux se mirent à rédiger un contrat de partenariat en bonne et due forme.

Puis le Rav dit : « Puisque un septième de l'affaire m'appartient, je choisis le jour du Chabbath. Les gains de ce jour-là m'appartiennent et ceux des six autres jours seront à toi. Je t'ordonne, de ce fait, de fermer le magasin le jour du Chabbath, journée qui m'appartient. »

L'homme comprit l'intention du Rav. Depuis ce jour, il ferma son magasin le Chabbath et son commerce devint florissant. La bénédiction y résidait désormais.

שְׁלֹום בֵּית

Laissez parler l'autre !

Tout époux désireux de tourner rapidement la page de la critique doit permettre à son conjoint de s'épancher, sans lui couper la parole et même s'il a l'impression si ses propos sont inexacts et/ou agaçants. Quiconque aspire sincèrement à améliorer les relations de son couple doit être patient, et ne pas rétorquer sur le moment. Il se peut d'ailleurs que le conjoint termine ses doléances en disant : « J'ai raison, n'est-ce pas ? J'espère que je ne t'ai pas offensé(e) » car il aura pu exprimer tous ses arguments et se calmer de lui-même. Ainsi, en nous montrant attentifs à sa critique en gardant le silence contribuons-nous à détendre l'atmosphère. De fait, notre interlocuteur sera plus disposé à écouter à son tour ce que nous avons à dire. Si, au contraire, il est interrompu avant même d'avoir pu formuler ses doléances, il sera frustré et s'ensuivra un long et violent débat. Il y mettra alors toute la force de sa rancœur comme il est de coutume en situation d'opposition.

entra dans la maison. Lorsqu'ils le virent, le cocher et ses complices prirent la fuite en vitesse.

Les voyant tous s'enfuir, l'officier comprit qu'il y avait une cause à cela. Il commença à fouiller les pièces de la maison. Dans l'une des pièces, il vit deux femmes couchées sur le sol, ligotées et bâillonnées. Il se dépêcha de couper leurs cordes et de les libérer. Il leur demanda ce qu'il s'était passé, et il leur rendit leur argent.

Elles retournèrent chez elles.

Cette même nuit, la veuve – fille du Gaon de Lissa – vit son père apparaître en rêve. Il lui dit :

« Sache que lorsque j'ai appris que vous étiez prisonnières, je me suis rendu dans un endroit très élevé dans les mondes supérieurs et j'ai commencé à implorer Hachem afin qu'il vous sauve. Mais ma prière ne fut pas exaucée, car toi et ta fille avez trébuché sur l'interdit de s'isoler avec le cocher dont vous aviez loué les services (la route était déserte, entre les forêts, et même dans ces conditions l'interdit de s'isoler s'applique). Je me suis alors rendu dans un endroit encore plus élevé, et j'ai imploré Hachem, que par le mérite de la Torah que j'ai diffusé au sein d'Israël avec mon ouvrage « Nétivott Ha-Michpatt », que vous soyez sauvées de tout malheur, et c'est alors que ma prière fut exaucée. »

La veuve raconta aux dirigeants de la communauté ce qu'elle avait vu dans le rêve, et ils décidèrent de consigner l'histoire dans les archives de la communauté afin qu'elle pérennise longtemps.

C'est pourquoi, tout homme et toute femme doivent savoir que lorsque se présente une question dans le domaine de l'interdiction de s'isoler, ils faut consulter un érudit dans la Torah, compétant dans ces Halachot, afin qu'il leur indique comment agir dans la pratique.

Halakhayomit.co.il

Devinette (Réponse)

La lettre Kouf (de Kédoucha) se décale à chaque paracha, d'abord au début dans Korah, puis au milieu dans Houkat et finit à la fin dans Balak

Il est souhaitable que le critiqué introduise sa réponse par une formule du genre : « Tu as raison, mais... », ou : « C'est tout à fait vrai, mais permets-moi d'ajouter quelque chose à ce que tu viens de dire... » Voici d'autres formules plus habiles : « Permets-moi de revenir sur ta remarque. Tu veux dire en réalité que... » À l'inverse, une réaction impulsive de rejet ne fait que bloquer l'auteur de la critique, ce qui portera atteinte à la qualité des échanges.

Une écoute attentive, puis la répétition des termes de la critique présentent un avantage supplémentaire : lorsqu'une personne se sent blessée au point qu'elle trouve bon d'exprimer son ressenti, cela montre qu'elle se sent rejetée par son partenaire. Le fait de l'écouter attentivement et de répéter ses paroles lui fait alors passer le message suivant : « Je t'accepte à part entière ; je ne désirais nullement te porter préjudice. »

J'ai rencontré nombre de personnes qui s'affirment capables d'accepter une critique alors que leur conjoint assure le contraire. Tentons d'expliquer cette contradiction. L'un s'attribue cette qualité parce qu'il ne se vexe pas lorsqu'on le critique. Il va « même » jusqu'à écouter les remontrances qui lui sont adressées. De son côté, l'autre relève que son partenaire réagit à la moindre remarque qu'on lui adresse, de façon impulsive, sans engager la moindre réflexion sur la critique qui lui a été formulée. Sans compter qu'il n'a pas une seule fois modifié sa conduite suite à ces remarques.

De la même façon qu'il faut laisser parler l'auteur d'une critique sans le déranger, il faut aussi permettre à son destinataire d'y répondre. Il faut non seulement qu'il puisse s'exprimer, mais aussi qu'il voie que l'on est réellement attentif à ses arguments. Celui que l'on réprimande ressent généralement le besoin d'expliquer sa conduite afin de démontrer qu'il est victime d'une injustice. Les psychologues affirment que le plaignant craint alors que ses propos n'apparaissent injustifiés ; c'est la raison pour laquelle il n'est pas disposé à laisser s'exercer le droit de réponse. C'est ainsi que se développe un véritable dialogue de sourds : le critiqué essaie de se justifier alors que son censeur renforce ses propos, ce qui accroît l'irritation du premier. Vexé, il en viendra facilement à invoquer la mauvaise foi de son accusateur. Il ne ressortira évidemment rien de positif d'un tel débat, et certainement pas l'arrêt des actes ou paroles mises en cause.

Offrir à l'auteur tout comme au destinataire d'une critique la possibilité de s'expliquer revient à accomplir le commandement de la Torah (Vayikra 19, 17) : « Ne hais point ton frère en ton cœur ; admoneste ton prochain et tu n'assumeras pas de péché à cause de lui. » Dans son commentaire, Abrabanel explique le rapport entre les trois parties de ce verset : l'interdiction de haïr son frère, l'obligation de morigéner son prochain et l'assomption d'une faute. Il écrit que si un homme a des reproches à faire à autrui, « qu'il n'en vienne pas à le haïr en son cœur ». Il est préférable qu'il n'assume pas de péché en pensant en son for intérieur que cet homme a commis une faute à son encontre. Car peut-être n'est-ce pas le cas. C'est pourquoi la meilleure des choses est de le réprimander [sur cet acte]. Peut-être qu'en l'écoutant, cet homme se justifiera-t-il, si bien qu'il n'assumera pas de faute à cause de lui. »

Quelques générations auparavant, Ramban (Na'hmanide) attribuait un avantage supplémentaire au fait d'exprimer sa critique plutôt que de l'enfouir en son cœur : « Il s'excusera auprès de toi, ou bien se repentira et reconnaîtra sa faute, laquelle lui sera ainsi pardonnée. » En d'autres termes, celui qui est atteint sur le plan affectif ressent de l'amertume, qui risque de se transformer en haine à l'encontre de celui qui l'a blessé. Afin de parer à ce mécanisme funeste, la Torah nous enjoint de ne pas retenir nos griefs en notre cœur, mais de les exprimer. Il se peut qu'en réaction, celui qui a blessé explique le bien-fondé de ses motifs. Peut-être reconnaîtra-t-il son acte, dont il expliquera le caractère involontaire, ou s'apercevra-t-il qu'il a effectivement mal agi. Peut-être même s'excusera-t-il. Autant d'éléments susceptibles d'adoucir l'amertume et la haine dans le cœur de son prochain.

Parfois, la personne qui a été touchée craint de paraître puérile en faisant état de ses sentiments. Pour autant, elle doit choisir entre rester insatisfaite de son conjoint ou lui communiquer ses attentes afin de ne pas accumuler d'animosité en son cœur.

Dans un couple où la communication est si mauvaise que l'on ne puisse parler de ses aspirations, ni qu'elles soient entendues, l'acrimonie entre époux prend le dessus. Les accusations jaillissent avec force, bien au-delà de ce qu'exigent les circonstances. L'autre ne comprend pas que son comportement justifie un tel éclat, car il ne sait pas forcément que son accusateur a moult fois retenu sa colère. Aussi relie-t-il cet accès de fureur à un dysfonctionnement de son interlocuteur. Et par une « réaction en chaîne », il n'essaiera même pas d'améliorer sa conduite, ni de se montrer attentif aux propos d'autrui.

Dans ses Hilkhot Avadim (9, 8), Rambam insiste sur l'importance de l'écoute attentive des arguments son prochain : « Il est permis de faire travailler durement l'esclave cananéen. Or bien que telle soit la stricte loi, il relève de la piété et des voies de la sagesse de se montrer compatissant et juste... Aussi ne fera-t-on pas usage de cris et de colère, mais on lui parlera avec douceur, et on écouterà ses doléances... »

Il est très conseillé aux époux désireux de remédier définitivement au problème de la critique de fixer un moment journalier de discussion. De manière naturelle, ils en viendront également à y évoquer des sujets de « malaise » et rechercheront ensemble une solution adéquate. Les couples qui adoptent cette habitude s'économisent bien des critiques douloureuses, qui fusent à brûle-pourpoint. Lorsqu'ils disposent d'un moment régulier de discussion, une sorte de mécanisme interne se développe en eux, qui freinent la critique et l'empêche d'être émise impulsivement, dans l'emportement du moment. Le fait que des entrevues régulières soient ainsi fixées modère la personne et lui permette de formuler ses reproches dans un moment opportun.

Habayit Hayéhoudi

AUTOUR DE LA TABLE DU SHABBAT N°84 BALAK

On connaît l'**histoire de Bilâm**. Bilâm est un grand sorcier, et Balaq, le roi de MOAV lui demande ses services. Il s'agit ni plus ni moins de maudire le Clall Israël!! (Comme quoi les choses n'ont pas évolué sous le soleil du Moyen-Orient!) Bilâm prévient alors Balaq: il est tout bonnement ravi de rendre ce service mais il existe une restriction de taille: ses malédictions n'ont d'effet que si le Ribono Chel Olam agréé ses belles paroles! Or comme on le sait, Hachem a une petite préférence pour le Clall Israël, n'est-ce pas? Après beaucoup d'insistance auprès d'Hachem, Bilâm partira avec les envoyés de Balaq pour faire sa sale besogne. Il prendra son ânesse... et partira en route vers les plaines de Moav en direction du campement des Bnés Israël. Seulement c'était sans compter sur Hachem, puisqu'en route un ange du service divin barrera la route devant l'ânesse. L'ânesse voyant l'embûche, se rabattra sur les bas-côtés de la route et la jambe de Bilâm recevra un grand coup porté par un muret qui longeait la route. Or Bilâm ne voyant toujours pas l'ange, continua de donner de grands coups à sa monture jusqu'à ce que se dévoile l'envoyé céleste! L'ange le préviendra de bien faire bien attention de ne dire que les paroles agréées par Hachem! Fin de l'épisode.

Avant de passer à notre développement on rapportera le Targoum Yonathan qui explique quelque chose d'intéressant: c'est que Bilâm c'est Lavan! Pour ceux qui ne s'en souviennent pas, Lavan c'était le beau-père de Jacob. C'est lui aussi qui a essayé de rouler son gendre près de 100 fois en changeant son salaire durant les 20 années où Jacob a travaillé d'arrache-pied! Et lorsque Jacob est rentré en Erets après cette longue période, Lavan le poursuivra avec l'intention d'en finir avec son gendre! Pas mal comme beau-père, n'est-ce pas? Donc lorsque le Targoum dit que Lavan c'est Bilâm il faut comprendre qu'on se place au niveau des âmes, c'est-à-dire que le Guigoul de Lavan quelques siècles après sera le sorcier Bilâm (Rav Yacov Emdem: Sanhédrin 105). On sait que parmi nos lecteurs il y en a qui ont des difficultés à comprendre le phénomène des Guigoulims, mais après que le Ari Zal et le saint Zohar l'ont dévoilée, c'est une donnée intrinsèque du judaïsme à laquelle il faut s'habituer.

Seulement le Roch rapporte quelque chose d'autre aussi très intéressant! Le muret dont parle le verset, c'est **la stèle montée par Lavan** quelques centaines d'années plus tôt! On sait que lorsque Lavan a rencontré Jacob après avoir fui la maison de son beau-père, Lavan a construit un monument en souvenir d'un pacte qu'il a fait avec son gendre que dorénavant ni l'un, ni l'autre n'attaquerait le camp adverse! Cette stèle, Lavan l'a appelé "**la stèle du témoignage**"! De plus, sur cette stèle était posé un glaive, signe que celui qui transgressera ce pacte, devra être passé par le fil de l'épée! En tout cas, le Roch sur la Thora (Paracha Mattot) dit un grand Hidouch/nouveauté! C'est que ce muret duquel Bilâm a reçu un coup, c'est le monument que Lavan avait construit quelques siècles auparavant! De plus, lorsque dans la Paracha Mattot il est mentionné la mort de Bilam lors d'une des guerres contre le Clall Israël le verset dit qu'il est mort par le glaive. C'est la même épée qu'il avait placée sur la stèle!! Le Roch explique tout ce phénomène par le verset: "la main des témoins punira en premier!" C'est la Thora qui indique que ce sont les propres témoins qui puniront en premier le fautif. Donc puisque la stèle est un "**témoignage**" de l'accord entre Lavan et Jacob, alors quand bien plus tard le Guigoul de Lavan vient annuler le pacte, il sera frappé par sa propre construction, formidable!

Dans le même esprit on rapportera un Tossphot/Rachi (Taanit 8) qui raconte une anecdote! Il s'agit d'un homme qui part dans la forêt, et lors de son voyage il remarque dans un puits une pauvre jeune fille juive emprisonnée. Il l'a hissera et la sauvera d'une mort certaine! A

peine sera-t-elle sortie du puits qu'il demandera à cette jeune fille qu'elle devienne son épouse! La jeune fille acceptera. Seulement il rajoutera qu'auparavant il doit se rendre à la grande ville et donc le mariage sera repoussé à son retour! La jeune fille accepte, mais elle lui demande de faire la promesse qu'il ne transgresse pas sa parole et qu'il ne prenne pas une autre femme! L'homme accepte et les deux se promettent mutuellement qu'ils se réservent l'un pour l'autre. La femme réclamera des témoins à cette promesse, comme il n'y avait personne, le garçon dira: Que le puits dont je t'ai sorti et le rat des champs qui passe devant nous soient les témoins de notre promesse! Fin du premier épisode. De retour à la ville et à ses occupations, l'homme oublie la jeune fille et sa promesse et se marie avec une autre femme. Tandis que de son côté la jeune fille attend patiemment son sauveur! Du mariage naitront deux enfants. Or très vite le premier garçon sera dévoré par un rat!! Et le second tombera dans un puits! La mère des enfants demandera à son mari des explications comment leurs jeunes enfants ont pu mourir d'une manière si peu commune?! Le mari se souviendra alors de la promesse qu'il a faite jadis à la jeune fille qu'il a sortie du puits et surtout des deux témoins qu'il a pris en témoignage!! Sa femme lui dira sur le champ de faire un Guét et de prendre pour femme sa promise! Il s'exaucera. Comme quoi prendre pour témoin ce n'est pas un geste anodin!

Est-ce que Balaq doit payer Bilâm?

La suite de la Paracha, on apprend que Bilâm a tout fait pour maudire le Clall Israël mais, Béni soit D.ieu, a bien échoué dans son œuvre! Plus encore, toutes les malédictions qu'il s'était préparé à dire se sont transformées en grandes bénédictions et en prophétie qui nous éclaireront jusqu'à la venue du Machiah!

Voyant cela, Balaq viendra congédier Bilâm pour les mauvais services fournis! Dans la fin de la Paracha (24.11) le Zihron Yossef remarque la dispute entre Balaq et Bilâm. Le roi de Moav dit expressément à Bilâm " Et maintenant, suis vers ton pays... " tandis que Bilâm répond: " Voilà que j'ai déjà dit à tes envoyés: même si Balaq me donne une maison pleine d'or et d'argent je ne peux pas enfreindre la parole d'Hachem!". Le Zihron Yossef donne une explication de cette dispute.

En fait, Balaq voulait se rendre quitte de son paiement des services du sorcier! Voilà qu'il l'a pris pour maudire et finalement il a bénî le peuple juif: tout le contraire espéré! Tandis que de son côté, Bilâm revendiquait son cachet entier! Il a fait TOUT son possible pour maudire mais finalement la volonté d'Hachem était différente! C'est un cas de force majeure qui rend le roi Balaq redébâlage du paiement entier! Comme ils ne sont pas allés demander au tribunal rabbinique (!) qui était dans son droit, on se permettra de présenter la réflexion du Talmid Ha'ham (Zihron Yossef). Le Rav rapporte un Tossphot dans le traité Quidochin 17 au sujet d'un Rébé/instituteur qui est engagé pour une année d'enseignement auprès d'un élève (en cours du soir). Or, durant l'année: 6 mois il sera malade! Est-ce qu'il pourra réclamer son salaire entier à son employeur ou non? La question revient à savoir qu'est-ce que l'employeur possède vis-à-vis de son salarié? Lorsqu'un employeur embauche un employé: acquière-t-il un **droit sur le travail** de son salarié ou un **droit sur l'homme** lui-même? Dans le deuxième cas l'employé se met à la disposition de son patron durant l'année à venir!

D'après cela, on peut dire que Bilâm réclamera à Balaq le salaire entier car il soutient la deuxième hypothèse comme juste! C'est uniquement un cas de force majeure qui a entraîné qu'il n'a pas réalisé sa besogne, mais **lui** s'est tenu présent! Donc son salaire restera entier! Tandis que Balaq répond qu'il

ne l'a engagé que par rapport à un travail (de maudire) et comme il ne l'a pas accompli il sera exempt de payer! (Pour plus d'approfondissement voir Chiouré Rabi Chmouel 17/Quidouchin)

Notre Sippour, où comment voir la vie d'un bon œil!

On a vu dans notre Paracha les dégâts du mauvais œil! Combien un homme aussi intelligent que Bilâm a pu se comporter d'une manière si basse et méprisante. A l'inverse, au détour de notre Sippour, on va essayer de développer une réflexion qui nous permettra d'avoir un meilleur regard sur ce qui nous arrive!

Avant de commencer on doit dire encore un autre petit mot! Comme vous le savez (ou pas) votre serviteur fait beaucoup d'efforts pour glaner à droite et à gauche des histoires au vécu REEL qui sont diffusées dans différents bulletins qui paraissent chaque veille de Chabat en Terre Promise. Cette fois, on a le mérite d'avoir écouté cette véritable histoire de notre Roch Yéchiva-Collel: le Rav Mordéchaï Brode Chlita. Il s'agit d'un Avreh de Bné Braq qui a eu de graves problèmes de vue sur un œil - que D. nous en préserve! Après de nombreuses vérifications, les conclusions des services hospitaliers israélins étaient sans appel: il fallait opérer l'œil malade au plus tôt afin de le sauver! Or LE spécialiste du domaine se trouvait dans la lointaine Amérique! Notre Avreh fit tout le nécessaire et partit le rencontrer avant de faire l'opération. Le professeur, la veille de l'opération auscultera notre homme, mais dira: 'I am Sorry... mais c'est impossible de sauver ton œil. L'opération ne pourra pas être repoussée mais il n'y a aucune chance que tu retrouves la vue!!' L'Avreh était catastrophé de ce diagnostic sans appel! Mais comme l'opération était prévue pour le lendemain, l'Avreh rentra dans une des Choules de l'endroit et là-bas priera et pleurera toute la nuit! Entre autre, il dira dans sa prière: "Ribono Chel Olam, je Te remercie pour TOUT ce que tu m'as fait jusqu'à présent! Pour la santé que tu m'as donnée gratuitement, les membres de mon corps fonctionnent tous magnifiquement bien et mes yeux qui étaient jusqu'à présent en parfaite santé! Hachem, si Tu veux m'enlever la vue à un de mes yeux: C'est TA VOLONTE et je l'accepte! Mais, s'il Te plaît, je préfère garder la vue de mes deux yeux! Aide-moi!" Ainsi, notre Avreh passa toute la nuit!



Le matin il retourna à l'hôpital pour faire de nouveau une vérification avant l'opération chirurgicale. C'est alors que le staff des chirurgiens et docteurs se sont réunis sur les résultats: ils étaient tous ébahis!! Voilà que d'après les résultats notre Avreh n'a plus besoin de faire aucune opération!! La veille, le grand ponte prédisait le pire et le lendemain: tout avait disparu comme par enchantement! Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes!! L'avreh avec sa femme repartirent tout heureux vers le pays dont "les YEUX du Créateur sont fixés dessus depuis le début de l'année jusqu'à la fin de l'année!".

L'histoire ne s'arrête pas là!

De retour au pays, notre bon Juif fait comme il se doit une fête en l'honneur de ce grand miracle. Lors du Chabbat, notre homme organise un grand Kiddouch pour toute l'assemblée. Et devant tout le monde, il raconte son merveilleux miracle. Parmi les auditeurs se trouvait un homme d'un certain âge qui écouta attentivement les paroles de notre Avreh. Cet homme avait lui aussi de gros soucis sur le cœur! En effet, dans sa maison deux de ses filles n'ont toujours pas trouvé à se marier alors qu'elles ont chacune bien passé la trentaine! (Pour notre public de France, il faut savoir qu'en Erets la moyenne d'âge de mariage des filles dans le public religieux est: 20/21 ans!). Après avoir bien écouté la leçon, dès le Motsé Chabbat notre bon père de famille contacte tous ses enfants (déjà mariés) ainsi que ses filles restées à la maison. Il leur dit: 'J'ai pour chacun d'entre vous un travail scolaire à vous réclamer! Chacun devra prendre une page blanche et écrire sur toute la page combien D.ieu lui a fait du bien dans toute sa vie. Et après avoir fini: que chacun fasse une prière pour la délivrance des deux soeurs!' La famille a consciencieusement écoutée les paroles du père et voilà que tout le monde se met à la plume: chacun à sa manière unique! Combien Hachem a été bon du fait que je sois en bonne santé, j'ai de bons enfants, une femme bonne etc. etc. Après que tout le monde remerciera le Créateur (et aussi priera pour les 2 sœurs): le miracle! Les deux filles trouveront chaussures à leur pied, et dans les 2 mois qui ont suivi le petit travail scolaire, elles se sont mariées! (La dernière, cela remonte à 1 mois 1/2 à l'heure où l'on écrit ce Sippour!!).

De là, on apprend que pour qu'Hachem nous fasse des miracles, il faut d'abord reconnaître les bienfaits qu'il nous procure tous les jours de notre vie! Et c'est seulement après que la Bénédiction peut se déverser dans nos vies! Et notre Roch Yéchiva Chlita rajoute que c'est marqué noir sur blanc dans nos livres saints! Le Hinou'h sur la Mitsva des "prémices" explique qu'il y a une Mitsva de dire au Temple de Jérusalem un long remerciement à Hachem. Explique le Hinou'h que c'est de cette manière que l'on peut éveiller la Miséricorde Divine sur son peuple. C'est le remerciement pour toutes les bontés qui amènera la Bra'ha(bénédiction), car Hachem veut notre bien!

Et en fait, ce phénomène on le connaît déjà bien au sein de nos maisons. Lorsque notre petit Yankélé revient de l'école et demande une sucrerie, d'une manière générale on ne refuse pas. Seulement pour la 2^e fois, on réfléchira à 2 fois avant de lui donner. Seulement si notre enfant fait un grand sourire et nous dit merci avec beaucoup de chaleur alors on sera beaucoup plus enclin à accepter la nouvelle demande de notre bambin, n'est-ce pas? Il en va de même avec notre Créateur!!

Chabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu le veut
DG

Nous nous joignons à nos amis de Bet Perla pour envoyer tous nos voeux de réussite à la Famille SANANES et remercions particulièrement Rav Yossi Shlita pour son dévouement dans la construction et le renforcement de la communauté des Français de Elad. Il ne nous reste qu'à envier les habitants de Yerouham...

Toute la communauté est conviée au Kiddouch de départ ce Shabbat matin à Bet Perla

Apprendre le meilleur du Judaïsme

Paracha Balak
5779

Numéro 7

Parole du Rav



Quand un homme a la chance d'avoir un mariage comme il faut avec une construction véritable tout paraît simple après ça. C'est la raison pour laquelle nos patriarches et nos maîtres ont investi beaucoup d'efforts dans la construction de leur foyer dans une relation sincère, surtout la 1ère année. Mon père disait : "Avant de rentrer chez vous, dites : "Lechem Ihoud pour le bien, l'unité d'Hachem et la présence divine, j'accomplis la Mitsva "Et il rendra sa femme heureuse". Le but est : "2 qui font 1." Quand l'homme et la femme sont toujours unis au même niveau, la présence divine se tiendra parmi eux.

Alakha & Comportement



Le salaire de la personne qui se lève avec empressement est incommensurable. Il recevra plusieurs récompenses : 1) Il soumettra son Yetser. 2) Naitra en lui un sentiment d'amour envers Hachem. 3) Il méritera d'avoir une confiance complète en Hachem. 4) Son esprit s'ouvrira. 5) Il sera considéré comme un élève de Avraham Avinou. 6) Son mérite se répercutera sur ses enfants. 7) Il fera partie des personnes qui vivront dans le monde futur. 8) Ses prières seront écoutées. 9) Il aura des enfants qui resteront dans le droit chemin. 10) Il recevra la force d'un lion et d'une lionne pour servir Hachem. (Hélev Arets chap 1 - loi 6 - page 417)



La réparation de l'âme de Zimri Ben Salou

La paracha de la semaine se termine avec l'histoire de Zimri Ben Salou qui a profané le nom divin avec la femme midiyanite et a engendré une épidémie très grave décimant 24 000 hommes au sein du peuple d'Israël.

Nos sages racontent (Sanhédrin 82,671) qu'au moment où les juges d'Israël étaient en train de juger les personnes qui avaient fauté en participant au culte de baal-peor (pour servir cette avoda zara, il fallait faire ses besoins devant la statue), se sont levés les hommes de la tribu de Chimon et sont allés voir le chef de leur tribu Zimri Ben Salou et lui ont dit : "Eux sont en train de juger et toi tu es assis à sans rien dire !?"

Qu'est-ce qu'a fait Zimri ? Il se leva, rassembla 24 000 homme du peuple d'Israël, il alla chez la femme midiyanite pour la séduire afin de se débaucher avec elle. Acceptant sa proposition, il l'ammena devant Moché Rabbénou et devant le reste du peuple d'Israël en demandant à Moché avec arrogance. "Dis-moi Ben Amram cette femme est permise ou interdite ? Et si tu me réponds qu'elle est interdite laisse-moi te demander qui t'a autorisé la fille de Ytro ?" Suite à cela, il se tourna vers sa tente pour aller fauter avec la femme, jusqu'à ce que se lève Pinhas

Ben Eliezer farouchement et armé les poignardant ensemble avec sa lance.

Par le mérite de la jalousie de Pinhas pour la gloire d'Hachem, l'épidémie sur le peuplue juif s'est arrêtée mais les 24 000 personnes s'étant ralliées à

Zimri contre Moché notre maître sont mortes par cette plaie.

Zimri a péché sur 2 points : La première faute est le fait d'avoir rabaissé sa pureté de chef de tribu et d'avoir souillé sa Brit Mila avec une non juive. La deuxième faute, qui n'est pas moins grave que la première, est la façon dont il s'est comporté avec insolence vis-à-vis de Moché Rabbénou



le mettant en état de choc et en lui faisant honte devant le peuple entier. Ces 2 transgressions, ont fait monter la colère extrême d'Akadoch Barouhou et déclencheront la grande punition sur le peuple d'Israël.

Le Gaon Rabbi Avraham Azoulay de mémoire bénie dans son livre " Hessed Léavraham" écrit que pour réparer ses fautes, Zimri devra se réincarner dans l'âme du Tana Rabbi Akiva Ben Yossef.

Pour réparer le plaisir perçu par chaque membre et nerf du corps de Zimri pendant la Avéra, Rabbi Akiva devra mourir en étant exécuté par les >

Photo de la semaine



Citation Hassidique

« La mitsva de la Torah la plus importante est celle de la tsédaka qui nous oblige à assumer nos responsabilités à l'égard des plus démunis. Les Juifs pieux donnent entre dix et vingt pour cent de leurs revenus. Les pauvres de notre maison passent avant les (autres) pauvres de la ville et ceux de la ville passent avant ceux d'une autre ville. »

Rabbi Moché Ben Maïmon

mécréants romains dans des souffrances atroces, ils déchireront sa peau avec des peignes de fer. (Réé Bérahot 61,2)

De plus, du fait qu'au moment où Zimri était en train de fauter, le peuple d'Israël était en train de réciter le Chéma Israël en pleurant (Réé Targoum Yonatahn sur Bamidbar 25,6), ainsi Rabbi Akiva rendra son âme pure à son créateur au moment où il récitera le Kriate Chéma en arrivant au mot éhad, son âme quitta son corps meurti.

Pour réparer la faute des 24 000 personnes du Am Israël dans l'épidémie suite à la transgression, 24 000 élèves de Rabbi Akiva trouveront la mort par épidémie entre Pessah et Chavouot. (Réé Yébamot 62,2)

Maintenant par rapport à l'affront fait par Zimri à Moché Rabbénou, afin de rectifier cette erreur, Rabi Akiva expliquera le mot "été" dans le verset "été Hachem élokéha tira" (Et Hachem ton Dieu tu craindras) (Dévarim 6,13). Il expliquera que ce "été" implique l'obligation de craindre les sages et les Tsadikims avec la même crainte que celle du ciel. (Péssahim 22,2) En insistant sur la loi dûe au respect des sages et des Tsadikims, Rabbi Akiva a corrigé l'humiliation faite à l'honneur de notre maître Moché par Zimri dans le désert. De là nous apprenons combien il faut être prudent vis-à-vis du respect dû aux véritables sages et Tsadikims de notre génération et ne pas faire sortir de nos bouches des paroles blessantes et affligeantes sur les Rabbanîmes.

Nos sages rajoutent (Sanhédrin 52, 671) : La raison pour laquelle Nadav et Aviou ont été punis comme il est écrit : " Et un feu s'élance devant Hachem et les dévora, et ils moururent devant l'Eternel". (Vayikra 10,2) est que Nadav et Aviou marchaient derrière Moché et Aharon lorsque Nadav dit à son frère "Quand ces 2 vieillards vont-ils mourir pour que toi et moi dirigeons le peuple". Hachem a dit : "Nous verrons qui enterrera qui, beaucoup de poulains sont morts et on a fait des selles à leur mère avec leur peau".

Nous pouvons comprendre par cette explication ce qui est écrit dans le Midrach (Yalkout chimoni Vayikra), Nadav et Aviou sont morts car ils sont entrés dans le saint des saints sans habits ! Quels habits leur manquaient ? Rabbi Lévi dit : Ils n'avaient pas de manteau. Le manteau sous-entend garder sa bouche comme il est écrit sur le manteau du grand prêtre : " L'ouverture supérieure sera infléchie; cette ouverture sera garnie, tout autour" (Chémot 28,2). L'ouverture en hébreu se dit "Pi" comme le mot bouche donc il incombe à l'homme de savoir fermer sa bouche et de savoir parler pour le bien, et ne pas se précipiter pour dire tout ce qu'il pense. C'est exactement ce qui faisait défaut à Nadav et Aviou, s'ils avaient su préserver leur bouche et ne pas parler sur les justes de leur génération, ils auraient mérité d'avoir une longue vie.

C'est là le secret du pourquoi certaines personnes simples, éloignées de l'étude de la Torah, méritent d'avoir des enfants érudits, des lumières en Torah. Ces personnes-là même si elles ne sont pas dans la Torah, ont énormément d'amour et de respect dans leur cœur pour nos c'est cette considération qu'Hachem prend en compte pour leur descendance.

L'important est donc de se renforcer dans la foi en nos sages comme nous le voyons avec le maître de Rabbi Akiva a subit les plus grands tourments dans sa chair. Il était aveugle, manchot, unijambiste, son corps était recouvert de boutons et il était bloqué dans une maison délabrée avec son lit reposant sur des bols remplis d'eau pour que les fourmis ne montent pas sur lui et malgré tout cela il disait : "Tout cela c'est pour le bien" (GAM ZOU LETOVA !)

Dans le Talmud Jérusalem il est raconté : Un jour Rabbi Akiva est venu rendre visite à son maître Nahoum Ich Gamzou. Pendant leur entrevue, dans un soupir profond il a dit à son mentor : "Malheur à moi de te voir comme ça" Son maître lui a répondu : "Malheur à moi de te voir comme ça sans que tu aies des souffrances". Rabbi Akiva lui a demandé : Pourquoi me maudire ? Nahoum lui a répondu : Pourquoi repousser les souffrances ?

En lisant cette histoire nous pouvons trouver cette discussion incompréhensible ! Comment une personne malade peut-elle souhaiter à son élève venu lui rendre visite d'être malade comme

"Il faut être prudent vis-à-vis du respect dû aux sages et de notre génération et ne pas les blesser".

lui et d'être désolé de chaque seconde qui passe sans que cela se réalise !! Pourquoi Nahoum Ich Gamzou a réagi de cette manière à l'égard de son élève en lui souhaitant de souffrir comme lui ?

La réponse se trouve aussi dans le thème relatif à la réincarnation. Notre Maître le Rav Ménahem Azria de Pano dans son livre "Guilgoulé néchamote" indique que Nahoum Ich Gamzou est la réincarnation de Loth le neveu d'Avraham Avinou. C'est en allusion dans sa phrase fétiche : "Gamzou Létova". Létova est en hébreu l'acronyme de "Loth Ba" (Loth viens).

Puisque Loth est venu vers ses 2 filles en ayant du plaisir dans la faute de débauche avec ses yeux, ses mains, ses pieds et le reste de son corps alors il s'est réincarné en Nahoum Ich Gamzou afin de réparer sa faute dans des souffrances touchant chaque membre utilisé quand il était Loth.

Donc, sachant le secret de la réincarnation et le besoin de réparation de son âme il recevait les souffrances avec amour en disant : "Tout cela est pour le bien" puisque ça permet de corriger les erreurs du passé. Il voyait clairement son Tikoune pour y remédier. Cela nous éclaire sur sa discussion avec son élève Rabbi Akiva. Nahoum a vu par inspiration divine que Rabbi Akiva était la réincarnation de Zimri ben Salou et pour cela il devait remédier à la faute commise avec la mydianite dans sa chair. Comme lui-même étant la réincarnation de Loth a reçu son châtiment dans son corps afin de réparer la faute, il voulait que son précieux élève reçoive sa punition dans son corps pour réparer les dégâts causés par Zimri et moins son élève souffrait moins dans le ciel il était pardonné.

Dans cette rencontre Rav Nahoum a révélé à Rabbi Akiva le secret des souffrances. Il lui a fait comprendre que pour que la réparation soit complète il fallait que son corps qui avait participé entièrement à cet acte de débauche soit lui aussi lavé de sa faute et ne pas avoir à subir les souffrances du monde futur pour nettoyer les éventuels résidus de fautes laissées sur son corps.

A partir de ce moment-là Rabbi Akiva a attendu jusqu'à la fin de sa vie du plus profond de son âme de recevoir dans sa peau et ses nerfs les souffrances physiques effaçant complètement la faute perpétrée par Zimri en s'unissant avec la femme midyianite devant 24 000 personnes.

Nos sages racontent (bérahot 61,2) : Au moment où les romains impies ont trainé Rabbi Akiva à son supplice jour de Yom Kippour de l'an 3880 pour déchirer son corps avec des peignes de fer et vendre sa graisse au kilo, il prenait sur lui le "jou de la royauté divine" en récitant le Chéma Israël. Ses élèves lui ont demandé : "Maître jusque là ?? C'est-à-dire l'abnégation envers Hachem doit être jusque dans sa chair, de faire méssirout néfech à la gloire d'Akadoch Barouhou ??".

Rabbi Akiva leur a simplement répondu : "Toute ma vie je me suis désolé sur le verset 'Tu aimeras l'Eternel...de toute ton âme' même quand Hachem va prendre ton âme. Je me disais, quand est-ce que va arriver cet instant où je vais pouvoir réaliser ce commandement. Maintenant que j'ai la possibilité d'accomplir enfin cette mitsva je ne vais pas le faire ?"

En prononçant le mot "éhad" (un) son âme sortit de son corps pour rejoindre le créateur.

Quelques secondes plus tard une voix se fit entendre du ciel en disant :

"Sois heureux Rabbi Akiva que ton âme aie quitté ton corps en prononçant l'unité du créateur".

Par sa méssiroute néfech Rabbi Akiva réussit à expier d'une part la faute de la débauche et d'autre part la faute de manque de respect envers Moché Rabbénou.

Il vécut 120 ans comme Moché Rabbénou. Il laissa après la perte de ses 24,000 élèves cinq disciples qui diffusèrent sa Torah dans tout le pays d'Israël.

"Le secret de la réincarnation est la réparation de la faute du passé".



"Les souffrances permettent de nettoyer le corps des péchés".

Extrait tiré du livre : Imré Noam Sefer Bamidbar Paracha Balak Maamar 11 du Rav Yoram Mickaël Abargel Zal



Horaires de Chabbat

	Entrée	sortie
France	Paris	21:27 22:46
France	Lyon	21:06 22:18
France	Marseille	20:55 22:05
France	Nice	20:49 21:59
USA	Miami	19:55 20:51
Canada	Montréal	20:18 21:31
Israël	Jérusalem	19:07 20:29
Israël	Ashdod	19:19 20:31
Israël	Netanya	19:19 20:32
Israël	Tel Aviv-Jaffa	19:19 20:31

Hiloulotes :

- 11 Tamouz : Rav Elhanane Wasserman
- 12 Tamouz : Rabbi Yaakov Benaroche
- 13 Tamouz : Rabbi Moché Ravekéche
- 14 Tamouz : Rabbi Yossef Mitrani
- 16 Tamouz : Rabbi Haïm Ben Attar
- 16 Tamouz : Rabbi David Alpérine
- 17 Tamouz : Rabbi Chimon Bitton

Pour la réussite de :

- Yonel Ben Daniella
- Johanna Bat Linda
- Aharon Ben Johanna
- Sarah Bat Johanna
- Yaël Bat Johanna

Le Midrash Yalkout Shimoni (Vayeh'i) raconte l'histoire suivante:

Il y a environ 2000 ans vivait un Tana Kadoch du nom de Rabbi Matya Ben 'Harach. C'était un érudit en Torah, versé dans tous les domaines de compréhension du plus simple au plus compliqué. Un jour alors qu'il était en train d'étudier la Torah avec un visage rayonnant tel qu'un ange du ciel car il avait su garder ses yeux tout au long de sa vie, le satan en le voyant fut jaloux de cette aura-là. Il se dit en le regardant : "Est-ce possible que cet homme n'ait jamais fauté ?" Il demanda alors à Hachem : "Maître du monde, comment Rabbi Matya Ben 'Harach est-il considéré à tes yeux ?" Il lui répondit : "C'est un Tsadik parfait". A ces mots, le Yetser Ara ne put se retenir il demanda : "Laisse-moi le séduire pour te montrer qu'il n'est pas si parfait". Hachem lui dit : "Tu n'y parviendras pas". Après insistance, il reçut la permission de tenter ce Tana pour voir ses limites.

Comment procéda-t-il ? Il descendit sur terre sous l'apparence d'une femme extrêmement belle, d'une beauté proche de Naama la femme de Touval Kaïn qui avait fait tomber les anges comme c'est rapporté dans la paracha Béraéchit (6-2). Il attendit que Rabbi Matya finisse son étude et au moment opportun s'approcha de lui sous les traits d'une femme d'une beauté incommensurable et se posta juste devant lui. Lorsqu'il l'aperçut, il détourna la tête sur le côté droit, elle se mit alors du même côté. Il détourna son regard du côté gauche pour ne pas la regarder et succomber au péché avec elle. La "femme" encore une fois se mit face à lui. Ne sachant plus comment esquiver cette créature, il se dit : "J'ai extrêmement peur que mon Yetser Ara me domine et que je finisse par fauter avec elle".

A cet instant il prit une décision cruciale. Il appela son bedeau et lui ordonna de lui amener un clou avec du feu. Après avoir fait chauffé le clou, il le prit et se creva les yeux avec !

En voyant cela l'accusateur trembla et tomba à la renverse puis disparut vaincu par ce juste.

Akadoch Barouh Ouh envoya sur le champ l'ange Réphaël afin de le guérir et de lui redonner la vue. En arrivant près du Tsadik, il lui demanda : "Qui es-tu ? Que veux-tu de moi ? Il lui répondit : "Je suis l'ange Réphaël, j'ai été envoyé par Hachem pour te guérir car tu as su résister à ton mauvais penchant". Rabbi Matya lui dit : "Laisse-moi tranquille, le passé est passé, ce qui a été fait a été fait."

L'ange Réphaël retourna chez le maître du monde et lui rapporta les propos du Rav. Hachem déclara : "Va lui dire que je lui promets que jamais il ne sera dominé par son Yetser Ara".

Bien qu'il ait reçu l'assurance de la "bouche d'Hachem", il refusa d'être soigné par l'ange venu du ciel.

Le Ben Ich Haï rapporte que Rabbi Matya était la réincarnation de Palti Ben Laïch qui fut marié par Chaoul à sa fille Mikhal même si elle était déjà mariée à David. Il avait planté une épée dans le lit entre lui et Mikhal en disant : "Celui qui voudra commettre un acte de débauche sera transpercé par cette épée". Bien qu'il n'ait jamais touché Mikhal, ses yeux ont contemplé la beauté de cette femme. C'est pour réparer cette faute qu'Hachem permit au satan de tester sa réincarnation. En faisant preuve d'abnégation devant le Yetser déguisé en femme Rabbi Matya réussit à réparer la faute.



Bet Amidrach Haméir Laarets

Tel : 08-3740200 / Fax : 077-2231130

BP 345 Code Postal 80200

mail : office@hameir-laarets.org.il

Pour recevoir le feuillet dans votre synagogue ou dédicacer
un numéro contactez-nous : Isr : 054.6973.202 / Fr : 01.77.47.29.88
Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza

Pensée Juive

39

מושבת ישראל

Le point de vue juif sur les évènements de la vie

בלק
תשע"ט לפ"ק

דמנים לשבת קודש:

סוצאי שבת:

Paris 10:46 Strasbourg 10:22 Marseille 10:05 Toronto 9:45
Montreal 9:31 Manchester 10:38 London 10:14

הדלקת הנרות:

Paris 9:28 Strasbourg 9:05 Marseille 8:55 Toronto 8:36
Montreal 8:18 Manchester 9:07 London 8:52

PERLES SUR LA PARASHA DE LA SEMAINE

La semaine dernière, nous avions posé la question : "Pourquoi était-il préférable de s'investir corps et âme dans l'étude de la Torah plutôt que dans les sciences et sagesses profanes ?" Nous allons maintenant continuer à développer diverses idées glanées de nos saints livres.

En guise d'introduction et en priorité, nous vous rapportons les saintes paroles du **Or Ha'Haïm HaKadosh** dont la Hiloula fut cette semaine (jeudi).

(Lévitique 26: 16) — La Torah nous donne trois bonnes choses et rectifie l'âme humaine.

La première : par le biais de l'étude de la Torah, l'âme se raffine et se purifie de manière à ce qu'elle n'aura pas à aller en enfer après sa mort (pour se purifier puisque déjà dans ce monde, son âme est purifiée et élevée par l'étude de la Torah). Par conséquent, l'homme, pourra se délecter de la Shékhinah, après sa mort dans le Jardin d'Eden.

La seconde : la Torah illumine ses yeux, car l'homme se doit d'être saint et pur afin de mériter la grande lumière que le Saint bénî soit-il octroiera à tout un chacun dans le Monde à venir. Et celui qui ne possède pas des yeux purs, qui n'aura pas garder la pureté de son regard, ne pourra pas contempler cette lumière splendide, comme l'a dit le prophète : **"Vous qui êtes sourds, entendez ; aveugles, ouvrez les yeux et voyez!"** (Isaïe 42: 18).

La troisième : les paroles de Torah réjouissent le cœur de l'homme, comme il est dit : **"Les préceptes de l'Éternel sont droits : ils réjouissent le cœur."** (Psaumes 19: 9). Il est dit aussi : **"La lumière se répand sur les justes, et la joie sur les cœurs droits."** (Ibid. 97: 11), car lorsque l'homme est engagé et s'adonne à l'étude de la sainte Torah, son cœur se remplit automatiquement d'une joie immense.

ENIGME ET QUESTIONS
POUR AIGUISER ET
STIMULER LES ESPRITS
DES LIVRES DU BEN
ISH HAÏ ZT'L

Question : à l'époque du Bet HaMikdash, lorsqu'un homme mangeait le volume d'une olive de nourriture interdite, comme par exemple un morceau de viande non casher ou un morceau découpé d'un animal vivant, le tribunal rabbinique doit lui administrer Malkout (39 coups de fouet), comme il est dit **"Or, si le coupable a mérité la flagellation, le juge le fera coucher par terre et battre, en sa présence, d'un nombre de coups proportionné à son délit."** (Deutéronome 25: 2). Une fois, un homme mangea le volume d'une olive de nourriture interdite, et son ami aussi, mangea de la nourriture interdite, mais moins que le volume d'une olive. Tous deux ont été traduits devant le Bet Din qui trancha concernant le premier, d'être flagellé de 39 coups de fouets, et pour le second, de recevoir 100 séries de 39 coups de fouet.

Et la question s'impose : pourquoi le premier qui mangea la quantité de nourriture interdite équivalente au volume d'olive entière ne reçut qu'une seule série de 39 coups, tandis que le second, qui avait mangé moins que cette quantité, dû recevoir 100 séries de 39 coups ?!

Réponse: le premier, ayant mangé le volume d'une olive de 'Hélèv (graisse interdite, car réservée pour le Mizbéa'h)

Ailleurs, dans la paracha Ki Tavo (Deutéronome 26: 11), le Or

>>>

>>>

Ha'Haïm HaKadosh écrit : "Nos Sages de mémoire bénie ont dit (**Guémara Bérakhot 5a**) - תורא טוב אַל תַּרְאֵן - il n'existe pas de BIEN à par la TORAH — que si seulement les gens ressentiraient la douceur et la suavité de la Torah, les gens en seraient devenus fous, habités d'un grand désir de courir l'étudier. Un monde entier rempli d'or et d'argent ne vaudrait rien à leurs yeux, car la Torah inclut tous les bienfaits et délices de ce monde."

Ces 3 vertus ne se trouvent pas dans les sciences et sagesses profanes, car bien qu'il soit possible d'étudier diverses sagesses, néanmoins elles ne purifient pas l'âme sainte qu'a insufflée l'Éternel dans chaque juif. De même, elles n'illuminent point les yeux du peuple d'Israël afin d'éventuellement après 120 ans, se délecter dans la contemplation de la splendeur divine. Et finalement, très certainement, elles ne réjouissent pas le cœur de ceux qui les étudient. Au contraire, les études sont difficiles et éreintantes, affaiblissant l'homme à l'usure. Ces études ne lui procurent aucun plaisir, et ce n'est qu'après les avoir terminées, recevant un diplôme et tenant un métier, qu'il sentira une certaine satisfaction, mais l'étude elle-même lui aura laissé un goût amer.

Autre aspect à méditer : concernant l'étude de la Torah, même si un homme se trompe et ne la comprend pas correctement, il recevra quand même un salaire pour avoir peiné dans son étude. Plus précisément, sur chaque mot étudié, il recevra une pleine récompense du Ciel, comme l'a écrit le **'Hafets 'Haïm** dans son livre **Shémirat HaLashone**, qu'en soixante secondes il est possible de dire 200 mots de Torah, et l'homme reçoit une récompense sur les 200 mots de Torah étudiés, et comme il est connu, chaque mot étudié est équivalent aux 613 Mitsvot, donc 613 Mitsvot x 200 mots... cela nous donne 122600 Mitsvot par minute !

Dans la même ligne, le **Béné Yissakhar** (**Kislev, Maamar 3: 11**) expliquant la raison pour laquelle nos Sages de mémoire bénie ont affirmé qu'il n'y a nul besoin de rallumer la bougie de 'Hanouka qui se serait éteinte, dit que cette loi fait allusion à la primauté de la Torah en comparaison avec les autres sagesses de ce monde. En effet, si un homme étudiant les sagesses profanes, n'arrive pas à les comprendre, il sera dans un plus grand brouillard qu'au départ et aura perdu son temps. Ce qui n'est pas le cas pour l'étude de la Torah "que son amour t'enthousiasme sans cesse !" (**Proverbes 5:19**), lorsqu'elle est étudiée avec amour, même si finalement, l'étudiant n'est pas arrivé à la bonne conclusion halakhique, néanmoins le Saint bénii soit-Il se réjouit des débats et discussions autour de Sa Torah. Nos Sages de mémoire bénie ont dit (**Cantique des cantiques Rabbah 2: 15**) : Deux sages étudient la Torah, l'un dit que la loi est telle et l'autre ne le dit point — "et sa bannière qu'il a étendue sur moi, c'est l'amour." (**Cantique des cantiques 2: 4**) — tous sont les bien-aimés du Saint bénii soit-Il. Même de simples paroles de Torah sont bénéfiques (**Talmud de Jérusalem, fin de Bérakhot**).

Il est connu de nos Sages que même de dire tout simplement les lettres de la Torah, engendre des unifications suprêmes dans les sphères supérieures, même s'il n'est pas arrivé à la bonne Halakha. Même s'il s'est trompé, nos Sages de mémoire bénie ont déjà dit dans la **Guémara Guittine 43b**, qu'un homme ne peut saisir le vrai sens de la Halakha tant qu'il n'a pas trébuché dans la compréhension de celle-ci. Par conséquent, nos Sages ont institué concernant la bougie de Hanouka, que même si elle s'est éteinte, il ne sera pas nécessaire de la rallumer, puisque la bougie représente la Torah et que même si le sage n'est pas arrivé par son étude à statuer la bonne marche à suivre, la bonne Halakha, néanmoins, tous ses efforts ne seront pas en vain, mais seront bien considérés et appréciés.

Dans le même ordre d'idées, nous trouvons dans le **Maguid Mésharim**, (recueil de paroles de Torah et d'encouragements enseignés et dits par l'ange céleste au **Bet Yossef - Rabbi Yossef Karo zt"l**), que le Saint bénii soit-Il et la famille céleste se réjouissait énormément de ses paroles, même quand quelquefois, elles n'allait pas dans le sens de la Halakha, car la grandeur de son étude éveillait toujours la joie et l'allégresse dans les sphères supérieures.

Et donc, venons et renforçons-nous dans l'étude de la Torah, acquérons cette sagesse suprême et exquise, dont les délices sont infinis, comme il est dit : "Car son commerce en vaut plus que celui de l'argent" (**Proverbes 3: 14**)

ou d'une Névéla (viande non-casher), méritait bien 39 coups de fouet, mais l'autre avait en fait mangé cent fourmis qui ensemble ne complétaient pas le volume d'une olive, néanmoins, il sera flagellé de 100 séries de 39 coups de fouet pour chaque fourmi mangée, car la consommation d'une fourmi ou autres insectes est interdite même s'il n'accumule pas le volume totale d'une olive et est possible de Malkout si l'insecte est mangé entier. Par conséquent, il doit recevoir 39 coups de fouet par fourmi mangée. (**Imré Binah, question 6**).

**À l'occasion de la Hiloula de Rabbi 'Haïm Benattar zt"l,
auteur du Or Ha'Haïm HaKadosh - le 15 Tamouz:**

Nous vous présentons ici une merveilleuse histoire nous relatant des degrés inimaginables de sainteté du **Or Ha'Haïm HaKadosh**, qui certainement ne manquera pas de nous renforcer dans la Foi que les Tsadikim sont proches de Dieu et que Dieu exauce leurs prières pour sauver les enfants d'Israël. Dans le livre **'Houtim Haméshoulashim** (chapitre 15) est relatée que **Rabbi Tsadok HaCohen de Lublin zt"l** entendit l'histoire d'un sage âgé de 90 ans, qui lui-même l'entendit du **'Hida zt"l**, qui l'entendit du **Or Ha'Haïm HaKadosh** en personne.

Une année, au mois de Tévet, notre Maître vit par un rêve, que l'année à venir sera très difficile pour les enfants d'Israël. En effet, il voyait planer sur eux un terrible décret, qu'à Dieu ne plaise, conséquence fâcheuse d'une montée de toutes pièces accusation portée sur eux. Il se réveilla en sueur, dans une grande peur, pour prier et pleurer de nombreux jours afin que Dieu dans Sa miséricorde, annule ce qui avait été décrété. Dieu écouta ses supplications et fit devancer la guérison avant la plaie, en tirant les ficelles derrière les événements, menant ainsi à ce que toutes les machinations envers le peuple d'Israël tombèrent à l'eau.

Dans un des pays occidentaux, vivait un puissant roi, dont la renommée s'étendait à tous les pays. Étant versé en astrologie, il voulut savoir qui était la personne née sous la même étoile, la même influence astrale que lui. Il vit par sa pratique astrologique que cet homme avait pour nom **'Rabbi 'Haïm fils de Rabbi Moshé Benattar'**. Le roi fut tout surpris d'apprendre qu'un "simple juif" avait la même valeur que lui. Il médita la chose et décida de se rendre à sa ville, afin de connaître son lieu de résidence pour l'observer de près. Il convoqua ses ministres et conseillers et leur fit part de son souhait de voyager dans des contrées lointaines afin de s'émerveiller des différentes coutumes et manière de vivre de ses sujets, pour une période de 2 mois, au bout desquels il reviendrait chez lui.

HISTOIRE POUR LE SHABBAT

Pendant ce temps, le vice-roi s'assoirait sur le trône pour diriger le pays.

Le roi, accompagné d'un de ses serviteurs, prit le chemin, mais en prenant bien soin de changer ses habits royaux en habits simples, afin de ne pas se faire reconnaître. Lorsqu'il arriva à la demeure de **Rabbi 'Haïm**, la Rabbanite ouvrit la porte. Le roi lui demanda : "Où est ton mari ?" Elle lui dit qu'il était dans la forêt et reviendrait à midi. Le roi dit : "J'attendrai jusqu'à ce qu'il revienne." Il s'assit confortablement, et remarqua avec étonnement la simplicité et pauvreté de la maison. Il pensa en son for intérieur : "Est-ce que mon double est vraiment apte à l'être ?!" A la mi-journée, il vit un pauvre homme entrer dans la maison, portant un fardeau sur son épaule et lorsque celui-ci vit l'invité, de suite, il se prosterna, face à terre, en disant : "Sa Majesté, le roi ! Que le roi, bénit de Dieu, soit le bienvenu parmi nous !" Le roi, stupéfait, le questionna : "Pourquoi m'appelles-tu roi ?!" Notre maître rétorqua : "Pourquoi Sa Majesté dissimulerait-il le fait d'être un roi ?" Le roi lui dit : "D'où avez-vous su cela ?" Notre Maître répondit : "Chaque homme est accompagné d'un ange céleste pour le protéger. Le niveau spirituel de l'ange varie selon celui de l'homme qu'il accompagne. Et c'est donc justement, de l'ange céleste qui accompagne Sa Majesté, que j'ai déduit que vous êtes un roi. Je vous demande donc, dans quel but êtes-vous venu me voir ?!" Le roi répondit : "Car j'ai vu en regardant les étoiles, que tu es la personne née au même moment, subissant la même influence astrale que moi ! Je suis donc venu par curiosité apprécier ta valeur. Et maintenant, que je vois que tu es au plus bas de l'échelle (pécunier — il semblerait que l'argent prît une place prépondérante dans son échelle de priorité.), je dois vous avouer que cela me tarabuste ! Rabbi 'Haïm lui dit alors : "Je suis plus grand que le roi !" Le

roi se prit d'un fou rire et dit : "Voici que tu vis dans une extrême pauvreté et comment peux-tu affirmer être plus grand que moi ?!" Notre Maître répondit : "Je prouverai que je suis plus grand que le roi !"

Rabbi 'Haïm apporta un miroir et intima au roi de le regarder. Il vit le globe terrestre, ce qui le fit frémir. Notre maître lui demanda : "Est-ce que le roi arrive-t-il à voir son royaume ?" Le roi lui dit : "Attends un peu pour que je puisse reconnaître les frontières de mon royaume" et regarda le miroir. **Rabbi 'Haïm** lui dit : "Que le roi digne retourner son visage en arrière pour, dans un deuxième temps, regarder le miroir." Il fit tel que demandé. Il regarda une seconde fois et vit uniquement les terres de son royaume. Notre maître lui dit : "Je vais maintenant montrer au roi la ville où il habite, mais pour cela, que le roi veuille bien tourner son visage une seconde fois." Faisant ainsi, puis regardant à nouveau le miroir, il vit la ville royale. Notre Maître lui dit encore : "Je montrerai présentement au roi son palais. Le roi tourna son visage et le ramena pour voir clairement son palais dans tous ses détails.

Le roi vit sa femme, la reine, allongée dans sa chambre, quand brusquement la porte s'ouvrit, et vit le vice-roi entrer dans la chambre avec de mauvaises intentions. La pauvre reine, pris d'effroi et d'une voix éteinte dit : "Te rebelles-tu contre ton maître en voulant me faire du mal ?!" Le vice-roi, avec une arrogance inouïe, osa s'exclamer : "Personne ne te sauvera de ma main !" Lorsqu'elle réalisa qu'elle se trouvait pris au piège, elle pleura et le supplia de ne pas fauter envers Dieu et envers le roi. Le vice-roi lui coupa la parole, disant : "Si tu obéis à toutes mes demandes, alors lorsque le roi reviendra, je lui mettrai un poison mortel dans sa coupe, et toi et moi prendrons les rênes du pouvoir, et je te gratifierai de sept fois plus de splendeur et de gloire. Mais si tu n'écoutes pas... je t'occirai.

Notre maître se tourna vers le roi : "N'est-ce pas que tu as bien vu et entendu le tout ?" Le roi répondit : "Oui, mon ami... et mon cœur est attristé quand je vois ma femme dans

tant de chagrin et de panique. Mais cette vision... est-elle vraie ?" "Que le roi ne pense pas trop... l'essentiel, est que le roi écoute ma voix et qu'il se hâte de prendre le fusil qui est dans sa main pour tirer une balle en direction du vice-roi apparaissant dans le miroir ! Que le roi se hâte avant qu'il ne soit trop tard !" Le roi très rapidement suivi l'étrange conseil de **Rabbi 'Haïm** et tira une balle dans le cœur du vice-roi qui tomba raide mort dans la chambre de la reine... La reine effrayée, se retourna pour voir d'où venait le tir et s'exclama ; "D'où vient la fusillade ?" Pendant quelques longues minutes, elle en chercha l'origine, mais sans succès. Elle ordonna alors à un de ses domestiques de sommer le prêtre de venir d'urgence, pour qu'il en perce le mystère par 'sa connaissance en astrologie.'

Lorsque celui-ci fit son apparition et vit le mort, il se tourna vers la reine : "N'ayez crainte ! J'ordonnerai aux esclaves de cacher sur-le-champ le cadavre dans la cave souterraine du palais dans le plus grand des secrets, et quand le roi reviendra, nous lui dirons que le vice-roi est introuvable et que nous n'avons pas la moindre idée de ce qui a pu lui arriver. Je cherchais justement un plan à travers lequel je pourrais accuser les juifs, et le voilà qui se présente à moi ! Que ma joie est grande ! Nous accuserons les juifs de l'avoir tué, et d'avoir caché son cadavre dans un endroit quelconque. Je m'assurerai de prendre des faux témoins qui viendront déclarer devant le roi avoir vu le vice-roi pénétrer la cour d'un juif et d'avoir disparu de leur vue, prouvant vraisemblablement que c'est la main des juifs qui l'a frappé !" Le roi et **Rabbi 'Haïm** virent et entendirent toutes leurs paroles de loin, à quelques milliers de kilomètres... Le roi prit soin de noter dans son calepin l'heure et le jour exacts de ces étranges événements pour vérifier ensuite leur véracité. Notre maître s'adressa au roi, lui disant : "Sa majesté le roi a bien vu de ses propres yeux que les juifs sont innocents ! Le roi peut donc trouver la manière efficace de sauver les juifs de ce complot maléfique !" Le roi lui répondit : "Voici que je retourne chez moi, et voyant que ces choses-là

sont véritables, je saurai quoi faire. Je saurai que grand est ton niveau et je te comblerai d'honneurs comme il sied à un personnage de ton rang !"

Quand le roi rentra chez lui, quelle ne fut pas sa surprise de voir que la terrible vision dans le miroir avait réellement eu lieu. En effet, toute la clique de ministres et prêtres de son royaume se rassemblerent et demandèrent une audience auprès du roi. Ils lui relatèrent 'les méfaits des juifs', et ne se gênèrent surtout pas pour exiger à l'unanimité, l'extermination ou l'exil de tous les sujets juifs de son royaume. Le roi joua bien le jeu, faisant semblant de ne pas être au courant des dernières nouvelles et s'emporta grandement contre les juifs. Dans un accès de furie, il s'écria : "Si c'est vraiment le cas, je les chasserais de mon royaume, mais exterminer un peuple si nombreux n'est pas chose facile ! Il faut passer par une procédure judiciaire, faire participer des juges de renommée impeccable, venant de différentes nations, incluant aussi des juifs d'autres royaumes, pour bien donner l'image d'un jugement impartial... Il faudra étudier la situation en profondeur pour ne pas être tourné à la dérision et couverts d'opprobre par les royaumes avoisinants, qui diront que nous avons rendu une justice rapide et expéditive qui eut pour conséquence de tuer un peuple en entier pour aucune raison substantiel."

Le roi fit envoyer des missives à toutes les nations contemporaines afin qu'ils envoient des juges expérimentés et à la morale irréprochable au jour convenu, pour s'asseoir juger les juifs de leur 'crime', et également fit inviter **Rabbi 'Haïm**, le Sage des juifs. Les pauvres enfants d'Israël dans toutes les villes et pays, portèrent le cilice et mirent de la cendre sur leur tête, priant pour l'annulation du complot amer.

Cette même nuit, le roi demanda à la reine si elle savait quelque chose en rapport avec le vice-roi. Elle répondit qu'elle n'en savait rien, car elle craignait beaucoup le prêtre. Le roi insista qu'elle lui raconte la vérité... rien que la vérité... et qu'elle n'aurait rien à craindre, lui jurant que personne ne toucherait à un de ses cheveux.

La reine avait quand même peur de révéler quoique ce soit. Le roi la gronda et décréta que si elle ne voulait pas raconter les choses comme elles se sont réellement passées, il la ferait exécuter. C'est alors qu'elle tomba en pleurs à ses pieds et lui raconta toute la vérité. Une frayeuse s'empara du roi lorsqu'il réalisa que tous les événements concordaient dans leurs moindres détails, avec ce qu'il avait vu dans le miroir. Incluant le 'détail' de l'heure où la mort du vice-roi se produisit, comme ce qu'il avait écrit dans son calepin. "Maintenant je sais" déclara le roi sans en avoir honte, "que l'Éternel est plus grand que tous les dieux et Béni soit celui qui a partagé de Sa sagesse à ceux qui Le craignent ! Aussi, le niveau du Sage des juifs excède vraiment le mien ! Aucune de ses paroles ne tomba à terre !"

Le jour redoutable vint où tous se rassemblerent pour le jugement. Le roi convia tous les convives à un grand festin dans le but qu'une fois les juges auraient bien manger, ils pourraient juger avec un esprit plus clair et reposé. En plein repas, notre Maître **Rabbi 'Haïm** s'adressa au roi : "De grâce ! Que Sa Majesté, le roi veuille bien donner l'ordre de faire servir du vieux vin afin d'ouvrir les cœurs !" Le roi répondit : "C'est une bonne idée que tu nous donnes là ! Allons tous descendre dans ma cave pleine de tonneaux de toutes sortes de vieux vins plus délicieux les uns que les autres !" Tous les ministres et juges y descendirent. Le prêtre, tentant de dissimuler sa peur, montra du doigt des barils dont le vin aurait un goût exquis d'après lui, pensant ainsi les éloigner de ceux qui cachaient le cadavre du vice-roi afin qu'ils ne sentent pas l'odeur nauséabonde de putréfaction et qu'il ne soit pas découvert être l'auteur du complot. Mais **Rabbi 'Haïm** indiqua au roi de continuer sa marche justement en direction de ces barils et tous sentirent l'odeur infecte.

Notre Maître interrogea : "Sa Majesté, le Roi, quelle est cette odeur fétide ?" Le prêtre répondit en hâte que cela provenait de la moisissure de l'air dans la cave. Ils s'approchèrent tous et l'odeur devint plus forte et impossible

à supporter. Les gens se demandaient tous quelle en était l'origine. **Rabbi 'Haïm** s'approcha de la source de l'odeur jusqu'à ce qu'il aperçoive un endroit vide parmi les tonneaux, et le montra au roi qui ordonna immédiatement à ses serviteurs d'y creuser. Lorsqu'ils creusèrent un peu, ils trouvèrent le cadavre du vice-roi vêtu de ses robes royales. Le roi, très en colère, s'écria : "S'il est vrai que les juifs l'ont tué... comment est-il possible, et serait-il logique, qu'ils pénètrent dans ma cave pour l'enterrer ?! Mais je comprends

donc, que ce sont bien vos mains qui ont versé son sang par jalouse du haut rang qu'il occupait !" Le roi s'emportant davantage, les menaça de les martyriser de toutes sortes de morts atroces s'ils n'avouaient pas de suite qui était à l'origine de ce scandale. Lorsque les serviteurs virent que l'étau se resserrait sur eux, ils avouèrent que le prêtre avait manigancé cela pour que les juifs en soient accusés. Ce dernier devint blême de peur et tous comprirent qu'il était le coupable et que les juifs étaient innocents.

Tous convinrent sur-le-champ que le mauvais dessein que le prêtre avait conçu contre les juifs, retourna sur sa tête et qu'on le fasse mourir d'une mort atroce. Le même sort trouva les faux témoins qui voulaient causer la mort et l'exil aux juifs. D'autre part, le roi fit le bien aux juifs, et en particulier à notre Maître **Rabbi 'Haïm** qu'il gratifia de bontés innombrables. De cette manière, les juifs purent être sauvés par le mérite et la prière de notre Maître, le **Or Ha'Haïm HaKadosh**.

**Que le grand mérite de notre Maître, Rabbi 'Haïm ben Rabbi Moshé Benattar
puisse nous protéger et nous sauver dans la réalisation de tous
nos souhaits pour le bien AMEN !**

FONDAMENTAUX DE LA RELIGION

Traduit du livre "The Empty Wagon" - Le Wagon Vide
de Rabbi Yaakov Shapiro שליט"א

Qui sont les alliés et les ennemis de la nation juive ?

Non seulement les hérétiques ne sont pas considérés comme faisant partie de la nation juive, ils sont également considérés comme ses ennemis. L'ennemi du roi d'une nation, est automatiquement un ennemi de ses loyaux sujets.

Nier l'autorité de la Torah, c'est nier l'autorité du Créateur. Ce n'est non seulement une violation des règles du Roi, c'est un déni de Sa souveraineté. C'est une trahison. C'est une rébellion.

Comme l'a dit le **roi David** :

À coup sûr, je déteste ceux qui Te haïssent, et ceux qui se dressent contre Toi, je me lèverai contre eux. Je leur ai voué une haine infinie, je les considère comme mes ennemis. ¹

Une attaque sur la Torah — par des juifs ou des païens — est donc un *casus belli*, une raison, le cas échéant, pour les sujets de Sa Majesté Hachem d'aller à la guerre, se battre, et mourir pour la défense de leur bien-aimé Roi et Père.

À 'Hanoucca, nous sommes entrés en guerre contre les Grecs et les hellénistes juifs, non pas pour défendre nos vies ou notre liberté politique, mais pour défendre notre

religion. La seule raison pour laquelle nous sommes allés à la guerre est que les Grecs ont essayé — comme nous le disons dans nos prières — "de nous faire oublier Ta Torah et de violer les lois de Ta volonté."

Les Grecs ne voulaient pas tuer les juifs ou nier leurs droits politiques. Ils ne voulaient qu'une seule chose : que les juifs soient moins religieux. Il n'y avait pas un seul juif en danger de mort à Hanoucca. Leurs menaces de mort ont été conçues comme moyens de dissuasion pour s'assurer que nous ne conserverions pas nos pratiques religieuses. Lorsque le gouvernement dit que si vous commettez un vol, ils vous mettront en prison, leur intention n'est pas de vous incarcérer, mais pour que vous dissuader de commettre ce crime. L'intention des Grecs à tuer les juifs qui gardaient la Torah n'était pas de tuer les juifs, mais de nous empêcher de commettre le "crime" d'être religieux.

Nous sommes entrés en guerre, non pas parce que les juifs étaient en danger, mais parce que la Torah était en danger. Parce que la volonté de Hachem étaient en danger. Nous sommes entrés en guerre non pas pour nous-mêmes, mais pour notre Roi et Sa volonté divine. Nous avons risqué nos vies parce que les Grecs voulaient que nous oublions

1. **Psaumes 139.** Cela inclut les hérétiques (**Avot DéRabbi Na-tane 16**).

Le **Rav de Brisk** a expliqué les différentes expressions du verset : d'abord, il y a l'obligation de haïr les ennemis de Hachem et de se lever contre eux. Deuxièmement, il y a la quantité de haine que l'on doit ressentir

pour remplir cette obligation. Sur cela, le verset dit : *takhlit sinah sénétim*, signifiant, la mesure maximale de la haine qui peut exister dans le monde est ce que nous sommes obligés de sentir pour les ennemis de Hachem. Mais même cela est insuffisant. Le verset ajoute une autre obligation : *l'eyoyévim hayou li* — il ne suffit pas de les haïr. Il faut sentir qu'ils sont ses

>>>

Toratékhha — la Torah de Hachem. Ils voulaient que nous enfreignions *'houké rétsonekhha* — les statuts de la volonté Hachem. C'était la Torah de Hachem qui était en danger.

Nous sommes allés en guerre pour Hachem.

Peu importe que l'ennemi de Hachem soit un juif ou un non-juif. Un ennemi de Hachem est l'ennemi du peuple juif.

Quelqu'un qui vit dans le domaine du Roi et refuse de reconnaître Sa royauté, ou que Ses sujets sont tenus de suivre selon Ses règles, est un rebelle. Et donc, aussi, quelqu'un qui nie l'existence de Hachem, ou le caractère contraignant de Sa Torah, se rebelle contre Hachem et devient ainsi un ennemi du peuple juif.

Et quelqu'un qui, même s'il est d'accord d'accepter Hachem comme Roi, mais tente, peut-être parce qu'il a quelque chose à gagner par cela, d'inciter les autres à devenir moins religieux (*mesitim oumédi'him*), est aussi un ennemi de Hachem et donc, un ennemi du peuple juif.

Comment combattre les ennemis de Hachem (tout comme lutter contre n'importe quel ennemi) est un sujet complexe, qui n'a pas besoin de nous retenir ici. Mais si les circonstances demandent à ce que nous traitons avec eux, Klal Israël a toujours considéré les hérétiques et incitateurs contre la religion comme leurs ennemis nationaux. Il en existe d'innombrables applications, dont les deux exemples halakhiques suivants, tirés des enseignements du **'Hafets Haïm** :

En ce qui concerne l'interdiction du *lashon hara*, le **'Hafets Haïm** statue :

L'interdiction du *lachone hara* s'applique envers quelqu'un qui est halakhiquement considéré "ton collègue" (תְּנִינָךְ), signifiant, ton collègue dans la Torah et Mitsvots. Mais ceux qui s'identifient comme croyant l'hérésie (תְּנִינָךְ), c'est une Mitsvah de les dénoncer et les ridiculiser ... comme il est écrit : **"Et ceux qui Te haïssent, Hachem, ne vais-je pas les haïr ? Et ceux qui se dressent contre Toi, je me lèverai contre eux."**

Et dans son œuvre **Mishna Bérourah** il statue :

Vous devez savoir que le **Bèt Yossef** [qui dit qu'une personne doit ignorer, plutôt que discuter avec ceux qui rient de lui, pour avoir fait une Mitsvah] ne faisait référence qu'à un cas d'un individu

propres ennemis personnels." (Rav Moshé Shmouel Shapiro zt"l, dans **Ouvdot Véhanhagot Lévèt Brisk**, vol. 4, p. 251 ; vol. 2, p. 163. Voir aussi **The Brisker Rav** (vol. 4, p. 51) : Le Rav de Brisk a déclaré : "Une personne doit s'entraîner à se sentir dégoûté de ce que Hachem déteste. Cela doit devenir pour lui une seconde nature.")

2. **Béour Halakha 1 ("Vé-lo").**

3. **Bérakhot 29b.**

4. **Rambam, Hilkhot Téfila (2:1).** Les *mefarshim* (commentateurs) expliquent que l'idée de prier pour que les hérétiques périssent n'est pas une contradiction avec la **Guémara de Bérakhot (10a)** qui cite le dictum de **Brouriah**, l'épouse de **R. Méir**, selon laquelle **David** a prié (**Psaumes 104: 35**) que "les péchés doivent être éradiqués", pas les "pécheurs" — pointant, qu'il priait que les pécheurs se repentent, et non pas qu'ils

faisant une Mitsvah, qui est moqué. Dans un tel cas, il ne faut pas s'en inquiéter du tout et ne pas se battre avec les contrevenants. Mais si une personne est dans un endroit où il y a des *apikorsim* qui attaquent la Torah et veulent mettre en œuvre des lois locales qui causeront les personnes à dévier de la volonté de Hachem, et que des appels pacifiques ont été lancés en vain, dans un tel cas, la déclaration du **Bèt Yossef** n'est pas du tout applicable. C'est plutôt une Mitsvah de haïr ces gens et de les combattre et de perturber leurs plans autant que possible, comme le **roi David** dit : **"A coup sûr, je déteste ceux qui Te haïssent, et ceux qui se dressent contre Toi, je me lèverai contre eux. Je leur ai voué une haine infinie, je les considère comme mes ennemis."**²

"Les besoins de Ton peuple sont nombreux."³ Nous prions chaque jour pour que les malades soient guéris, les pauvres aient de quoi se nourrir et que les ignorants deviennent sages. Mais parmi tous les besoins que nous avons, aucun n'est supérieur à la prière pour l'élimination des ennemis de Hachem, les *kofrim*. Comme l'indique le **Rambam** :

À l'époque de **Rabban Gamliel**, les hérétiques parmi les juifs augmentèrent en nombre et harcelèrent les juifs, les poussant à se détourner de Hachem. Et parce qu'il [**Rabban Gamliel**] a vu que ce fut le plus grand des besoins des gens, lui et sa cour ont institué une prière pour supplier Hachem de détruire les hérétiques. Et il l'a établi dans nos prières [régulières].⁴

Il convient de noter ici que même si être un hérétique fait de lui-même un ennemi de Hachem, le fait d'être un gentil ne le fait pas. Nous n'avons nulle part pour injonction de haïr les gentils — seulement les hérétiques et les incitants (à la faute).

Notre attitude envers les gentils par rapport à notre attitude envers les hérétiques est décrite par l'auteur du **Adérèt** dans ses mémoires :

Juifs méchants et rebelles (*résha'im, posh'é Israël*) qui pèchent et font pécher les autres, qui se moquent des paroles de 'Hazar (nos sages de mémoire bénie) — je les méprise avec le plus grand mépris, eux et tout ce qui est à eux et ceux qui suivent leurs voies. Je ne peux pas supporter de regarder leurs visages — comme toute chose dégoûtante, répugnante et méprisable, je ne peux littéralement pas regarder leurs visages.

périssent.

D'abord, **R.Yaakov de Lissa**, l'auteur de **Netivot Hamishpat** (cité dans **Yéshou'ot Malko, Likouté Torah p.76a**), explique que le dictum *'Hata 'im vélo 'Hotim* signifie seulement qu'il y a certains types de *résha'im* dont nous ne devrions pas prier pour leur mort. Une personne qui parfois pèche est considéré comme un "pécheur", mais une personne dont tout son être est enraciné dans le péché, un "professionnel" ou un "expert" pécheur — peut très bien être qualifié de "péché" lui-même, de la même manière que les experts sont souvent appelés par le nom de leurs outils (voir **Rachi, Genèse 21:20**). Le **Yéshou'ot Malko** cite, à propos de cette explication, la **Guémara de Makot (22b — hané Bavlaé tipshaé)** qui décrit les érudits de la Torah comme ayant le statut de *sifré Torah* vivants. Bien sûr, il ajoute, pas tout érudit de la Torah est à ce niveau, et

>>>

>>>

Cependant, envers les gentils — ceux qui ne sont pas antisémites — je n'éprouve aucun sentiment négatif dans mon cœur, comme 'Hazar nous l'ont mis en garde à ce sujet. Je ne nourris aucune haine envers qui que ce soit, sauf ceux que 'Hazar nous ont ordonné de haïr (**Guémara Péssahim 113b, Tosfot, "Shéraah"**, **Avot DéRabbi Natane 16**).⁵

Il y a bien sûr des gens qui sont considérés comme des ennemis des juifs.

Par exemple, Essav est appelé *soné* (haineux) des juifs.⁶

Ishmaël est appelé *oyèv* (ennemi) des juifs.⁷

Mais un hérétique s'appelle *soné*, *oyèv*, et *tzar* (opresseur) — de Hachem !⁸

en fait dans autres endroits la Guémara indique que certains érudits en Torah particuliers ne sont pas au niveau d'être considérés comme "Sifré Torah vivants."

En tous cas, tout comme il peut y avoir un érudit en Torah d'un niveau tellement élevé qu'il n'est plus considéré comme un simple érudit en Torah, mais bien comme une "Torah vivante," de même il peut y avoir un pécheur qui est à un si bas niveau, qu'il n'est plus considéré simplement un pécheur mais bien un "péché vivant". L'élimination de ces personnes seraient en effet incluse dans la prière du **roi David** : "que les péchés soient éradiqués de la terre." C'est concernant ces pécheurs que nous prions pour leur mort dans la 19ème bénédiction rajoutée *LaMalshinim VélaMinim*.

Le **Rav Yoël Teitelbaum de Satmar** ('Al Haguéoulah Vé'al Hatémourah 67) indique, ainsi, que la **Guémara** décrit les pécheurs auxquels Brouriah se référât comme étant des *biryoné*, qui signifie brutes ou voleurs, mais la prière de *LaMalshinim* se réfère spécifiquement aux hérétiques et autres, à propos desquels la *halakha* dit *moridine vélo ma'aline* — nous pouvons causer semi-activement leur mort, sans craindre qu'ils se repentent. Si c'est ainsi, alors sûrement nous pouvons prier Hachem de causer leur mort s'il le désire. Mais *biryoné*, les pécheurs ordinaires qui ne font pas partie de la catégorie des *moridine vélo ma'aline* — nous prions pour qu'ils se repentent et ne périssent pas.

Le **Min'hat Elazar** **rav de Munkacz** (Divré Torah, vol. 2, 46)

Et un *soné*, *oyèv* et *tzar* de Hachem est notre propre *soné*, *oyèv* et *tzar*.

Parce que notre solidarité est centrée exclusivement sur Hachem, et non sur la fraternité tribale, ceux qui sont les alliés de Hashem — à savoir les Tsadikim qui accomplissent la volonté de Hachem — sont des alliés du peuple juif ; et ceux qui s'opposent à Hachem — même s'ils sont les descendants biologiques de nos ancêtres — sont des ennemis du peuple juif.

Les juifs ont toujours considéré les hérétiques en dehors du peuple juif et les ont considérés comme leurs ennemis nationaux.

stipule que **Brouriah**, malgré son comportement exemplaire, n'est pas considérée comme une autorité halakhique et la *Halakha* n'est pas conforme à sa compréhension, comme la **Guémara** l'indique plus tard sur la même page: "le Roi David, en voyant la chute des *rasha'im*" — signifiant clairement des pécheurs et non des péchés — "chanta à Hachem, déclarant : *Yitamou 'Hataïm Min Haarets*." La *Halakha*, dit le **Min'hat Elazar**, est que nous prions pour la chute des pécheurs, et non pas seulement des péchés.

Il convient également de souligner que **Rachi** sur le verset de *Yitamou 'Hataïm Min Haarets* explique *'Hataïm* signifie "*Hotim*." (**Rachi** explique ainsi en d'autres endroits aussi, par exemple, *Ashré Halash asher ... OuveDérakh 'Hataïm Lo 'Amad* ("Heureux l'homme qui ne suit point les conseils des méchants, qui ne se tient pas dans la voie des 'Hataïm - pécheurs") — **Psaumes 1: 1** ; et *Béni 'im yéfatoukha 'Hataïm al tové* ("Mon fils, si les 'Hataïm veulent te séduire, ne les suit pas") — **Proverbes 1: 10**. Dans ces deux endroits, **Rachi** explique le mot *'Hataïm* comme signifiant *Hotim* - les fauteurs.) Voir aussi **Genèse 13: 13**, "Or, les habitants de Sodome étaient 'Hataïm - pervers et pécheurs devant l'Éternel, à un haut degré."

5. **Néfesh David 6**, imprimé à l'arrière de **Sédèr Eliyahou**, p. 113.

6. Voir *Sifri, Béha'ilotékhha* (11), **Rashi**, **Genèse** (33: 4).

7. Voir **Rabbénou Ba'hyé**, **Deutéronome** (30: 7).

8. **Moré Névou'him** (1: 36).

LOIS DU LIVRE 'KAF HA'HAÏM'

Évidemment, ces lois vous sont présentées à titre d'étude. Pour la marche à suivre, veuillez vous tourner vers un Rav.

Suite des lois concernant le réveil au matin et les ablutions des mains —

1. Les **Décisionnaires** débattent au sujet de quelqu'un qui rentre aux toilettes sans y avoir fait ses besoins. Aurait-il l'obligation de se laver les mains en sortant ? En conclusion, la majorité des Décisionnaires sont d'accord à dire qu'il faut se laver les mains, car du moment où une personne est rentrée aux toilettes, de suite, un esprit impur réside sur ses mains.

2. Même celui qui ne fait que rentrer ses mains aux toilettes, devra se les laver, ainsi que l'écrit **Rabbi 'Haïm Palaggi** dans son livre **Roua'h 'Hadasha**, qui précise qu'il faut le faire en versant de l'eau 3 fois sur chaque main alternativement. Le **Ben Ish 'Haï** écrit que celui qui se montre plus stricte, et se lave donc les mains 3 fois alternativement, dans le cas où il les fait rentrer aux toilettes - **תבוא עלי ברכה** - que la bénédiction vienne sur lui.

3. **Rabbi Yéhouda Ha'Hassid** dans son **Sefer 'Hassidim** (823) écrit qu'un homme sortant des toilettes, ne touchera aucun livre saint avant de s'être lavé les mains. Le **Kaf Ha'Haïm** écrit que celui qui est rentré aux toilettes, mais n'a pas fait ses besoins, ne devra pas se montrer stricte à ce sujet, et donc, il pourra toucher des livres saints avant de s'être lavé les mains.

OR HA'HAÏM HAKADOSH SUR LA PARASHA DE LA SEMAINE

“D-ieu les délivre de l’Égypte, Il a le vigoureux élan du réêm. Il ne faut point de magie à Jacob, point de sortilège à Israël : ils apprennent à point nommé, Jacob et Israël, ce que D-ieu a résolu.” (Nombres 23: 22-23)

Le verset dit “délivre”- au présent, et non pas “a délivré”- qui sous-entendrait le passé.

Il faut expliquer cela selon ce que nos Sages de mémoire bénie ont dit (Guémara Pessa'him 116b) : “Dans chaque génération, l’homme doit se voir comme s’il est sorti d’Égypte.” C’est en cela que les connaisseurs de l’intériorité de la Torah (les Kabbalistes) affirment que chaque nuit de Pessa'h, des étincelles et forces du côté de la sainteté s’échappent de celui de l’impureté pour s’ajouter au peuple des enfants d’Israël, comportant ainsi un aspect de la sortie d’Égypte. C’est donc l’intention de l’Écriture lorsqu’elle dit : “D-ieu les délivre”, car ce n’est pas leur première sortie d’Égypte, mais à chaque année, D-ieu les fait sortir, comme ce qui est expliqué précédemment.

Cette délivrance répétée a comme raison la suite du verset : “Il a le vigoureux élan du réêm.” (ibid.).

c'est-à-dire que D-ieu les renforce toujours de plus belle pour les élever, et il n'y a pas de limite à l’élévation que l’Éternel pense octroyer aux enfants d’Israël, jusqu’à les élever à un point où aucune impureté ne se trouverait mélangée à leur sainteté. C'est en cela que le prochain verset dit “Il ne faut point de magie à Jacob”, parlant de l’aspect de divination et de sorcellerie qui seront annulées par la grandeur du degré spirituel des enfants d’Israël. Cela fait aussi allusion à la dimension du mauvais penchant surnommé ‘serpent’ qui va être déraciné et dont aucune trace ne pourra être perceptible dans Jacob, selon le verset qui dit : “et l’esprit d’impureté, Je les ferai disparaître du pays.” (Zacharie 13: 2). Le verset poursuit : “point de sortilège” - il s’agit d’un degré d’impureté en dessous des précédents, qui tous ensemble disparaîtront, et c’est alors qu’Israël atteindra le summum de la perfection, à un degré supérieur aux anges. Et c’est par cette dernière idée que le verset conclut : “ils apprennent à point nommé, Jacob et Israël, ce que D-ieu a résolu.”, et nos Sages de mémoire bénie de commenter (Midrash Rabbah ici sur le verset) que ce sont les anges qui demandent aux juifs “ce que D-ieu a résolu.”

ANNONCES

Les dépenses liées à la diffusion au Canada et en France de ce feuillet hebdomadaire de paroles de Torah grandissent. Nous recherchons activement des donateurs afin de couvrir les frais associés à la propagation de ses saintes paroles renforçant le grand public. Le don peut se faire à l’occasion d’une joie ou encore pour l’élévation de l’âme d’un proche et cetera...

Pour cela, s'il vous plaît vous adresser à nous par email à penseejuive613@gmail.com

Vous pouvez vous inscrire pour obtenir gratuitement le feuillet chaque semaine par email à penseejuive613@gmail.com

Évidemment, vous êtes libres de résilier votre abonnement à tout moment.

Bonne nouvelle : à la demande générale, vous pouvez maintenant télécharger les anciens feuillets, en les demandant au email penseejuive613@gmail.com

Merci infiniment !